

REVUE BELGE  
D'ARCHÉOLOGIE ET  
D'HISTOIRE DE L'ART

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE  
D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

(ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF)

SOUS LES AUSPICES DE

**LA FONDATION UNIVERSITAIRE**

RECUEIL TRIMESTRIEL  
TOME IV — FASCICULE I  
JANVIER—MARS 1934

SECRETARIAT : PAUL ROLLAND  
59, RUE DE WITTE  
ANVERS

IMP. ET PUBL. FLOR BURTON, S. A.  
28, COURTE RUE NEUVE  
ANVERS

# REVUE BELGE D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE DE L'ART

SECRETARIAT : PAUL ROLLAND, 59, RUE DE WITTE, BERCHEM-ANVERS.

## COMITE DE PATRONAGE :

MM. le comte d'ARSHOT, PIERRE BAUTIER, GEORGES CAROLY, ALBERT JOLY, LOUIS KINTSSCHOTS, le chevalier SOIL DE MORIAME, le vicomte CHARLES TERLINDEN, ALBERT VISART DE BOCARME.

## COMITE DE REDACTION :

Le bureau annuel de l'Académie, aidé de MM. P. BAUTIER, A. J. J. DELEN, vicomte CH. TERLINDEN, L. VAN PUYVELDE.

## COMITE DE LECTURE :

MM. BAUTIER, BERGMANS, CAPART, DELEN, GANSHOF, GESSLER, HASSE, HULIN DE LOO, MARCEL LAURENT, CHANOINE MAERE, PAUL ROLLAND, SAINTENOY, VICOMTE CH. TERLINDEN, VAN DER BORREN, VAN PUYVELDE.

## SOMMAIRE

Les difficultés de la biographie de Roger de la Pasture, par le baron Maurice Houtart ... ..	Page	5
Een werk van Matthys Bril, par M. J. Schretlen ... ..		15
Les sources littéraires de Van Orley, par Guy de Tervarent ... ..		19
La Chapelle Musicale de Philippe le Beau, par G. Van Doorslaer ... ..		21
CHRONIQUE :		
Académie royale d'Archéologie de Belgique : listes, rapport, procès-verbaux. Praehistoria ... ..		59
BIBLIOGRAPHIE :		
I. — Ouvrages, par Lucie Ninane, Paul Rolland, Henri Nicaise, M. Crick-Kuntziger, Thérèse Cornil, M. de Schaetzen ... ..		69
II. — Revues et Notices : architecture; sculpture et arts industriels; peinture; art populaire, par Lucie Ninane, Henri Nicaise, Jacques Lavalleye, Jean Gessler ... ..		77
CORRESPONDANCE ... ..		83

L'Académie n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les articles publiés.

La *Revue* n'accepte qu'une seule réponse à un article ou compte rendu et qu'une seule réplique à cette réponse.

<i>Prix de vente :</i>		Un fascicule	Un an (4 fascicules)
Belgique		25 francs	80 francs
Etranger	<i>Pays ayant adhéré à la Convention de Stockholm</i> ... ..	30 francs	100 francs
	<i>Autres Pays</i> ... ..	35 francs	120 francs

Compte chèques-postaux de l'Académie royale d'Archéologie: n° 100.419.



REVUE BELGE  
D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE DE L'ART



REVUE BELGE  
D'ARCHÉOLOGIE ET  
D'HISTOIRE DE L'ART

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE  
D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

(ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF)

SOUS LES AUSPICES DE

**LA FONDATION UNIVERSITAIRE**

RECUEIL TRIMESTRIEL

TOME IV

ANNEE 1934

SECRÉTARIAT : PAUL ROLLAND  
59, RUE DE WITTE  
ANVERS

IMP. ET PUBL. FLOR BURTON, S. A.  
28, COURTE RUE NEUVE  
ANVERS



## LES DIFFICULTÉS DE LA BIOGRAPHIE DE ROGER DE LA PASTURE-VAN DER WEYDEN

Le grand peintre qui a nom, dans nos deux langues nationales, Roger de la Pasture-Van der Weyden est, par une rencontre paradoxale, celui des Primitifs dont la biographie s'appuie sur les documents les plus nombreux et les plus précis, et en même temps celui dont les origines artistiques font le sujet des plus âpres controverses.

Si l'on s'en tient au sens littéral des textes d'archives, Roger, né à Tournai en 1399, fut l'élève du maître tournaisien Robert Campin, acquit la maîtrise à Tournai en 1432 et s'établit peu après à Bruxelles. Cela paraît indiscutable; et c'est cependant très discuté.

Devant un auditoire aussi averti que vous l'êtes (1), je ne referai pas, pour la centième fois, la biographie de Roger depuis sa naissance jusqu'à son décès en 1464; je m'appliquerai aux seules périodes controversées de cette vie féconde en chefs-d'œuvre.

\*

\*   \*   \*

La naissance à Tournai, à l'aube du XV<sup>e</sup> siècle, n'est plus en discussion. Elle le fut jadis, tant les auteurs anciens avaient semé d'erreurs à propos de Roger; mais les preuves ne laissent place à aucun doute : noms du père et de la mère, profession du père, maison natale sont connus.

Parmi ces preuves, il en est une que je vous prie de retenir, parce que sa portée va au-delà du fait de la naissance. C'est un article du compte de la Confrérie de Saint Luc de Tournai pour l'an 1464, date de la mort de Roger : « *Pour les chandelles qui furent mises devant Saint Luc, à cause du service Maistre Rogier de le Pasture, natif de cheste ville de Tournai, lequel demoroit à Bruxelles.* » (2).

Comme l'a fait observer M. Paul Rolland, dans son beau livre sur les *Primitifs Tournaisiens* (3), les confréries de métiers ne célébraient de services funèbres que pour leurs membres. Ce texte implique donc, non seulement que Van der Weyden naquit à Tournai, mais qu'il fut membre de la corporation des peintres de cette ville; que c'est donc bien à lui —

---

(1) Communication faite en séance publique de l'Académie d'Archéologie. à Anvers, le 1<sup>er</sup> octobre 1933.

(2) Archives de la Ville de Tournai (A. V. T.). Comptes de la corporation des peintres 1464.

(3) pp. 21-22.

et non à un « homonyme obscur » — que s'appliquent les mentions du Livre des Peintres.

\*  
\*   \*  
\*

Mais revenons à la maison natale de Roger, rue Roque Saint-Nicaise.

Ses parents continuant de résider à Tournai, il y passe ses premières années, apprend à lire et à écrire chez un maître de « petite école »; et comme Tournai possédait une école capitulaire qui enseignait les arts libéraux, il peut avoir développé son instruction.

Son père était coutelier. Prendre un autre métier, c'était se priver des avantages que les règlements corporatifs assuraient aux fils de maîtres. Il faut donc supposer chez Roger une disposition personnelle qui l'attira vers la peinture. Dans cette ville de Tournai, où abondaient les œuvres de peinture et de sculpture, cela ne doit pas étonner.

Où fit-il son premier apprentissage? On ne manque pas d'exemples d'adolescents quittant leur ville natale pour se mettre à l'école d'un maître renommé. Mais nous sommes en 1415 ou environ; les Van Eyck sont encore inconnus dans les Pays-Bas méridionaux; par contre il est à Tournai un peintre fort estimé, assez réputé au dehors pour recevoir comme élève le fils du doyen des peintres de Gand; c'est Robert Campin. L'atelier de ce maître était tout indiqué pour attirer un jeune Tournaisien qui sentait en lui le génie de la peinture.

Ici surgit la première difficulté: c'est entre 1412 et 1415 que Roger dût commencer l'apprentissage d'un métier; et cependant il ne sera inscrit comme apprenti de Robert Campin qu'en 1427.

S'il est difficile de faire, à cinq cents ans de distance, la biographie d'un artisan, particulièrement difficile est l'histoire de ses jeunes années. Heureusement nous avons pour Roger un témoignage fort précieux, c'est la carrière de son contemporain Jacques Daret, qui permet de résoudre, par analogie, certaines difficultés que soulèvent les textes relatifs à la jeunesse de Van der Weyden.

Tournaisien de naissance, de trois ou quatre ans plus jeune que Roger, son compagnon à l'atelier Campin, Daret nous est connu, depuis l'âge de 15 ans jusqu'à celui de 25, par un compte de tutelle (3).

De ce compte j'extrais une première constatation fort importante, qui résout une des énigmes de la biographie de Roger, je veux dire son inscription tardive en qualité d'apprenti. Jacques Daret, lui aussi, ne fut

---

(3) A. V. T. Comptes de tutelle de Jacquelotte, Haquinet, Belotte et Catron Daret, du 21 avril 1418 au 15 octobre 1423 et de cette date au 3 août 1426.

admis au grade d'apprenti qu'à l'âge de 25 ans; et cependant son compte de tutelle le montre travaillant dans l'atelier de Campin *plusieurs années auparavant*. (4). Conclusion : pas n'est besoin de supposer que Roger apprit d'abord un autre métier, moins encore qu'il avait un homonyme plus jeune que lui. Nous avons simplement affaire à une modalité d'application du règlement corporatif qui fait que le premier apprentissage et le grade d'apprenti sont choses différentes.

De même on s'étonne que Roger, inscrit comme apprenti à l'âge de 28 ans, soit appelé *Rogelet*; et de là toutes sortes d'hypothèses. Mais Daret, inscrit en la même qualité à 25 ans, est appelé *Jacquelotte* (5), comme serait un mineur, ou plus exactement comme étaient nommés les adolescents dans les contrats d'apprentissage (6). C'était de style dans le Livre des Peintres.

Ainsi l'exemple de Jacques Daret dissipe deux apparentes invraisemblances dans la biographie de Roger.

Le compte de tutelle nous apprend encore que Daret reçut la tonsure cléricale, ce qui suppose une certaine instruction (7). Il nous dit aussi qu'il s'éloigna de Tournai, au printemps de 1426, par crainte de l'épidémie qui y régnait (8). Or, nous verrons plus loin que Roger s'absenta à la même époque.

Ce parallélisme suggestif est complété par le témoignage de quatre tableaux que Daret exécuta en 1434 — donc au sortir de l'atelier Campin — et que M. Hulin de Loo a identifiés avec une sûreté absolue (9).

L'étude de ces tableaux n'est pas du domaine de l'archiviste, et je ne m'y risquerai pas. Toutefois, il saute aux yeux, par exemple, que le panneau de Daret représentant la Crèche de Bethléem offre avec la *Nativité* du Musée de Dijon, attribuée au Maître dit de Flémalle des analogies singu-

---

(4) « A Jacquelotte Daret, pour deux revidagues de noces de deux compagnons lors demorant a la maison Maistre Robert Campin, son maistre, ouvrant de son mestier. » Compte clôturé le 15 octobre 1423.

(5) « Jacquelotte Daret, natif de Tournay, commença son apresure le douzieme jour d'avril l'an 1427 avec ledit maistre Robert. » Tel est le texte du Livre des Peintres de Tournai. On sait que, pour la partie antérieure à 1483, ce document n'est pas original. Le texte primitif n'indiquait probablement pas l'année d'inscription, mais se bornait à dire « eusivant » ou « audit an »; de là certaines erreurs du copiste. Ainsi, il n'existe pas en style de Pâques de 12 avril 1427, mais bien un 12 avril 1426 (en style moderne 1427), et un 12 avril 1428, la fête de Pâques étant tombée le 20 avril en 1427, et le 4 avril en 1428. Tenant compte de l'ordre dans lequel se succèdent les inscriptions, j'adopte 1428 comme date de l'inscription de Daret.

(6) Cf. LEO VERRIEST. *Les luttes sociales et le contrat d'apprentissage à Tournai*. 1912.

(7) « A lui pour avoir tonsure de révérent père en Dieu Monseigneur l'évêque de Cambrai, XII S. VI d. t. » Compte de tutelle de Jacquelotte Daret clôturé le 15 octobre 1423.

(8) Audit Jacquelotte Daret, le jour S. Brice derrain passé, à lui délivré pour ses affaires d'aller hors, pour doute de la mortalité... » Compte de tutelle clôturé le 3 août 1426.

(9) Burlington Magazine. July, 1909. *An authentic work by Jacques Daret, 1434.*

lières (10). Que le Maître de Flémalle soit Campin ou Van der Weyden, la conclusion n'est guère différente : ces œuvres accusent une proche parenté artistique entre leurs auteurs, parenté de maître à élève ou d'élèves d'un même maître.

\*  
\*   \*  
\*

Au fond, la résistance que beaucoup de critiques d'art, — depuis A. J. Wauters jusqu'à M. Renders, — ont opposée aux affirmations du Livre des Peintres de Tournai vient de l'ancienne croyance qui rattachait Van der Weyden à Van Eyck.

Cependant, tous ceux qui ont étudié l'histoire savent comme il faut se délier de ces opinions traditionnelles; et précisément le progrès accompli de notre temps par la science historique consiste à contrôler ces idées toutes faites et souvent mal faites, à l'aide de documents contemporains.

J'ai déjà fait remarquer qu'il ne peut être question des Van Eyck, s'il s'agit du premier apprentissage de Roger. Mais plus tard?

L'établissement des Van Eyck en Flandre n'est pas constaté avant 1425 (11). On ne sait presque rien de Hubert et tout ce que nous pouvons supposer, c'est que Roger l'a connu, étant donné l'activité des relations entre Tournai et Gand.

Mais c'est surtout à Jean Van Eyck que l'on veut rattacher Van der Weyden.

Jean arrive de Hollande à la cour de Bruges en 1425; et le duc Philippe, qui le nomme son peintre et valet de chambre, lui assigne Lille pour résidence. Certes aucun séjour ne convenait mieux pour créer des relations entre Van Eyck et les peintres de Tournai. Mais ce séjour fut coupé de fréquents et longs voyages : durant l'été et l'automne de 1426, voyages « secrets et lointains »; en octobre 1428 départ pour le Portugal, d'où Jean ne revint qu'au bout d'un an, pour aller bientôt s'installer à Bruges (12).

Il passa cependant trois années entières à Lille (de juin 1425 à juillet 1426 et d'octobre 1426 à octobre 1428), au cours desquelles nous savons qu'il fit au moins deux visites à Tournai, la première pour prendre part à la fête de Saint Luc (18 octobre 1427) (13). Ce proche voisinage, ces visites, indices de rapports sans doute plus nombreux, eurent évidemment une influence sur les peintres de Tournai, en particulier sur ceux dont la carrière débutait.

(10) P. ROLLAND. *Les Primitifs Tournaisiens*. Planche IX.

(11) JAMES WEALE. *The Van Eyck and their art*, 1921, p. 5

(12) *Ibid.*, pp. 9-12.

(13) A. V. T. Comptes d'entremise 1426-1427 et 1427-1428. Présents de vin.

Faut-il aller plus loin et croire que Roger, alors âgé de 26 ans et plus, s'attacha à Van Eyck? Ce serait contredire le Livre des Peintres qui nous le montre lié à l'atelier de Campin par ses obligations corporatives, à partir de mars 1427, pour une période de quatre ans. D'autre part, ce serait soutenir qu'il existe entre les œuvres des deux peintres de telles affinités qu'on ne peut les expliquer que par une collaboration intime et prolongée. Or je ne pense pas que la grande majorité des critiques d'art aille jusque là.

\*

\* \* \*

Reprenons l'examen des données positives de la biographie de Roger et des difficultés qu'elles soulèvent. Par une coïncidence qui a frappé plusieurs observateurs, les unes et les autres se concentrent sur l'année 1426.

Au début de cette année, décès du père, le coutelier Henri de le Pasture, et vente de la maison paternelle. Roger n'est point partie à l'acte de vente, qui fut dressé le 18 mars (14). On en a conclu qu'il était absent de Tournai à cette date. Mais pas plus en 1426 qu'aujourd'hui, on ne pouvait vendre le bien d'un absent sans son intervention. S'il n'est pas à l'acte, s'il n'y intervient pas par procuration, c'est que, par suite d'arrangements de famille, la maison n'était pas dans son lot. Donc rien à déduire de ce premier fait.

Un second, plus important, c'est le mariage de Roger, qui eut lieu, *au plus tard*, en cette même année 1426, comme le prouve l'âge de son fils aîné. Il épousa Elisabeth Goffart, dont les parents — quoique wallons d'origine, comme leur nom l'indique — résidaient à Bruxelles quelques années plus tard et probablement à l'époque même du mariage. De cette dernière circonstance, révélée récemment par un manuscrit de la Bibliothèque royale (15), certains se sont empressés de conclure que Van der Weyden s'établit dès 1426 à Bruxelles.

Remarquons que cette hypothèse l'éloigne non seulement de Campin, mais aussi de Van Eyck. Elle est d'ailleurs peu fondée : aussi bien en 1426 que de nos jours, on pouvait se marier à l'étranger; affaire de relations.

(14) A. V. T. Echevinage de la Cité, 1425-1426.

(15) Bibliothèque royale. Man. 6603, f<sup>o</sup> 95. Remarquer que, dans l'acte analysé dans ce texte, le nom de l'épouse de Roger est écrit *Goffart*, forme wallonne, et non *Goffaerts*, comme l'usage le fit écrire plus tard à Bruxelles. Cet acte, daté de 1439 et consécutif au décès de Jean Gofart cordonnier (choenmaker) et de Catherine de Stockem, sa femme, fait connaître leurs trois enfants : Jean; Marie, épouse de Jean de Doncker, et Elisabeth, épouse de Roger Van der Weyden. A la rigueur, la seule conclusion à tirer de ce document est que les parents d'Elisabeth Goffart résidaient à Bruxelles à l'époque de leur décès, 1439; mais le mariage de leur fille aînée avec un Bruxellois (De Doncker) fait supposer qu'ils y habitaient antérieurement.

Or précisément, une relation de parenté est probable entre Elisabeth Goffart et la femme de maître Robert Campin. Cette dernière s'appelait *Elisabeth de Stockem* (16), et la femme de Roger avait pour mère *Catherine de Stockem*. Ce nom, d'origine limbourgeoise, est inusité à Bruxelles comme à Tournai; je n'en connais pas d'autre exemple. Le prénom d'Elisabeth, commun à la femme de Roger et à celle de Campin, évoque la patronne du village de Stockheim en Limbourg. De cet ensemble de circonstances naît l'idée que le mariage de Roger à Bruxelles pourrait bien être la conséquence de ses relations avec Campin. Au demeurant, le mariage avec la fille d'un simple cordonnier montre que Roger n'était alors qu'un assez mince compagnon.

Enfin l'année 1426 offre un troisième fait qu'on a beaucoup commenté : le 18 novembre, la Ville de Tournai offrit à « Maistre Roger de la Pasture » un présent de 8 lots (32 pintes) de vin (17). Sur le motif de ce présent, nous sommes réduits aux hypothèses. La Ville offrait du vin aux étrangers de passage et à ses propres citoyens pour diverses raisons : un succès personnel, une nomination, le mariage (pour les fonctionnaires), le retour d'un voyage. Or, nous savons par les chroniques et par l'exemple de Daret que, en cette année 1426, qui fut à Tournai doublement calamiteuse par suite du trouble politique et d'une épidémie, beaucoup de gens quittèrent la ville. Au mois d'octobre les patriciens émigrés tentèrent une attaque à main armée, qui échoua et déchaîna, de la part de la commune démocratique, d'âpres représailles. Tout absent était suspect et menacé de confiscation; ceux qui avaient la conscience nette s'empressaient de se justifier (18). C'est au milieu de ce trouble que nous voyons apparaître Roger, faisant acte de bon citoyen dans le péril de sa patrie (19). Cela donne à penser qu'il s'était absenté, de même que Daret, et que son absence s'était prolongée plus longtemps, mais nullement qu'il reçut le présent de vin en qualité d'*étranger de passage* comme on l'a soutenu. Bien au contraire, les circonstances historiques excluent cette interprétation, la ville de Tournai se trouvant alors comme en état de siège et regardant comme traîtres ceux de ses citoyens qui l'avaient quittée.

---

(16) A.V.T. Cartulaire des rentes, 1422, 1428, 1431. Le nom de l'épouse de Campin est écrit *de Stockem* et *de Stocquain*.

(17) A. V. T. Compte d'entremise 1425-7. fo 45 ro et 1426-7, fo 46 ro.

(18) A. V. T. Délibérations des Consaux. Le 22 octobre, perquisitions chez ceux qui ont quitté la ville à cause de la mortalité. Le 25 on met des garnisaires dans plusieurs maisons. Le 17 novembre défense de recevoir des correspondances des bannis de la ville; le 22 décembre, défense de quitter la ville sans autorisation.

(19) Les comptes de cette époque mentionnent, soit des reconnaissances faites aux environs pour savoir « quels gens d'armes y estoient », soit des escortes armées qui accompagnaient les ambassadeurs de la Ville, les chemins étant « bien périlleux ».

On a objecté que le texte qui relate ce présent, attribuant à Roger le titre de « Maître », ne peut s'appliquer au futur apprenti de Campin. Cette objection ne tient pas devant le fait dûment constaté qu'on ne donne pas le titre de Maître à la plupart des peintres admis à la maîtrise du métier; que ce titre implique donc, non pas le grade corporatif, mais une qualité personnelle qui peut lui être antérieure.

Des trois faits exposés ci-dessus — absence de Roger à l'acte de vente de la maison paternelle, mariage à Bruxelles, présent de vin — on a tiré la conclusion que Van der Weyden, dès 1426, ne résidait plus à Tournai et que dès lors, il n'a pu être inscrit en 1427 comme apprenti de Robert Campin. Le Roger du Livre des Peintres serait donc un autre homme, un « homonyme obscur ».

Or, un second Roger de la Pasture ne se montre nulle part.

On a bien trouvé un « maître Roger » travaillant à Tournai en 1436-7; mais ce n'est un homonyme que par le prénom, et qui s'identifie avec Roger Wannebac inscrit comme maître-peintre en 1427 et mentionné dans nombre de textes jusqu'en 1437 (20).

L'hypothèse de deux Roger de la Pasture n'a donc d'autre justification que la difficulté où l'on se trouve de concilier les textes du Livre des Peintres — d'ailleurs mal compris — avec d'autres qui ne sont pas réellement contradictoires, comme je crois l'avoir démontré ci-dessus. N'est-il pas plus sage, plus conforme à une bonne méthode historique de ne pas se dérober au sens formel d'un document irrécusable?

Celui-ci n'exclut nullement de la biographie de Roger l'hypothèse d'un voyage, d'un séjour de quelque durée au dehors, ni la fréquentation de J. Van Eyck à Lille durant les années 1425-1428; mais il n'admet point une longue collaboration avec celui-ci, ni l'installation de Van der Weyden comme maître-peintre dans une ville quelconque avant 1432.

\*

\* \* \*

Un jeune peintre, même marqué du sceau du génie, ne pouvait pas exercer librement son art. S'il ne se mettait pas au service d'un prince —

---

(20) Outre les trois textes de 1436-7 déjà publiés (P. Rolland, pp. 14 et 24), Roger ou Maître Roger le peintre est mentionné dans les comptes de l'église Sainte-Marguerite en 1428, 1433, 1435 (Archives de la Cathédrale) et dans ceux de l'hôpital Saint-Elleuthère en 1436 et 1437. Le titre de maître ne lui est appliqué que dans deux de ces textes.

On sait d'ailleurs qu'un peintre nommé *Roger Wannebac* dans le Livre des Peintres (partie transcrite) et *Bonnebac* ailleurs fut inscrit comme maître le 5 mai 1427, mais résidait à Tournai dès 1421.2. Aucune mention de ce Roger (avec ou sans nom de famille) ne se rencontre après 1437. Il était, semble-t-il, plus âgé que Roger de la Pasture et termina vers cette époque une carrière commencée assez longtemps auparavant. (Cf. compte d'exécution testre de Piérard de le Vingne et Echevinage de la Cité, 1421, 1422.)

comme firent H. et J. Van Eyck — il devait se soumettre aux exigences des règlements corporatifs. Ceux-ci étaient la sauvegarde du monopole des maîtres, qui seuls avaient la capacité commerciale et pouvaient « ouvrir devant autrui ».

Le règlement des peintres de Tournai imposait quatre années d'apprentissage pour être admissible à la maîtrise. Dans la pratique, cet apprentissage ne se confondait pas avec l'instruction professionnelle de l'adolescent; c'était un temps de service exigé du candidat à la maîtrise. Procédé de sélection.

Les apprentis de cette catégorie faisaient partie de la corporation et exerçaient les droits politiques conférés à ses membres, s'ils étaient majeurs. Il résulte de plusieurs exemples que les apprentis inscrits dans le Livre des Peintres avaient atteint leur majorité (21), bien qu'ils fussent désignés par le diminutif de leur prénom, comme étaient les adolescents dans les contrats d'apprentissage : *Jacquelotte Daret* — il avait 25 ans —, *Rogelet de la Pasture*.

Donc Roger, pour travailler à son compte dans toute bonne ville, devait d'abord se plier aux exigences du monopole. Sans doute pouvait-il remplir les conditions imposées pour la maîtrise dans une ville de son choix; mais il ne faut pas oublier qu'on était alors en pleine guerre et que les Tournaisiens, loyaux sujets du Roi de France, ne voyaient autour d'eux que des ennemis, avec lesquels ils n'avaient que des relations précaires.

Il serait donc peu vraisemblable que Roger eût acquis la maîtrise dans une autre ville que sa ville natale; et, sous ce rapport, la donnée du Livre des Peintres s'accorde avec les circonstances historiques.

C'est le 5 mars 1427 qu'il fut inscrit comme apprenti. Cette date est précisément celle d'un arrêté communal réglementant l'inscription des citoyens majeurs sous les bannières des métiers (22) : Roger, ayant plus de 25 ans, se fit inscrire sans délai.

Entre cette date et le 1 août 1432, il travailla dans l'atelier de Robert Campin, où probablement — comme Jacques Daret — il s'était formé et avait passé la plus grande partie de sa jeunesse.

Un récent article du Dr Friedländer montre comment le travail des

---

(21) Dans les fragments de comptes de la corporation qui ont été conservés, sont signalés des fils de maîtres « nés devant que leur père fut franc maître », donc quand leur père était apprenti.

(22) Publication du 5 mars 1426 (style de Pâques) « que d'ores en avant, toutes personnes quelconques d'age compétent (25 ans)..... puissent entres es banières des mestiers dont eulx s'entremettent... et que à ce soient receus par les doyens et soubz-doyens d'iceulx mestiers... » La révolution démocratique de 1423 était l'œuvre d'un parti qui se montra d'abord exclusif.

élèves parvenus à un certain degré de formation s'identifiait avec celui du maître (23). Dans un tableau commandé à Campin durant cette période, qu'y a-t-il de lui et qu'y a-t-il de Roger? Problème insoluble; et de là peut-être la théorie qui tend à supprimer le Maître de Flémalle et à allonger la carrière artistique de Roger.

\*  
\*   \*  
\*

Campin ayant été condamné à une année d'exil le 30 juillet 1432, Roger, qui avait accompli son temps de service depuis cinq mois déjà, se fit recevoir maître le surlendemain. Enchaînement logique des faits, ici encore. Il ne savait pas que son maître serait gracié, trois mois plus tard, à la demande de Marguerite de Bourgogne, comtesse douairière de Hainaut (24).

Nous ne connaissons pas exactement la date de son départ pour Bruxelles, où on le voit installé en avril 1435. De même que Daret, qui se rendit à l'invitation de l'abbé de Saint-Vaast d'Arras, il est probable que Roger ne quitta sa ville natale que sur une offre d'emploi. Cette offre lui vint du Magistrat de Bruxelles, qui devait alors pourvoir à la décoration de l'Hôtel de Ville; et peut-être son mariage dans une famille de Bruxelles, si modeste qu'elle fût, y contribua-t-il. En l'année 1434, tandis que se négocient les préliminaires de la *paix finale*, nous constatons plusieurs visites des édiles bruxellois à Tournai (25). L'exode de Roger eut lieu au cours de cette année, ou de la précédente.

Telle est la donnée des archives. L'art de Roger doit donc exprimer un fond de tradition locale, mais nullement isolé du progrès contemporain. Celui-ci pénétra certainement chez les peintres tournaisiens par leurs relations avec J. Van Eyck de 1425 à 1428. Antérieurement l'évolution du XV<sup>e</sup> siècle peut avoir été personnifiée par Robert Campin lui-même, Valenciennois, sujet de la maison de Bavière qui tenait le pays mosan, et marié avec cette Elisabeth de Stockem, dont le nom évoque la patrie des auteurs de l'Adoration de l'Agneau.

Baron Maurice HOUTART.

---

(23) *Kunst und Künstler*. Juni, 1932, p. 193.

(24) A. V. T. Reg. de la Loi, 1432. Texte reproduit par De la Grange et Cloquet dans Mém. Soc. hist. de Tournai, XXI, 221. Compte d'entremise, 1432.

(25) A. V. T. Compte d'entremise, 1434. Présents de vin : le 22 avril, aux bourgmestre et conseil de la Ville de Bruxelles.



## EEN WERK VAN MATTHYS BRIL

Onder de Nederlandsche kunstenaars, die in de 16<sup>e</sup> eeuw naar Rome trokken, behooren de gebroeders Brill onder de beste. Paul, de bekendste, heeft in de eeuwige stad niet weinig ertoe bijgedragen om den naam van zijn vaderlandsche kunst beroemd te maken. Een lang leven, een groot atelier en een schaar leerlingen, dit alles was er zijn deel. Op gelukkige wijze wist hij Italiaansche met Nederlandsche motieven te vermengen en bereikte ermee een eigen stijl, die vaak voornaam en grootsch van opvatting was. En dat zijn kunst nog vele beloften en mogelijkheden inhield, blijkt wel uit het feit, dat Claude Lorrain er voor een groot deel uit voort kwam.

Maar over Paul Brill willen wij hier niet schrijven; zijn uitgebreid oeuvre is betrekkelijk goed bekend. Wij willen hier de aandacht vragen voor zijn ouderen broeder Matthijs, wiens persoonlijkheid nog grootendeels in nevelen gehuld is. Deze Matthijs brengt elken kunstgeschiedschrijver eenigermate in verlegenheid. Men heeft als een eerste gegeven de faam van zijn kunstenaarschap, die lang na zijn dood heeft voortgeleefd; deze faam was zóó hoog gestegen, dat hij een gewichtige opdracht van Paus Gregorius XIII kreeg tot het vervaardigen van fresco's voor het Vaticaan (1). Men heeft thans deze fresco's als de eenige zekere werken van zijn hand. Maar, hoewel niet onverdienstelijk, schijnen zij toch om het wat dorre coloriet, die faam niet onverdeeld te rechtvaardigen (2). Er is echter meer: men heeft nog een latere getuige, die zijn roem gevestigd heeft. Dit is de graveur Hondius, die in twee reeksen gravures een aantal landschapsteekeningen van Matthijs Brill heeft vereeuwigd, welke getuigenis afleggen van 's meesters rijke fantasie en machtig conceptievermogen. Hij toont hierin, dat hij oude gegevens op origineele manier weet te verwerken tot kunstwerken vol stemming en met groote decoratieve kwaliteiten. Jammerlijk zijn alle origineelen, die Hondius tot voorbeeld strekten, zonder uitzondering verloren en kan men Matthijs' kunst daarom slechts uit dit spiegelbeeld leren kennen.

Naar aanleiding dezer gravures is er menig schilderij en menige teekening aan Matthijs toegeschreven, maar deze toeschrijvingen hebben altijd evenveel bestrijders als verdedigers gevonden. De Uffizi en de Albertina bezitten aldus werken, die op zijn naam zijn gesteld, maar de ernstige

---

(1) Uitvoerig besproken door M. VAES in « *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome* » 1928 (Fasc. VIII).

(2) Het is vooral A. MAYER in zijn boek « *Das Leben und die Werke der Brüder Matthys und Paul Brill* », die hier den nadruk op legt.

beschouwer is hier evenmin overtuigd. Het is daarom interessant, dat het mij onlangs gelukte, in den kunsthandel, een volkomen zeker werk van den jong gestorven kunstenaar te signaleeren. Naast de twee bovengenoemde reeksen gravures van Hondius, berust er in de Bibliothèque Nationale te Parijs eene gravure van een anonymen kunstenaar, die geteekend is : « Matthia Bril in. ». Het toeval heeft nu gewild, dat het schilderij, waaraan deze gravure ontleend is, aan het licht is gekomen.

Dit schilderij (hierbij afgebeeld), groot 32 bij 45 cm., in tempera op perkament (fijnere details hier en daar met inkt ingeteekend), stelt een fantastisch landschap voor, vol met grillige, romantische motieven. Het is geheel in den trant van het klassieke, voor die dagen ideale landschap en het herinnert sterk aan oudere gegevens van Patinier, Bles en van Coninxloo; in zijn overdaad en rijkdom is het echt Vlaamsch. Ondanks de veelvuldigheid van details heeft het een grooten stijl en vele decoratieve kwaliteiten. Een schuchter doorbreken van Italiaansche invloeden (vooral in de bouwwerken) maakt het zeer waarschijnlijk, dat dit werk ontstaan is korten tijd na 's kunstenaars komst te Rome, zoodat wij het op ongeveer 1578 kunnen dateeren. Voor het ontstaan in Italië pleit ook de schildertechniek nl. tempera. De delicate, teer genuanceerde kleuren herinneren even aan het palet van Hans Bol; de stijl is echter veel persoonlijker en krachtiger.

De rechtsche partij nu van deze uitvoerige compositie is nagevolgd door den anonymen graveur, wiens werk in de Bibliothèque Nationale bewaard wordt (zie alb. II) : de rotsachtige heuvels met oude boomen begroeid en gescheiden door een ravijn, waarover een brug gebouwd is, vinden wij lijn voor lijn terug in de gravure. Geen detail is vergeten, zooals bijv. de boerenhoeve met tegenover liggende schuur en het figuurtje op de brug. De eenige vrijheid, die de graveur zich veroorloofd heeft, was, dat hij den voorgrond een weinig wijzigde en er de figuren van Amor en Dood invoegde.

Doordat hij slechts een onderdeel van Matthijs schildering overnam, moest hij op eigen krachten de compositie tot een harmonisch geheel bijwerken. Dit nu mag zeker niet geslaagd heeten. In zijn gravure toch vertoont het bijgevoegde vergezicht op de rechter helft zeker niet de kracht van Bril's schepping (het linker gedeelte) en er is ook geenszins in evenwicht mede bereikt. Als grootste verdienste moeten wij dezen onbekenden graveur daarom ook wel aanrekenen, dat hij op zijn prent den naam van den oorspronkelijken kunstenaar verraden heeft.

Wij zien hier nu het (buiten de fresco's) tot heden toe eenige met zekerheid bekende werk van Matthijs Bril voor ons. Men wist al door



*Tempera-schildering op perkament door MARTINUS BRU.*





Anonyme gravure naar de schilderij van Myrmis Brit.



Hondius' kopersneden, dat Matthijs een zeer persoonlijk talent was, begaafd met rijke fantasie en dat hij grooten invloed op de Nederlandsche landschapsschilders van het einde der 16<sup>e</sup> eeuw moet gehad hebben. Misschien is hij ook de leermeester en vormer van zijn jongeren broeder Paul geweest. Thans weten wij meer, namelijk, dat hij ook een voornaam colorist was en dat zijn delicaat palet in hooge mate de cultuur vertoonde, die hij van zijn oude Vlaamsche voorgangers geërfd had; iets wat wij niet wisten uit zijn Vaticaansche fresco's.

Men kan thans slechts den wensch uitspreken, dat nog veel meer verscholen werken van dezen interessanten meester aan het licht zullen komen.

Westerveld (Haarlem).

M. J. SCHRETLEN.



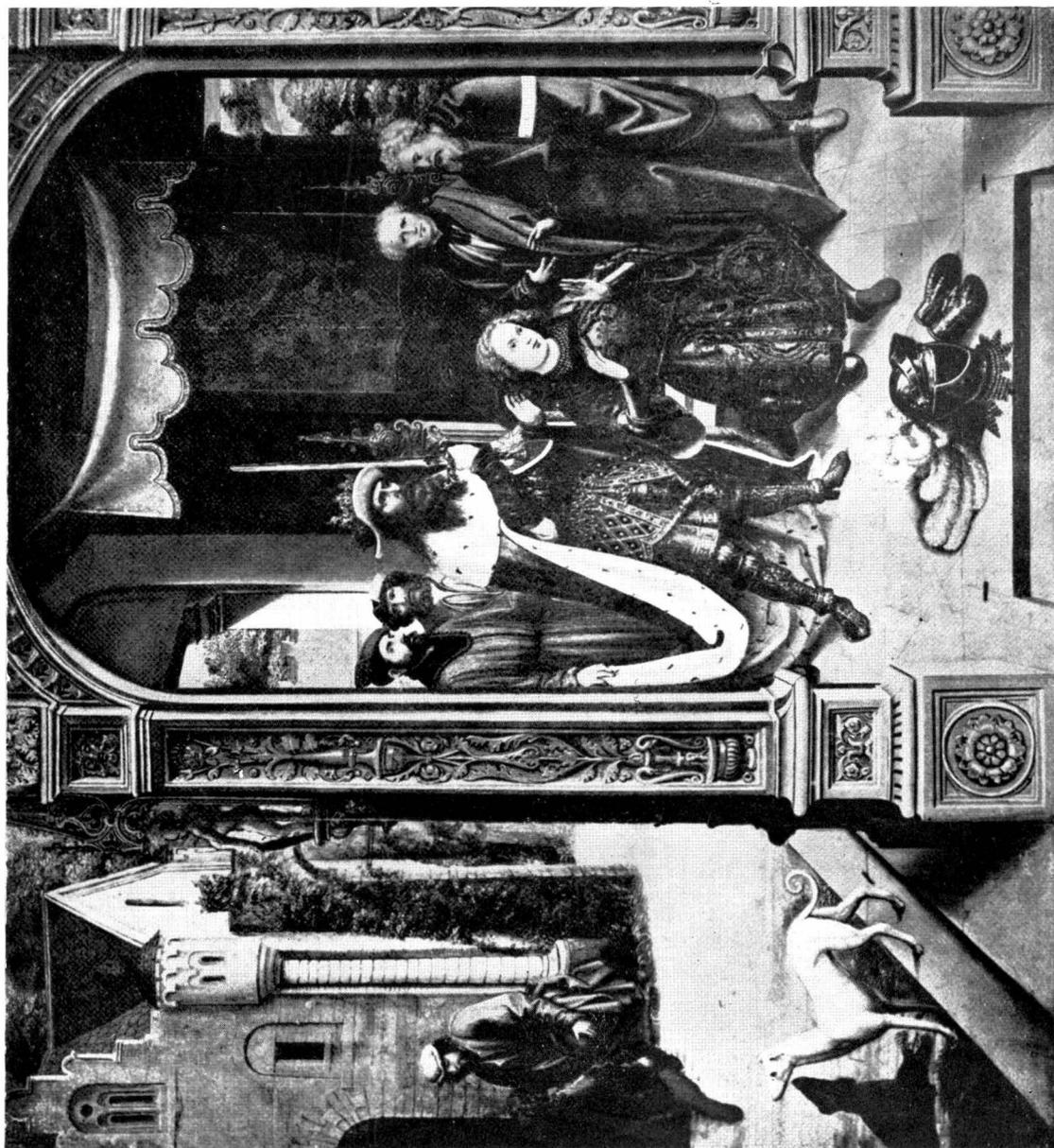
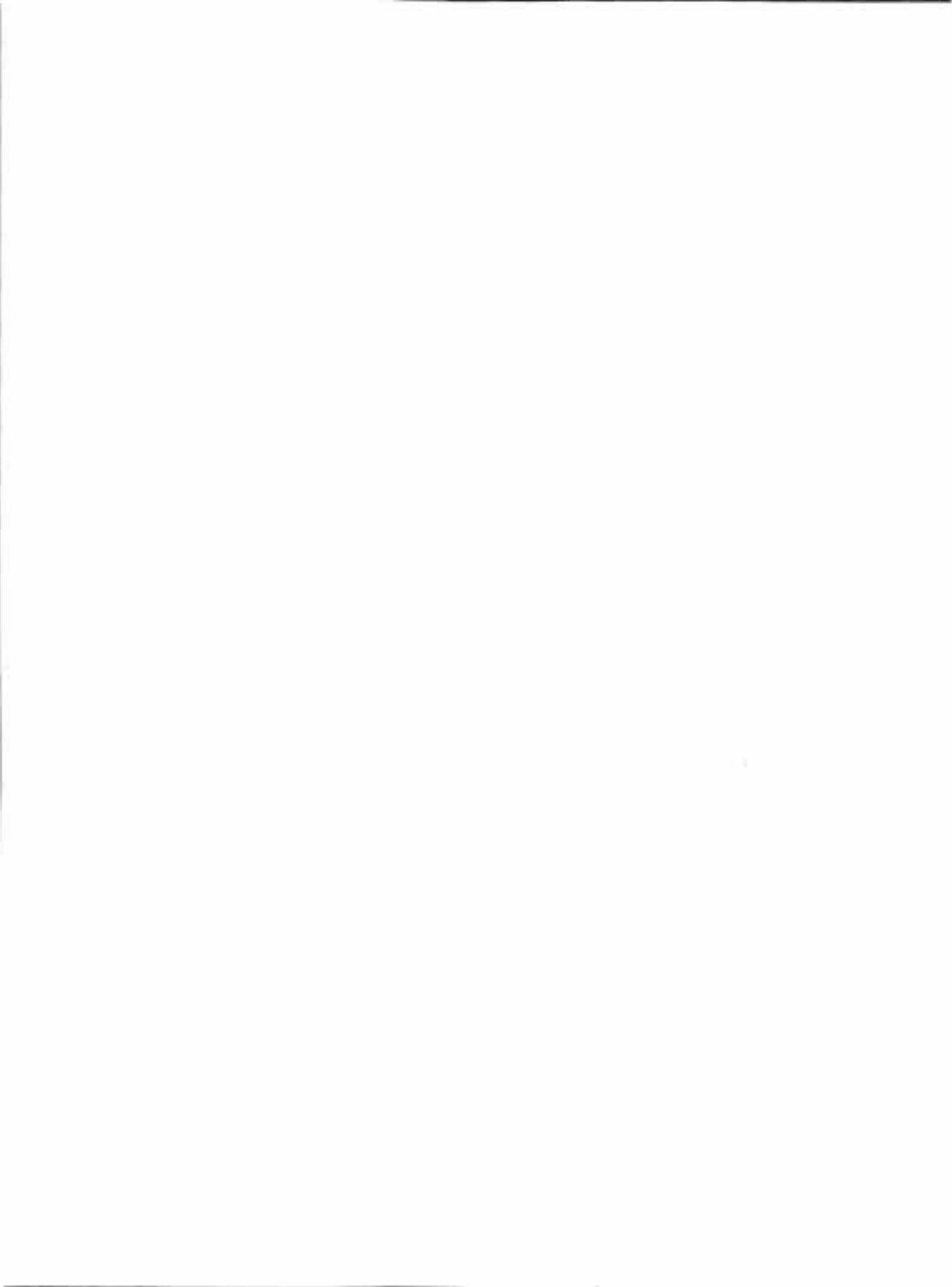


Fig. 1. — VAN ORLEY. Volet d'autel. Aile de gauche.



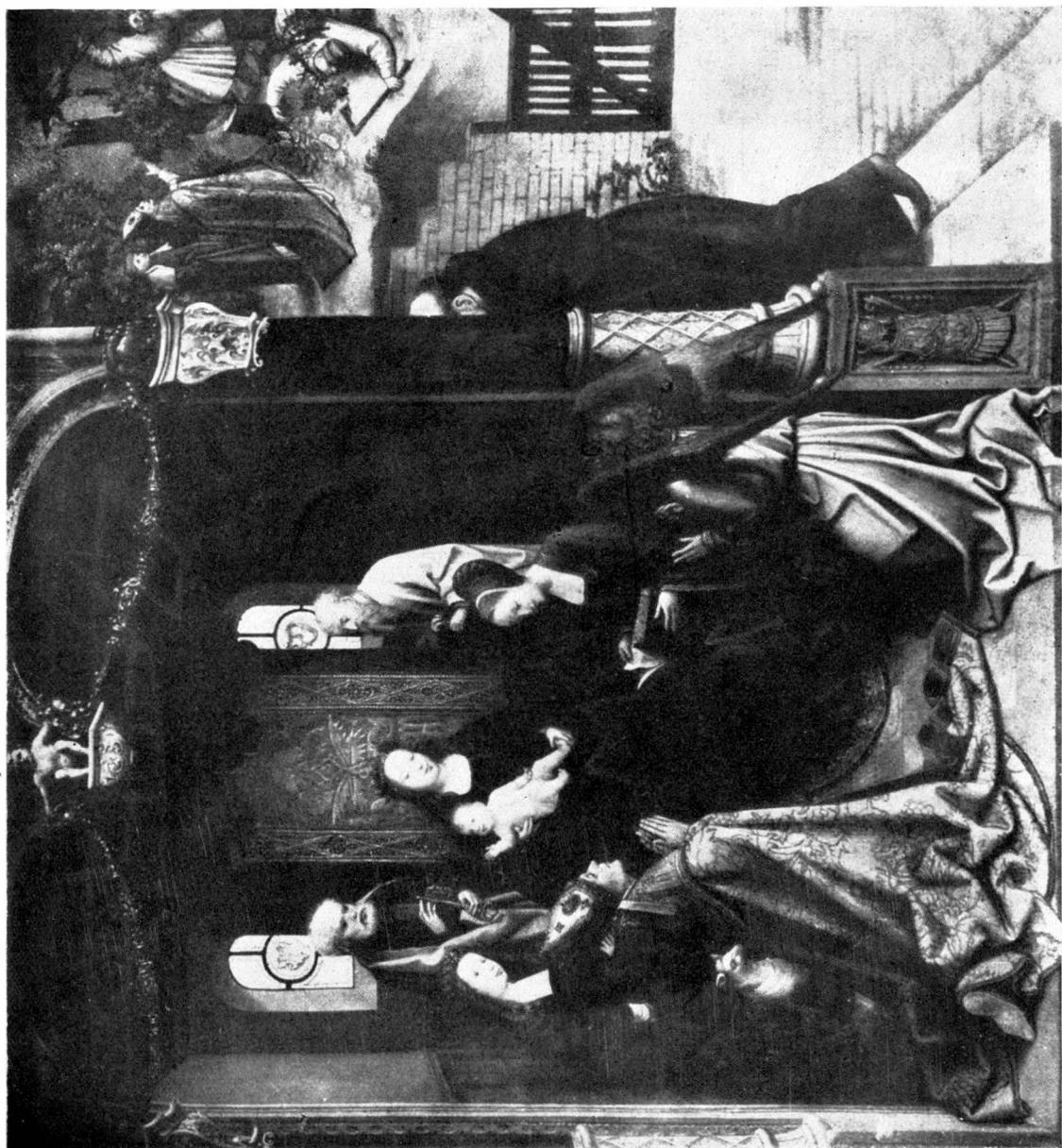


Fig. 2. — VAN ORLEY. Volet d'autel. Aile de droite.



## LES SOURCES LITTÉRAIRES DE VAN ORLEY

Jean Gossart et Bernard van Orley se partagent le VIII<sup>e</sup> volume de l'ouvrage monumental que M. Max J. Friedländer élève à la gloire des peintres qui illustrèrent les provinces belges jusqu'au triomphe de la Renaissance (1). L'œuvre de van Orley n'est pas toujours d'une interprétation facile. L'auteur en convient volontiers. C'est ainsi qu'à propos de deux volets d'autel qui se trouvent actuellement à New-York dans la collection Mortimer Schiff (fig. 1 et 2) il écrit : « Sur l'aile de gauche une scène de légende que je ne puis identifier. Dans un endroit couvert un roi semble sacrer chevalier un jeune guerrier à genoux. Quatre courtisans sont présents. A l'extérieur, sur une esplanade, deux lévriers et, assis devant une maison, un homme barbu qui paraît s'être blessé à la jambe. Sur l'aile qui fait pendant, dans une chapelle, la Vierge avec saint Pierre, saint Paul, sainte Agnès, une deuxième sainte femme, ainsi qu'un évêque et un ange. A l'extérieur, un moine sur le point de pénétrer dans l'enceinte sacrée et comme arrière-fond un miracle de l'évêque » (2). M. Friedländer établit d'autre part à l'évidence que ces deux panneaux constituent bien deux pendants, les grisailles qui décorent leurs dos répondant parfaitement l'une à l'autre (3). Ce point n'est pas indifférent, l'identification d'un des sujets devant selon toute vraisemblance donner le clef de l'autre.

Or, il est certain que le panneau de droite représente un épisode de la légende de saint Martin. Sans chercher plus loin, on lit dans la *Légende dorée* : « Un jour, comme il (saint Martin) était seul dans sa cellule et que ses disciples Sévère et Gallus l'attendaient devant la porte, ceux-ci entendirent soudain plusieurs voix féminines qui s'entretenaient avec lui. Ils lui demandèrent ensuite ce qui en était. Et lui : « Je veux bien vous le dire, mais à la condition que vous ne le répétiez à personne. Sachez donc que les saintes Agnès, Thècle et Marie ont daigné me faire visite! » Et il avoua que souvent il recevait la visite de ces saintes, ainsi que celle des apôtres Pierre et Paul » (4). Ainsi se trouvent donc identifiés tous les personnages, y compris la « deuxième sainte femme » qui n'est autre que sainte Thècle. L'évêque de Tours prie à genoux. A l'extérieur le peintre n'a représenté qu'un seul des deux disciples.

La scène qui se joue à l'arrière-fond n'est pas d'une interprétation moins

(1) *Die Altniederländische Malerei* à Berlin, chez Cassirer. Le volume VIII a paru en 1930.

(2) p. 86.

(3) p. 87.

(4) *Légende dorée*, traduction française de Téodor de Wysema (Paris, Perrin, 1910), p. 622-623.

certaine. Si l'on remonte quelques lignes dans la *Légende dorée*, on y trouve ce passage : « Une autre fois, comme Martin voulait abattre un pin, consacré au diable, en présence d'une foule de paysans, un de ceux-ci lui dit : « Si tu as vraiment confiance en ton Dieu, laisse nous abattre cet arbre et le faire tomber sur toi ! » Et au moment où l'arbre était sur le point de tomber, Martin fit le signe de la croix, et l'arbre, retombant de l'autre côté, faillit écraser les paysans qui se trouvaient là et qui, devant ce miracle, se convertirent à la foi » (5). On aperçoit, au signe de la croix que l'évêque trace de sa main tendue, le diable s'échapper du tronc et les paysans en péril de mort.

Vainement chercherait-on dans la *Légende dorée* un passage permettant d'expliquer textuellement la scène principale du panneau de gauche. Mais dans le roman pieux que Sulpice Sévère écrit sous le titre de *Vie du bienheureux Martin* on lit que notre saint dans sa jeunesse sert dans l'armée sous le « roi » Constance et qu'à quinze ans « il fut engagé, pris et enchaîné par les serments militaires » (6). Ces deux passages, livrés au travail de l'imagination féodale, nous ont valu, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, une des fresques de la basilique inférieure d'Assise, où Simon Martini a représenté le second empereur chrétien, Constance II, fils de Constantin, remettant l'épée au jeune Martin, tandis qu'un écuyer lui ajuste les éperons et qu'un autre lui présente le bouclier (7). La scène qui se déroule dans le tableau de van Orley n'a pas d'autre sujet; les gantelets et le casque, posés à terre, vont compléter l'armure du nouveau chevalier.

A l'extérieur on distingue non pas un mais deux personnages. Celui qui se présente de dos n'est autre que Martin, reconnaissable à sa chevelure bouclée et à ses chausses noires. Il délace les souliers de son serviteur, dont le regard est plein de confusion et d'attendrissement. Ainsi se vérifie ce passage de la *Légende dorée* : « Mais lorsque les empereurs résolurent que les fils des vétérans eussent à servir avec leurs pères, force fut au jeune Martin de s'enrôler. Il avait alors quinze ans. Et, du moins, ne voulut-il avoir qu'un seul serviteur, que d'ailleurs lui-même se plaisait à servir, lui brochant ses vêtements et lui ôtant sa chaussure » (8). Telle est la scène à laquelle nous assistons : Martin, obligé par les devoirs de son état d'avoir un serviteur, mais s'en faisant lui-même le serviteur. Ce trait, d'un caractère si parfaitement évangélique, n'a jamais, que je sache, eu d'autre représentation dans l'art.

GUY DE TERVARENT.

(5) *Légende dorée*, éd. citée, p. 622.

(6) Migne, *Patrologia latina*, t. XX, col. 161.

(7) Venturi, *Storia dell' arte italiana*, t. V, p. 606; Kunstle, *Ikonographie des christlichen*

(8) *Légende dorée*, éd. citée, p. 619.

## LA CHAPELLE MUSICALE DE PHILIPPE LE BEAU

La chapelle musicale de la Cour de Bourgogne, créée par Philippe le Bon, et transmise à son fils Charles le Téméraire, passa ensuite au service de Marie de Bourgogne, sa fille et son unique héritière. A sa mort, en 1482, son époux Maximilien d'Autriche, bien que privé du droit de succession à la couronne, fut investi, néanmoins, de la mission d'exercer une tutelle sur ses enfants, Philippe et Marguerite, comme aussi des pouvoirs de « mambourg » pour la régence des pays, et eut, ainsi, à assurer la gestion de la chapelle jusqu'à la majorité de son fils Philippe le Beau, dont elle devint alors la propriété exclusive.

Au moment du décès de son créateur, en 1467, la chapelle de Bourgogne comprenait encore des éléments musicaux de la période initiale. Quelques notes relatives à son origine et à son évolution seront, donc, de nature à éclairer l'état de la chapelle à cette période.

Afin d'assurer à son institution un caractère artistique, Philippe le Bon avait fondé, en 1424, quatre places d'enfants de chœur à la Sainte-Chapelle à Dijon (1) (\*). Ces enfants fréquentaient en 1427 les écoles de Lille (2), tandis qu'à la Cour même ils reçurent l'enseignement musical par « Jehinne de la Tour, maistre des V enfans de la chapelle » (3). Par une charte de 1431, le duc institua, dans sa chapelle particulière, à Dijon, « une messe quotidienne et perpétuelle, exécutée solennellement à haute voix, à chant et déchant » (4).

Le matériel de chant nécessaire pour rehausser les services divins formait l'objet des soucis constants du duc, ainsi qu'en atteste l'ordonnance de paiement délivrée, en 1431, « à messire Guillaume Ruby, chapelain de la chapelle de Monseigneur en recompense de deux livres de chant qu'il a faits pour ladite chapelle et aussi pour avoir un bréviaire... 19 livres » (5).

La plus ancienne liste connue des membres de cette chapelle date de l'année 1443.

En voici les noms :

A Messire Nicaise Dupuis,	premier chapelain
— — Pierre de Fontaines, aussi	»
— — Gilles de Bins, dit Binchois	»
— — Richard de Bélenges	»
— — Pierre Maillart, dit Petrus	»
— Jehan de la Tour	»

(\*) Les chiffres entre parenthèses renvoient aux notes qui ont été groupées à la fin de ce travail.

Les chiffres précédés des lettres I. B., entre parenthèses, renvoient à l'Index Bibliographique.

- Messire Nicolas Boidin »
- — Mathieu de Brade, aumônier »
- — Toussaint de la Ruelle »
- Jean du Passaige »
- Messire Jean Floquet »
- — Clément Hebert »
- Jaquet Le Fen »
- Messire Philippe Siron »
- Constant de Trecht »
- Messire Guillaume Ruby »
- — Heclos de Mailly,     clerc de la chapelle
- Jeannin Lambin             » » » »
- Petit Jean Charvet, qui a servi en office de sommelier de la chapelle
- Colot de Grincourt, aussi sommelier
- Jeannin Caron             »     »
- Erart Potier, fourrier de la chapelle (6).

Dans ce groupe de musiciens se retrouve *Jehan de la Tour*, qui, dès 1428, donna l'instruction musicale aux enfants de cette chapelle, dont, malheureusement, les noms font défaut. Ce maître fit acter son testament le 20 septembre 1464; il s'y trouve qualifié de « subdiacre », chantre de la chapelle du duc de Bourgogne, à Dijon, chanoine prébendé des églises de Saint-Pierre à Lille et de Sainte-Walburge à Furnes (39). Par son rôle d'éducateur musical des choraux il a dû contribuer efficacement à la formation et au développement artistique de cette phalange de chantres; ses efforts reçurent leurs récompenses par l'octroi d'un lot de prébendes parmi lesquelles celles mentionnées plus haut, ainsi qu'une autre du Chapitre de Condé, le 11 octobre 1439 (7).

Une autre influence, aussi ou plus pénétrante encore, sur le caractère artistique des prestations musicales de cette chapelle fut exercée par cet autre chantre de la première heure, *Gilles de Bins* dit *Binchois*. D'abord archer de corps du comte de Suffolk, en 1424 et 1425, il devint ensuite chapelain et membre de la chapelle bourguignonne. Cette situation, plus propice à l'écllosion de ses penchants musicaux, lui permit de se livrer à des compositions, au nombre desquelles on peut citer ses « Passions », œuvre que son maître gratifia généreusement, en 1436. En novembre 1439 le duc délivra deux lettres patentes, dont la première le nomma secrétaire aux honneurs, et la seconde lui accorda une prébende au Chapitre de Sainte-Waudru, à Mons (8). Rangé, successivement, 5<sup>me</sup> chapelain de la chapelle (en 1436), 4<sup>me</sup> (en 1441), 3<sup>me</sup> (en 1445), 2<sup>me</sup> (en 1449), il tenait encore cette place en 1452 (9).

*Pierre Maillart*, dont le nom figure aussi dans cette liste, était titulaire d'une prébende canoniale de la collégiale Sainte-Gudule, à Bruxelles, en

1432, ainsi que d'une autre du Chapitre de Saint-Pierre, à Anderlecht (10).

Le nom d'un autre des chapelains de cette chapelle primitive, *Pierre de Fontaines*, est cité encore en 1513, lorsqu'à l'occasion de son décès, une prébende de la chapelle souveraine à la Cour de La Haye, en Hollande, est transférée au nom de « maistre Jehan Vos, fils Ghisbrecs » (11). Bien qu'à cette date le chapelain de 1443 dut être centenaire, il n'est, à notre connaissance, aucun élément qui oblige à conclure qu'il ne s'agisse de lui.

Cette chapelle de la Cour de Bourgogne, pour laquelle son créateur, Philippe le Bon, eut une sollicitude avérée et persévérante, fut « une des meilleures et des plus accordées que l'on sceut nulle part ». A son décès, en 1467, elle était administrée par le premier chapelain Philippe Siron et se composait, au total, de trente membres, comprenant les chantres, adultes et enfants, les chapelains et les clercs.

Voici les noms de ceux qui la composaient alors, avec l'indication de leurs gages respectifs.

A Messire Phle Siron,	premier chappelain, ... ..	36 s.
— Constans de Langbrouc	» ... ..	1 franc royal
— Maistre Robert le Pelle	» ... ..	id.
— Messire Anthoine Mauret, ausmonier ducal, feu msr.	... ..	id.
— — Anthoine de Franceville, chappelain	... ..	id.
— — Estienne de la Motte	» ... ..	id.
— — Gilles Brits	» ... ..	id.
— — Robert Olivier	» ... ..	id.
— Jehan de la Bassée	» ... ..	id.
— Mathias Cocquel	» ... ..	id.
— Messire Gilles Jaye	» ... ..	id.
— — Pierre le Cannone	... ..	id.
— Jehan Pincot dit Nicodemus,	chappelain ... ..	id.
— Phle du Passage	» ... ..	id.
— Messire Claude le Petit, ténoriste, clerc	... ..	12 s. roy.
— — Robert Mourton	» ... ..	id.
— — Pasquier Desprez	» ... ..	id.
— Jobes de Tricht	» ... ..	id.
— Jehan le Caron, sommelier de l'oratoire	... ..	11 s. r.
— Messire Wautre Maes	» ... ..	7 s. r.
— Gillet de Bouseys	» ... ..	id.
— Coppin Bucquel	» ... ..	id.
— Pierquin Duwez	» ... ..	id.
— Pierquin Basin	» ... ..	8 s. r.
— Joachim Pannier, fourier	... ..	6 s. r. (12)

\*  
\*   \*  
\*

Charles le Téméraire, fils et successeur de Philippe le Bon, tint à maintenir bien haut la réputation artistique de la chapelle souveraine. Lui aussi aimait la musique, et son talent musical a été célébré par divers historiens. Olivier de la Marche, chevalier, conseiller et maître d'hôtel du duc de Bourgogne, a écrit que le prince avait l'art inné et qu'il en apprit les règles avec une réelle perfection. Les premiers principes de l'art musical lui avaient été enseignés par *Robert Morton*, un musicien anglais attaché à la chapelle de 1457 à 1474 (+1475) (13), tandis qu'*Antoine Busnois* l'initia, ensuite, aux mystères du contrepoint.

En août 1457, alors encore comte de Charolais, il se préoccupa déjà du répertoire musical de la chapelle; il octroya 72 sols à Morisses de Haac, écrivain de livres à Bruges, pour avoir « loyé » en cuir de cerf et en parchemin deux livres de chant que le comte avait fait écrire à Bruges (40).

Son talent musical se manifeste de par ce fait qu'au cours d'une visite à Cambrai, en 1460, il composa un motet, qui, séance tenante, fut exécuté par la maîtrise de la cathédrale. Au surplus, le duc chantait d'une façon exquise et pinçait de la harpe avec ravissement.

D'une culture musicale bien solide et d'une science toute profonde, servis à souhait par des dispositions naturelles, on s'étonnerait de ne pas voir sa chapelle l'objet de ses soucis constants de perfectionnement. Mais l'extrait suivant d'une ordonnance de 1471, qui eut pour but de régler l'état de sa maison, établira ces soucis : « En l'an mil iiij<sup>e</sup>lxxi Monseigneur le duc Charles fist renouveler et publier l'estat de sa maison. Et premiers ordonna que en sa chapelle auroit ung evesque jacopin et trois autres jacopyns, quinze confesseurs pour prescher et dire messes. Item trente chapellains chantres, ung organiste, ung sommelier de la chapelle, ung clercq de l'oratoire, un huissier et ung fourrier, ung aulmosnier et ung soubzaulmosnier » (14).

Il existe quelques listes de membres de la chapelle de Charles le Téméraire dans les sources suivantes :

1° Aux Archives du Royaume, à Bruxelles. — *Chambre des Comptes* n° 1924, f° 33. — Compte du 1<sup>er</sup> janvier 1468 (a. s.) au 31 mars 1468.

2° Ibidem. — *Idem*, n° 1925, f° 49. Compte du 1<sup>er</sup> janvier 1470 (n. s.) au dernier décembre 1470.

3° Ibidem. *Etat et Audience*, reg. n° 9.  
f°s 242, 1474, 13 juillet, liste dressée à Jaumont.  
243, — 20 — , — — à Maestricht.  
244, — 7 août, — — à Neuss.

et une série d'autres listes successives dont la dernière occupe le folio 259; elle est datée du 6 décembre 1475 et est dressée à Nancy.

Le personnel de la chapelle a subi, depuis la mort de Philippe le Bon, de légères modifications par suite de décès et de départs. Les nouveaux éléments enrôlés étaient de valeur; parmi eux se trouvait le compositeur *Antoine Busnois*. Il y en eut d'autres aussi, d'une réputation moins brillante, leurs noms se retrouvent tantôt dans les listes, tantôt ailleurs, ainsi qu'en témoigne ce document : « Quittance de Thomassine Deparis, natifve du royaume d'Angleterre, vefve de feu Jehan Stewart, en son vivant chantre de la chapelle domesticque de feu monseigneur le duc Charles » (6, b).

L'importance acquise par le groupe musical de la chapelle, sous le règne de Charles le Téméraire, ressort une fois de plus d'un état de la maison du duc Charles de Bourgogne, dressé par Olivier de la Marche, le 1<sup>er</sup> novembre 1474. En débutant il écrit :

« J'ay mis en brief ce que jay peu comprendre de l'estat de la maison du duc Charles de Bourgogne, mon tres souverain seigneur, ensemble les ordonnances de la guerre et commencerons a l'estat de sa maison et au service de Dieu et de sa chapelle, qui doit estre commencement de toutes choses.

» En sa chapelle a quarante hommes a comprendre ung evesque, son confesseur, et trois autres jacopins et prebstres et confesseurs, autres chappellains et autres officiers, organistes et sommelier. Lesquels chappellains, chantres et officiers sont gouvernez par le premier chappelain. Et tous les jours ou qu'ilz soient, chantent les heures du jour, et la grande messe sollempnelle, ouquel service et à toutes heures est le prince, quand ilz sont devers luy, et principalement a la messe et aux vespres. Et n'est pas à oublier que levesque dessus dict et les freres jacopins sont grantz clerqz, scavantz, docteurs et prescheurs et preschent tres souvent. » (15).

Les textes suivants, extraits du même état, confirment les préoccupations du souverain en vue de s'entourer de musiciens d'élite.

« Le duc a ung escuier descurye... soubz l'escuier sont trompettes, menestriers et autres joueurs d'instrumens, messagiers et chevaulcheurs portans les armes du prince...

» Le duc de Bourgogne a douze trompettes de guerre, les meilleurs quil a sceu finer...

» Le duc a six haulx menestriers qui sont gouvernez par ung des menestriers qui est Roy d'iceulx et portent les armes du prince. Et sont comptez par les escroes comme les trompettes.

» Le duc a quatre joueurs de bas instrumens pareillement comptez et portent les armes du prince.»

\*  
\*   \*  
\*

Trois années plus tard, le 5 janvier 1477, le duc Charles le Téméraire, dont le règne porte le reflet de sa nature névropathique et de son caractère impétueux, trouve tragiquement la mort en combattant sous les murs de Nancy. La succession du trône passa, dès lors, à sa fille Marie de Bourgogne.

Née à Bruxelles, en février 1457, de la seconde union contractée par son père, avec Isabeau de Bourbon, Marie de Bourgogne était célibataire encore au moment du décès paternel. Elle s'unit, par procuration, le 21 avril 1477, à Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III, et la célébration du mariage se fit le 19 août suivant.

Un état de la chapelle bourguignonne daté du 7 juin 1477, antérieur de deux mois à l'union de Marie de Bourgogne avec Maximilien d'Autriche, fournit sa composition telle que la laissa Charles le Téméraire au moment de sa mort. Voici la liste de ses membres :

Messire Philippe Siron	... ..	18 sols
Constant (de Languebrouck)	... ..	12 sols
Messire Pierre le Canoyne	... ..	id.
Mordemus (?) (Nicodemus dit Pincot)	... ..	id.
Mathias Cocquel	... ..	id.
Messire Robert Olivier	... ..	id.
Philippe du Passage	... ..	id.
Messire Pasquier des Prez	... ..	id.
— Wauter Maes	... ..	id.
Jacques Bourle (Boucle? Boucquel?)	... ..	id.
Messire Antoine Busnois	... ..	id.
— Claude Petit	... ..	id.
— Pierre Basin	... ..	id.
— Thomas France	... ..	9 sols
Pasquier Louis	... ..	id.
Messire Jehan Sainpain	... ..	id.
Gilles de Bourses	... ..	id.
Pierre Vurst (Brust, Beurse)	... ..	id.
Pierre Duvez	... ..	
Maître Jean Parmentier	... ..	18 sols
Messire Jehan Fricot	... ..	12 sols
Maître Ysembart de Bru	... ..	9 sols
— Guy Constantin	... ..	id.
Messire Jehan Ermitte	... ..	id.
— Hugues Constantin	... ..	6 sols



### Chapelle :

L'evesque de Salumbrie ... ..	xxiiij s.
Messire Phelipe Siron ... ..	xxiiij s.
— Pierre le Canonne ... ..	xij s.
Phelippe du Passage ... ..	id.
Cordier (Jean) ... ..	id.
Messire Jehan Sampeyn ... ..	id.
— Pierre Bazin ... ..	id.
— Pasquier Louis ... ..	id. barré
Pierre du Wez ... ..	id.
Maistre Engueran le Quien ... ..	ix s.
Fernande Lotius (Botins) ... ..	id.
Messire Guille Teynsel (Steynsel) ... ..	id.
Pierre Beurse ... ..	id.
Quentin de Carne (Crane) ... ..	id.
Messire Phelipe Goguet ... ..	id.
— Pierre de le Mote ... ..	id.
Eustasse le Blancq ... ..	viiij s.
Pierre Hedeault ... ..	id.
Jenne le Clain ... ..	iiij s.
Bernard Cuiller ... ..	id.
Loupe Fernande ... ..	id. » (21)

Voici un relevé des noms de membres de la chapelle, au cours de l'année du décès de la jeune souveraine. Il contient pour la plupart d'entr'eux des qualifications utiles à connaître :

Messieurs Philippe Siron, premier chappellain  
 Pierre le Canonne  
 Jehanne Sampain  
 Jean Cordier  
 Anthoine Busnois  
 Pierre Basin, priebtres chappellains  
 Pierre Duwez  
 Quentin de Crane  
 Martin le teneur, chantres de la chapelle domestique de l'ostel de mondit seigneur  
 Maistre Jacques Saumaiges, ausmonier  
 Messire Philippe Gogher, soubz ausmonier  
 Messire Nicolas Mayoul, chappellain de la premiere basse messe  
 Maistre Enguereau le Quien, et  
 Fernande Boutins, sommeliers de l'oratoire  
 Messire Cornille de Loo, chappellain des maistres d'hostel  
 Jacques Mouchet  
 Pierre de la Motte  
 Anthoine Bugun, prestres.

Parmi ceux qui composent les chapelles de 1481 et de 1482 se comptent quelques personnalités intéressantes, et en raison de ce qu'ils passèrent, en 1482, au service de Philippe le Beau, il sera utile d'annoter les particularités qui ont pu être recueillies au sujet de chacun d'eux.

Les noms sont rangés par ordre alphabétique et la notice qui leur est consacrée sera suivie de l'indication des sources auxquelles les renseignements ont été puisés; la plupart de ces sources sont énumérées dans l'Index Bibliographique (I. B.) dressé à la fin de l'article, où on les retrouvera sous le numéro qui suit les lettres I. B.

BASIN (Basyn, Bazin, Bazyn), messire Pierre. Avant son engagement à la chapelle du duc de Bourgogne, il était clerc attaché à la maîtrise de Saint-Donatien à Bruges, où il fut nommé maître de chant le 24 décembre 1465. Il est remplacé dans cet office avant le 23 juin 1466. Ce fut le moment, sans doute, de son admission dans la chapelle de Philippe le Bon, en qualité de sommelier de l'oratoire. Son nom figure dans la liste du 1<sup>er</sup> janvier 1467, aux gages de 8 sols par jour; dans celle du 2 février 1481 il est annoté comme chantre à 12 sols par jour. Dans la suite Basin retourna à Bruges, où la 14<sup>e</sup> prébende canonique de l'église Saint-Donatien lui avait été accordée. Du 17 janvier 1491 jusqu'en janvier 1492, il y reprit, intérimairement, l'office de maître des chœurs, en l'absence du titulaire, Jérôme de Clibano, dont il sera question plus loin. Il a joui, probablement aussi, des bénéfices de la prébende de Bois-le-Duc, et de la cure de Zélande dont les rôles de 1473 portent son nom. Sa prébende de Bruges fut transférée à Jérôme de Busleiden, lors de son décès, qui eut lieu le 19 avril 1497, si l'on considère comme sienne l'épithaphe tracée sur une pierre commémorative qui jadis se trouvait au devant de l'autel de la chapelle de la Ste-Croix, en l'église Saint-Donatien de Bruges; elle portait ses armoiries avec l'inscription : *Hic facit Dominus Petrus Basyn conciliarium Ducis Burgundiae Comitum Flandriarum. etc. qui obiit an<sup>o</sup> MCCCCXCVII die XIX aprilis.*

I. B. 3; 7; 8, a) reg. n° 1872, année 1482, f° 146, reg. n°s 1923, 1924, 1925 (49); 8, b) n°s 12 et 1249<sup>a</sup>, et J. GAILLARD. Inscriptions funéraires de la Flandre orientale. T. I, p. 185.

BEURSE (Burst, Buise, Burse, Bursin, Buvisse, Vurst), Pierre, organiste. Il était attaché à la chapelle de Charles le Téméraire en 1473, et y remplit l'office d'organiste, en remplacement, sans doute, de Philippe du Passage, chantre et organiste dans la même chapelle, dont il sera question plus loin. Son talent lui valut d'être choisi par Marie de Bourgogne pour être son initiateur au jeu du clavier. Maximilien se délectait aussi, au cours de sa maladie en 1480, aux ressources variées du talent de Beurse, jouant tantôt de l'orgue, tantôt de la flûte, tantôt du luth. Tous ces agréables services rendus, journellement, furent reconnus par un don de 20 livres. Son nom figure sur la liste du 2 février 1481; l'année suivante Maximilien lui octroya une somme de 24 livres, pour s'être désisté de son bénéfice de clerc de Ziericzee, en Zélande. En 1473 son nom figurait aussi sur les rôles des bénéfices aux « coustreries des Flandres » et aux « coustreries de Hollande ». La liste du personnel de la chapelle de 1492-1495, qui fait suite à celle de 1481, ne porte plus son nom, son poste d'organiste est alors occupé par Godefroid Nepotis. Un organiste du dôme d'Utrecht, en 1488, nommé Pierre Buvisse et une autre fois Beurse, pourrait être identifié avec l'organiste de la Cour de Bourgogne.

I. B. 1; 2; 7, t. III, 163; 8, a, n° 1872, année 1480, f° 77; 8, b, n° 1249<sup>a</sup>.

BOUTINS (Botins, Botuit, Lotius), Fernand, est mentionné dans l'état de la chapelle du 30 septembre 1479, à 9 sols, par jour, et dans celui du 22 novembre, à 8 sols.

I. B. 6, t. VIII, 65; 8, a) n° 12, p. 284; n° 1872, a° 1482, i° 146.

BUILLER, voir CUILLER.

BUSNOIS, ou DE BUSNE, Antoine, prêtre, entra au service de Charles le Téméraire au mois de décembre 1467, en qualité de chantré et de demi-chapelain, c.-à-d. que son service à ce dernier titre ne s'exerçait que pendant la moitié d'une année. De ce chef, une indemnité pour l'achat d'une robe de livrée lui fut accordée en 1470, et, plus tard encore, un don de 16 livres fut octroyé à « messire Anthoine de Busne dit Busnois, chappellain de la chapelle domestique de mondit seigneur... en considération de plusieurs agréables services quil lui a faiz... » (19). Ces services agréables comprenaient vraisemblablement ses prestations comme professeur de musique. Il resta attaché à la chapelle de la maison de Bourgogne après la mort de Charles le Téméraire; une liste des membres du 30 septembre 1479 le mentionne encore, comme aussi une autre de 1482 (voir ci-après). On le retrouve dans la suite à Bruges fonctionnant comme *rector cantoriae* à l'église Saint-Sauveur; il y mourut, en cette qualité, le 6 novembre 1492. Son nom figure sur les rôles des prébendes du Chapitre de Condé et de la Tholne (en Hollande). Il était titulaire d'une prébende de doyen à Oost-Voerne (en Hollande) et le 4 mai 1473 il résigna, à Maastricht, la direction de la chapelle de Saint-Silvestre au château de Mons. Il obtint, le 27 janvier 1481, une prébende canoniale à l'église de Saint-Gommaire, à Lierre. Il est l'auteur de quelques œuvres musicales très avantageusement appréciées (20).

CANONNE, voir LE CANONNE.

CORDIER (Cordovaero), Jean. Il fit ses débuts dans la chapelle pontificale, vers 1472, avec Josquin Després. Gaspar van Weerbeek, maître de chapelle à la Cour de Galéas Sforce, duc de Milan, l'enrôla en 1475. Vers 1480 il était attaché en qualité de chapelain et de ténor à la maîtrise de l'archiduc Maximilien d'Autriche. Celui-ci, malade en 1480, à La Haye, le manda près de lui pour l'entendre dans son répertoire, de même encore en 1482. Jean Cordier, lui-même malade en 1482, fut temporairement remplacé par Chrétien de Vos, de Louvain, mais reprit service par après, car, en 1487-88 il reçut une gratification de 20 livres pour ses bons services. D'autres avantages encore lui furent octroyés en récompense de son activité de chantré, dont le talent était hautement apprécié. Au cours de la même année, il se trouva à Bergen-op-Zoom où le magistrat lui fit une réception et lui versa le vin d'honneur. Outre une pension que Galéas Sforce lui avait accordée, il jouissait encore des bénéfices d'une prébende canoniale de Sainte-Walburge, à Furnes, qu'il permuta, en 1483, contre la 26<sup>e</sup> prébende de Saint-Donatien, à Bruges. Le 14 juin 1490, il obtint la 4<sup>e</sup> prébende canoniale de Saint-Gommaire à Lierre, qu'il permuta, en 1493, avec Guillaume Michaelis, pour celle de la « coustrerie de l'église paroissiale de Loffinghe », diocèse de Tournai. Son nom figure aussi sur les rôles de 1473 pour une prébende à Mons et une autre à Zierickzee. Entretemps, on lui accorde, en 1487, un congé afin de lui permettre de se rendre à Milan, et un autre, en 1492, en vue d'un pèlerinage *ad Limina Apostolorum*. Lors d'une visite faite à Anvers en 1493, il fut reçu avec grand honneur par le maître de chapelle de N.-D., Jacques Barbireau, qui le régala de quelques pots de vin octroyés à cet effet par les administrateurs de la Confrérie de N.-D. Un sauf-conduit, délivré par le prince, en septembre 1496, lui permit de rentrer en Flandre, au retour d'un voyage en Italie. Cordier, devenu malade en 1499, ne se remit plus et s'éteignit à Bruges en 1501, où il fut enterré en l'église Saint-Donatien, à côté de l'autel de Saint-

Jean-Baptiste; une pierre funéraire encadrée dans le mur et un tableau rappelèrent sa mémoire.

I. B. 1, tt. II, III, VI, VII, VIII; 2; 3, t. I; 8, a) reg. 1872, a° 1482, f° 146, reg. 1926, f° 102; 8, b) n° 1249<sup>a</sup>; 14, t. II, 425, t. VII, 59.

CARNE (Crane, Crasne), Quentin de. Fixé à Dunkerque avec sa famille, il quitta cette ville, en 1480, à la demande de Maximilien, qui lui assura une place de chantre dans sa chapelle, aux gages de neuf sols par jour. Il n'est plus mentionné en 1492.

I. B. 7, III, 165; 8, a) 1872, a° 1482, f° 146.

CULLER (Builler), Bernard, n'a pas laissé d'autre trace.

CYRON, voir SIRON.

DUWEZ, Pierre, voir ce nom, plus loin, parmi ceux de la chapelle de Philippe le Beau.

GOGUET (Gogher), Philippe, sous-aumônier, n'a pas laissé d'autre trace que celle de sa présence dans la chapelle en 1481 et en 1482.

I. B. 8, a) reg. 1872, a° 1482, f° 146.

HEDEBAULT (Heddebault, Hurbault), Pierre. Ce chantre possédait une prébende de la chapelle de Saint-Jean à l'église de Soignies, qu'il résigna en novembre 1490-91.

I. B. 8, a) reg. n° 20386, f° 5.

LA MOTTE, messire Pierre. Son nom figure aussi dans le compte de Maximilien, dressé à Bruxelles le 1<sup>er</sup> avril 1476, aux gages de 13 livres 10 sols et dans celui du 1<sup>er</sup> avril 1486, avec 6 sols.

I. B. 8, a) reg. 1872, a° 1482, f° 146; 8, b) reg. 12, f° 284.

LEBLANC (Leblancq), Eustache, est mentionné comme fourrier de la chapelle, aux gages de sept sols, dans l'état de décembre 1476; et de huit sols, dans celui du 30 septembre 1479. Son nom figure sur les rôles de 1473 pour une prébende de N.-D. de la Salle, à Valenciennes, et une autre des coutreries du Hainaut.

I. B. 6, t. VIII, 63 & 65; 8, b) n° 1249<sup>a</sup>.

LEBLANC (Leblancq, Le Clain, Leclam), Jennin ou Jehan, est inscrit dans l'état du 30 septembre 1479 avec 3 sols, tandis que dans celui du 22 novembre 1486, ses gages se sont élevés à 6 sols. Son nom figure sur les rôles de 1473 pour une prébende de St-Pierre du château de Namur. En 1501, il partage avec Gilles Reyngot l'office de sommelier de la chapelle du duc de Luxembourg.

I. B. 6, t. VIII, 63 & 65; 8, reg. 12, f° 284 et 1249<sup>a</sup>. Arch. départ. du Nord, à Lille, B. 3382, n° 113820.

LE CANONNE (Canoine), messire Pierre, est inscrit sur la liste du personnel, dressée en 1465, et sur celle de 1482, comme chapelain-chantre; ses gages, qui au 7 décembre 1471 étaient de 9 sols, s'élevaient au 30 septembre 1479 à 12 sols. Son nom figure sur les rôles de 1473 pour une prébende à Bruxelles.

I. B. 6, t. VIII, 63 & 65; 8, a) n° 1872, a° 1482, f° 146, n° 1922, f° 130; 8, b) 1249<sup>a</sup>.

LE QUIEN, Enguerrand, est mentionné aussi dans l'état du 30 septembre 1479 aux gages de 9 sols, et dans celui de 1482.

I. B. 6, t. VIII, f° 65; 8, a) reg. 1872, a° 1482, f° 146.

LOTIUS, voir Boutins.

LOUIS (Looms, Leonis), Pasquier, chantre, appartenait à la chapelle dès 1469. Il est inscrit comme sommelier avec 6 sols 3 den. dans l'état du 7 décembre 1476, et avec 9 sols dans l'état du 30 septembre 1479. Son nom figure sur les rôles de 1473 pour une prébende à Roc, une autre à la chapelle du château de Gand, et une autre de Middelbourg.

I. B. 6, t. VIII, 63 & 65; 8, a) reg. 1925, f° 51, 58; 8, b) 1249<sup>a</sup>.

LOUPPE, Fernand, pourrait être un fils du chirurgien de la Cour, nommé Louppe de la

Garde. Il est inscrit dans le compte du 1<sup>er</sup> avril 1476, pour une somme de 4 livres 10 s., et dans celui du 30 septembre 1479 avec des gages de 3 s. par jour.

I. B. 6, t. VII, 228, t. VIII, 65.

PASSAIGE (Passage), Philippe du, qui, à Anvers, est cité sous la forme flamande de son nom, *van den Gate*, est nommé, parfois aussi, de *Passagio* ou *Passadio*, dénomination d'une consonnance étrangère qui fait songer à une origine italienne pour ce musicien. Celle-ci paraît même probable, puisqu'un chanoine du Chapitre de St-Rombaut, à Malines, en 1488, Jean du Passaige dit Augustin, et, vraisemblablement, un frère de Philippe, était originaire de Nurcia, en Italie. Ce Jean et son frère Philippe étaient des bâtards, nés, sans doute, de cet autre Jean, surnommé Augustin, ténor de la chapelle souveraine, chanoine de l'église Sainte-Gudule, à Bruxelles, qu'un acte du 30 septembre 1462, dressé après sa mort, qualifie aussi de bâtard. Sa succession évaluée à 510 livres 12 escalins, qui de par son état de bâtard devait revenir de droit au Souverain, fut abandonnée à sa mère et à ses enfants. Jean du Passage, dit Augustin, l'aîné, pourrait être identifié avec celui de ce nom, qui fut originaire de Besançon et attaché à la chapelle papale, comme ténor, en 1426, en faveur duquel le pape Martin V témoigna d'une grande estime, en le nommant son secrétaire apostolique et chanoine de la Terraziena et de Spoleto, en Italie. Il devint, ensuite, ténor de la chapelle du duc de Bourgogne, dont il fit partie de 1438 à 1444, et peut-être plus anciennement déjà, car on le dit chanoine de Ste-Gudule à Bruxelles, en 1428. Rombouts qui donne cette particularité, le confond peut-être avec son fils porteur du même nom, car il lui attribue aussi la qualité de chanoine de Saint-Rombaut à Malines et de chanoine de St-Donatien, à Bruges, titres que seul le second du même nom possédait et portait encore en 1488.

Philippe du Passaige, fils bâtard de Jean l'aîné, ténor à la chapelle du duc de Bourgogne, reçut, par acte du 8 octobre 1470, licence de tester devant notaire ou échevins. Il était attaché à la chapelle ducale dès 1465, son nom est inscrit encore dans les états de la maison souveraine du 7 décembre 1476 et du 30 septembre 1479, comme chantre aux gages de 12 sols par jour. Il remplit aussi dans la chapelle de Charles le Téméraire l'office d'organiste. Marié à Maria van den Berghen, il alla habiter Anvers, avant 1487; là, il entra comme ténor, au service de l'église N.-D., où son frère Jean, avait lui aussi trouvé un emploi de chantre, en 1481. Le 25 février 1487, Philippe du Passaige remit au Chapitre de l'église N.-D., à Anvers, une partie de son avoir, soit 150 livres de Brabant, dont il toucha, annuellement un intérêt de 15 livres.

On a écrit que le père de Philippe portait le même nom et était organiste à la Cour de Philippe le Bon. Nous n'avons point rencontré deux musiciens nommés du Passage et portant le même prénom Philippe, ni, une citation confirmant cette assertion. Celle-ci paraît être issue de l'interprétation erronée d'une documentation, en somme assez nébuleuse.

Le nom de Philippe figure sur les rôles de 1473 pour une prébende aux coustreries des Flandres, pour une autre des coustreries de Hollande et une autre encore des coustreries de Zélande. Son épouse décéda à Anvers, en mai 1490, et lui-même le 7 mars 1492. Le compte des chapelains de l'église N.-D. de 1491-1492, qui enregistre son décès, le qualifie de chantre et organiste de Charles le Téméraire. Son frère Jean qui recueillit sa succession était encore en vie en 1514.

I. B. 5, t. II, 74; 6, t. VIII, 63 & 65, t. IV, 339; 8, a) reg. 109, f<sup>o</sup> 66, reg. 163, f<sup>o</sup> 86, reg. 192, f<sup>o</sup> 130; 8, b) 1249<sup>a</sup>; 11; ainsi que les ouvrages suivants: 1<sup>o</sup> Comte de LA BORDE. *Les ducs de Bourgogne*, 2<sup>me</sup> partie, t. I, 355, et P. J. GOETSCHALCKX. *Jaargetydenboek der*

*Kapelanen van O. L. V. te Antwerpen*, dans la revue : *Bijdragen tot de geschiedenis*, 1924, pp. 98 et ss.

SAMPEYN (Sampain, Sampayn, Sainpain, Serpeyen), messire Jean. Il est mentionné dans les listes de 1476 et 1477 comme sommelier de la chapelle à 6 sols; dans celles de 1479 et de 1481 comme chantre à 12 sols, ainsi que dans les comptes de 1482. Son nom figure sur les rôles de 1473 pour une prébende aux cures de Hollande, pour une autre aux cures de Zélande et pour une autre encore aux cures du pays de Namur. Il reçut du Souverain, le 8 août 1486, un don en argent.

I. B. 7, III, 162; 8, a) reg. 1872, a° 1482, f° 146, reg. 1873; 8, b) 1249<sup>a</sup>.

SIRON (Cyron, Syron), messire Philippe, prêtre, d'abord chantre de l'église de Saint-Pierre, à Lille, on le trouve attaché à la chapelle de Philippe le Bon, au 1<sup>er</sup> janvier 1443. Il continua son service dans celle de Charles le Téméraire, il est cité encore dans la liste de 1481. Sous Maximilien il était premier chapelain chargé de l'administration des chapelains, clercs, sommeliers et fourriers de la chapelle, pour tout ce qui concernait le paiement de leurs gages, la fourniture de leur robe de livrée et de leur nourriture, comme aussi de tous les frais extraordinaires. Il jouissait des bénéfices de trois canonicats, l'un, de l'église Ste-Gudule, à Bruxelles, en 1455, le second, à Bruges, et le troisième de Saint-Pierre, à Lille, église dont il acquit aussi le titre de doyen (39). Il était décédé en 1486, avant le 6 août.

I. B. 5, t. II; 6, t. IV; 8, a) reg. 1872, a° 1482, f° 146, reg. 1922, f° 130, reg. 1923, f° 19, reg. 1924, f° 33, reg. 1925, f° 4, reg. 20384, f° 2; 8, b) reg. 12, f° 283.

STEYNSEL (Teynsel), messire Guillaume, est cité dans l'état de 1479, comme chantre à 8 sols, et dans celui de 1481 à 9 sols.

I. B. 6, t. VIII; 8, b) reg. 12, f° 283.

\*

\* \*

Au décès de Marie de Bourgogne, en 1482, la chapelle musicale de la maison de Bourgogne passa, de droit, à son fils Philippe le Beau, l'héritier de la couronne. Toutefois, Maximilien d'Autriche, veuf de la princesse, père et tuteur du jeune prince, âgé à peine de 4 ans, fut admis par les États Généraux à assumer jusqu'à la majorité de son fils la régence de ses pays.

Durant sa gestion, Maximilien s'appliqua à maintenir l'institution musicale au diapason artistique auquel l'avaient élevé ses prédécesseurs. Nul n'aurait été mieux qualifié, à cet égard; amateur passionné de musique, il ne manquait aucune occasion de s'en distraire et il ne ménagea ni son aide, ni sa protection à ses sujets artistes. Quelques faits, extraits des archives, contribueront à établir ses goûts et à éclairer ses soucis.

Lorsqu'au cours d'un séjour à La Haye, au printemps de 1480, Maximilien, devenu malade, dut garder la chambre pour une période assez prolongée, il eut assez souvent recours, pour se distraire, aux talents des chantres de la chapelle archiduciale qui s'y trouvait; ceux-ci s'en vinrent, entr'autres, le 24 du mois d'avril, « par son commandement et ordonnance,

chanter devant lui à sa plaisance, en sa chambre ». Il les manda aussi, isolément, pour les entendre dans leur répertoire, tel fut le cas pour Jean Cordier et pour Philippe du Passage.

Lors d'une réunion de l'Ordre de la Toison d'Or, tenue en mai 1481, en l'église de Saint-Jean l'Évangéliste, à Bois-le-duc, la chapelle archiducal assura le chant des offices, tandis que pour renforcer les parties, sinon pour combler des défections, Maximilien manda trois chantres de l'église N.-D., à Anvers, en vue de prêter le concours de leur talent musical.

Se trouvant à Anvers, il octroya 10 livres, à trois chantres de l'église N.-D., Jean Cappron, Jean du Passage et Arnold Comitis, « en considération de ce que par plusieurs foiz ilz ont chanté devant lui audit lieu » (I. B. 1, VII, 164).

Une autre largesse de 6 livres fut octroyée par l'archiduc à Adrien van Hove, qualifié de « chantre de musique » lorsque « le ix<sup>e</sup> jour du mois de mars (1481) il a chanté de musique avec sa femme et deux de ses filles, devant lui à son disner pour sa plaisance ».

Étant à Louvain, en 1482, un de ses chantres, hors de service par maladie, fut remplacé par Chrétien de Vos, ténoriste de l'église N.-D., à Louvain « durant le temps que Cordier, thénoriste d'icelle chapelle, a esté malade ».

La fête patronale de Maximilien, au 12 octobre 1488, fut pour lui l'occasion de manifester sa satisfaction aux membres de sa chapelle en leur octroyant une somme de 6 livres pour s'en récréer entr'eux (22).

Au cours de cette même année, le 19 septembre, des gratifications furent accordées à un joueur de luth et à un « joueur de ballades », qui récréèrent le prince pendant son dîner. Et un autre joueur de luth, Léonard Bouckel, reçoit de lui un don destiné à être converti « en l'achat d'un lut pour en servir Monseigneur l'archiduc son filz », au service duquel ce musicien était attaché (22).

D'autres fois, encore, notamment le 20 septembre 1488, ce furent les chantres de l'église N.-D. d'Anvers qui reçurent un témoignage de sa reconnaissance pour avoir chanté une messe devant lui. Et, à « Jaques Barbireau, maistre de chant et des enffans de coir » de cette chapelle, il octroya 70 livres, pour assurer l'éducation artistique de Guillaume de Ternay, fils naturel de feu Guillaume, son écuyer d'écurie défunt (22).

Tout en prodiguant aux membres de sa chapelle ses encouragements incessants, Maximilien s'évertua aussi à sélectionner les autres musiciens attachés à sa Cour, tels : son tambour, son joueur de luth, maître Augustin, ses trompettes et ménétriers.

Ces quelques particularités attesteront suffisamment de sa sollicitude pour la musique et du plaisir qu'elle lui procurait.

Sous l'administration de cet amateur éclairé de musique que fut Maximilien, la chapelle de Bourgogne conserva, malgré les entreprises guerrières, variées et coûteuses, de son chef, les qualités artistiques acquises sous ses chefs antérieurs, bien que le nombre de ses membres subit quelque réduction et que le paiement de leurs gages éprouva des retards.

Cette chapelle accompagnait, habituellement, dans ses déplacements, l'archiduc, devenu roi des Romains en 1486. Durant les temps de repos, qui coupèrent ces pérégrinations, la chapelle séjourna tantôt au palais de Gand, tantôt à celui de Bruxelles, tantôt à celui de Marguerite d'York, à Malines, résidence que celle-ci s'était choisie en 1477, après la mort tragique de son époux, le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire.

Par le décès, en 1482, de Marie de Bourgogne, l'unique fille du duc défunt, née d'Isabelle de Bourbon, sa seconde épouse, ses deux tout jeunes enfants, Philippe le Beau et Marguerite d'Autriche, issus de l'union de cette héritière de la couronne de Bourgogne avec Maximilien d'Autriche, devinrent orphelins de mère. La mission délicate de leur éducation fut confiée alors à Marguerite d'York, non seulement en raison des qualités personnelles de cette veuve d'un haut mérite intellectuel, mais aussi de par sa résidence à Malines, dont la population avait manifesté, de tout temps, son attachement à la maison de Bourgogne. Toutefois, les troubles qui alors agitaient nos provinces avaient retardé le transfert de ces enfants du « Princen-hof » de Gand au palais de Malines, jusqu'en septembre 1488. Philippe avait, à ce moment, atteint l'âge de 7 ans, sa sœur l'âge de 5 ans.

Les plus grands espoirs étaient fondés sur l'avenir du jeune Philippe, héritier du trône. Aussi dès son installation à Malines, divers médecins éminents, spécialisés dans les maladies de l'enfance, furent chargés de la délicate mission de veiller attentivement au développement physique et à la précieuse santé de cet enfant princier. Ils vinrent se fixer dans son entourage, aussi retrouve-t-on dans les archives de la ville de Malines les noms de ces praticiens d'une science éprouvée et conscients de la responsabilité qui leur incombait (45). Lambert de Poirtere, praticien de haut renom, fixé à Malines depuis 1462, fut honoré de la mission d'assurer la santé des enfants de Philippe le Beau; une quittance d'honoraires perçus de ce chef, en 1502, en atteste; il mourut à Malines le 9 février 1508 (45). Simon de l'Escluse (de Slusa ou van der Sluys), natif de Rotterdam, prêtre et prévôt de la cathédrale d'Utrecht et de la collégiale de Saint-Rombaut, à Malines, attaché d'abord à la personne de Charles le

Téméraire, passa, ensuite, au service de son petit-fils Philippe; il décéda à Malines en 1499 (45). Nicolas Herkensteyn, après avoir été attaché au service de Marie de Bourgogne, continua ses offices dans celui de Philippe le Beau; il décéda à Malines le 20 mai 1514 (45). Corneille Roelants, né à Malines et proclamé médecin en février 1488, fut médecin attitré de Marguerite d'York, et aussi son conseiller; il partagea avec Lambert de Poirtere, cité plus haut, l'honneur de veiller à la santé des enfants princiers. S'étant appliqué spécialement aux maladies de l'enfance, sur lesquelles, du reste, il avait publié un traité, il était donc tout désigné pour assumer la charge flatteuse de l'éducation physique du jeune prince; il décéda à Malines le 1<sup>er</sup> septembre 1525 (45).

A la sécurité de la personne du jeune souverain devaient veiller Adolphe de Clèves, seigneur de Ravenstein, et son fils Philippe de Clèves, le chancelier Jean Carondelet, Engelbert de Nassau, Olivier de la Marche et d'autres seigneurs. L'édilité locale, et, tout particulièrement l'échevin Philippe Kermans, la bourgeoisie malinoise toute entière, partagèrent jalousement les soucis qui, à cet égard, relevaient de leur mandat.

L'instruction intellectuelle fut confiée à François de Busleiden et pour son éducation religieuse fut désigné, en 1490, le Frère Michel François, du couvent des Frères Prêcheurs de Lille, qui devint, ensuite, le conseiller, l'aumônier et le confesseur de son jeune élève; il fut nommé par le Pape Alexandre VI, le 15 juillet 1496, évêque de Sélivrée, *in partibus infidelium*.

L'éducation artistique de Philippe le Beau ne fut point négligée par son père, lui-même musicien éclairé et éminent, ni par sa grand'mère, soucieuse de parfaire, à tous égards, l'instruction et l'éducation du futur souverain.

La composition de la chapelle musicale de la Cour, durant la tutelle de Maximilien, reflète bien le souci qui présida au développement des dispositions artistiques innées du jeune archiduc. Les maîtres illustres dont les noms brillent parmi ceux qui formaient cette phalange ont, certes, contribué puissamment au raffinement de ses goûts naturels, dont les manifestations s'affirment nombreuses au cours de sa courte existence.

Maître Antoine van Eelen, prêtre, vendit au jeune archiduc, le 17 juin 1492, pour le prix de 72 livres, un orgue, destiné, assurément, à son usage personnel exclusif, et non à celui de la chapelle dont il n'avait pas encore l'administration (44). L'achat de cet orgue, en vue de s'exercer à son jeu, alors qu'il n'avait encore que 14 ans, ne trahit-il pas le goût musical de Philippe le Beau?

L'inspirateur de cette acquisition fut, vraisemblablement, l'organiste Godefroid Nepotis, qui, en 1492, prit la place de Pierre Beurse, au service

de la chapelle de la Cour. Aussi peut-on considérer cet artiste comme l'initiateur du jeune prince au jeu de cet instrument, aussi bien que son guide dans le perfectionnement de ses connaissances musicales; d'autant plus qu'il le fut également pour sa sœur, Marguerite d'Autriche.

A peine investi des pouvoirs souverains, Philippe compléta le répertoire musical de la chapelle qui lui avait été transmise par son père. Il acheta, le 21 avril 1498, à Jehan Marchant, demeurant à Bruges, pour la somme de 14 livres 8 sols « ung livre escrist en vellin a note et a chant enluminé d'or et dasur appellé ung demy temps dyver a lusage de Paris ...pour servir en sa chapelle domestique (de mondit seigneur) » (37, b).

Philippe le Beau confia en 1500 à Martin Bourgeois l'exécution d'un livre de musique qu'il voulut envoyer en don à son père. Il ne fut terminé qu'en avril 1502; le mandat de paiement le décrit comme suit : « A maistre Martin Bourgeois pbre chappellain du mondit Sr 30 livres 10 solz... pour sa parpaie de 83 livres 6 solz que icellui Sr lui a accordé, octroïé et accordé prenre et avoir de lui pour une fois par app<sup>t</sup> fait avec lui tant pour lescription note es vellin dun riche livre de discant contenant 25 quayer de vellin en grant volusme plain de messes, mottetz et autres choses quil a fait et delivré par le commandement es ordonnances de mond. Sr pour envoyer par lui en don au roy son pere comme pour plusieurs riches histoires, sept cens grandes lettres dor, lyure, tinpaignaige et dorure dud. livre » (37, c).

Ce calligraphe de musique dont nous avons signalé déjà des travaux (I. B. 17) fut tout d'abord, en 1498, attaché comme chepelain à l'hôtel de Marguerite d'Autriche, archiduchesse, au traitement de 6 sols par jour et était de résidence à Malines. En 1502 il avait passé en la même qualité au service de Philippe le Beau, pour servir, après la mort de celui-ci, Charles-Quint et ses sœurs, en qualité d'organiste. Il vivait encore en 1522 (41).

Le livre de chœur manuscrit, conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles (n° 9126) et constitué à l'intention de Philippe le Beau, et, probablement aussi, à son initiative, ce dont semblent attester son portrait et celui de son épouse, Jeanne la Folle, qui ornent la page de titre reproduite ci-devant, suffirait, à lui seul, à témoigner des soucis et encouragements artistiques de Philippe le Beau.

Ce précieux manuscrit signalé déjà en 1892 et récemment analysé par notre savant musicologue, M. Ch. Van den Borren (I. B. 16), contient des compositions de plusieurs chantres de sa chapelle. Pierre de la Rue y est représenté par quatre messes et quatre motets; Alexandre Agricola par deux messes et trois motets, et M. de Orto par un *Ave Maria*, à 5 voix.

Il contient encore des compositions d'autres maîtres : de Josquin des Près, deux messes et quatre motets; de Jacques Barbireau, maître de chapelle à la collégiale de N.-D. à Anvers, un motet.

Philippe destinait, assurément, ce codex au complément du répertoire déjà riche et varié de sa chapelle, et, vraisemblablement, fut-il préparé en vue de son voyage d'Espagne en 1505-1506. L'entrée en service dans la chapelle, le 24 mai 1505, de Mabrian de Orto, dont une composition figure dans ce livre de chœur, nous incite à fixer, pour la confection de ce codex, une date postérieure à cette entrée. D'autre part, l'imminence du départ vers cette Espagne, d'où Philippe ne revint plus, doit nous la faire placer antérieurement à ce départ, qui eut lieu en décembre 1505. Cette détermination de date se confirme par la présence dans ce volume d'une messe à 4 voix de Pierre de la Rue sur le thème d'un chant intitulé : *Philippus rex Castillie*, titre que Philippe n'acquiesça qu'après sa proclamation comme tel en 1504. Les caractères artistiques des miniatures correspondent, du reste, très bien avec la date présumée de 1505.

En examinant les caractères graphiques de la musique de ce manuscrit 9126, on constate qu'ils diffèrent de ceux des mss. 215, 216, 6428 et 15075 de la Bibliothèque royale, à Bruxelles, de ceux du ms. 34 de la Chapelle Sixtine, à Rome, et de ceux du manuscrit contenant sept messes de Pierre de la Rue, à Malines, qui tous sont tracés par une même main, celle, pensons-nous, de Pierre Alamire. Dès lors le codex 9126 que nous venons de signaler ne peut être, à notre avis, que l'œuvre de Martin Bourgeois, mentionné ci-devant; il ne peut, d'autre part, être identifié avec celui qui fut terminé en avril 1502, et était orné de 700 lettres d'or que le ms. 9126 ne contient pas. La Bibliothèque royale de Bruxelles ne possède pas d'autre manuscrit de ce calligraphe, bien que les documents d'archives en énumèrent, à l'actif de Martin Bourgeois, plusieurs autres que nous n'avons point retrouvés jusqu'ici.

Le contenu du codex 9126 formait, certainement, partie du répertoire musical de la chapelle de Philippe le Beau, qui comprenait, indubitablement, d'autres codex musicaux, au nombre desquels il faut ranger le livre de chœur que Philippe le Beau fit écrire, en 1503, par Pierre Alamire, et qui pourrait bien être identifié avec le manuscrit 15075, signalé plus haut; il contient sept messes de Pierre de la Rue.

Un manuscrit plus ancien de la Bibliothèque royale de Bruxelles, le n° 5557, écrit, apparemment, sous le règne de Charles le Téméraire, a fait partie du répertoire de la chapelle bourguignonne et a dû passer à celui de Philippe le Beau; il contient 21 compositions, messes et motets, dont les auteurs mentionnés sont W. Frye, Richard Cockx, Guill. Dufay,



*Portraits de Philippe le Beau et de Jeanne de Castille, son épouse.*

Page de titre du Manuscrit N° 9126. Bibl. roy. à Bruxelles.



Ant. Busnois, Jean Okeghem, Corneille Heyns. Toutes les particularités relatives aux manuscrits indiqués ici ont été décrites dans l'article de M. Ch. Van den Borren, auquel nous renvoyons (I. B. 16).

Le goût musical de Philippe le Beau se manifeste aussi par le souci qu'il prit de s'entourer, en dehors des musiciens de la chapelle, d'un certain nombre de trompettes et de quelques joueurs d'autres instruments. Un état de compte de sa maison de l'année 1501 mentionne dix trompettes aux gages de 12 sols par jour, ce furent: Pierre Nacroix, Corneille de Zellande, Jehan l'Ytalien (ou de Calys), Jehan de Merfalys, Augustin de Scarparye (ou de la Carperie), Philippe d'Aires, Christoffle d'Autrice (ou Autrye), Jean Angele, Innocent de Galera et Anthoine Martin Moer (37, d); un autre état, de 1506, en mentionne onze dont les huit premiers sont les mêmes que ci-dessus, les autres sont remplacés par Pierquin de Comble, Jean-Baptiste et Jehan Anthoine (37, d). Les comptes mentionnent encore, en 1496, Jehan de Cécille, espagnol qui retourna dans son pays et Jehan de Piemont en 1497 (37, d). L'état de compte de 1506, cité plus haut, mentionne dix joueurs d'instruments: Josse d'Ems, Pierre Lourdan, Hans Nagel (saquebotte) auparavant au service du roi d'Angleterre, plus tard ménestrel communal à Malines, Michel du Chastel, Jehan van der Wincle, Bertrand Brovart (musette), Guillaume Torro (Torroul) (musette et viole), Mathieu de Wildre (luth et viole), Joachim de Tromslagher et Jean le Phiffre. D'autres documents mentionnent encore Jehan Chiellier (flûtes et tambourin), Colinet de le Hameyde, tambourin de Mad. la princesse de Castille, Augustin Soubingher (luth), Hans Broen (saquebotte), Jennin de Calus (saquebotte) (37, d). Ailleurs encore on nomme Portghinder, un tambourin, Michelet, tambourin au service du prince Charles et un autre tambourin, Charli ou Charlon, au service des jeunes princesses (23). Lenaert, un luthiste encore cité (23), ne peut être, pensons-nous, que Léonard Bouckel, qui, en 1488, reçut de Maximilien d'Autriche l'argent nécessaire pour s'acheter «un lut pour en servir Monseigneur l'archiduc son filz» (voir p. 34).

Bercé aux sons de la musique, le jeune souverain, adolescent, s'en délectait volontiers au cours de ses loisirs, le plus souvent au moment de ses repas. Des artistes locaux et étrangers, de passage à Malines, et plus tard à Bruxelles, vinrent presque sans discontinuer le récréer par quelque audition.

Voici un relevé des largesses octroyées de ce chef, qui, en dehors d'un témoignage de la satisfaction que Philippe éprouvait à l'audition des musiques diverses exécutées devant lui, présentent encore cet intérêt de nous apprendre quelle était la nature de ces musiques, quels étaient les musi-

ciens qui l'exécutaient et les instruments dont ils se servaient et enfin d'où ces artistes venaient. Elles nous font connaître aussi divers endroits par lesquels le jeune prince a passé.

On remarquera, également, que la presque totalité des prestations musicales, citées ici, sont instrumentales. Rares sont celles consacrées à des exécutions vocales. Celles-ci se multiplièrent sous la régence de Marguerite d'Autriche.

En 1495, le 25 juillet, 9 livres 8 sols aux ménestrels de Bruxelles, pour avoir joué de leurs instruments plusieurs chansons de musique (24, a).

En 1496, le 1<sup>er</sup> janvier, 4 liv. aux trompettes et ménestrels de Bruxelles; le 13 décembre, 6 liv. aux chantres de l'église N.-D. et aux ménestrels de Bois-le-duc (37, e).

En 1497, le 1<sup>er</sup> janvier, 20 livres aux trompettes de Mad<sup>me</sup> l'archiduchesse, aux ménestrels d'Anvers et à 2 joueurs d'instruments de Mons<sup>r</sup> de Bade; 4 livres aux ménestriers de la ville de Bruxelles, pour une fois quant ce jourdhuy ils ont joué devant lui à son disner (42); le 14 février aux trompettes de Mons<sup>r</sup> le duc de Zassem et aux ménestrels de la ville de Malines, 6 liv. 15 solz pour avoir joué devant lui à son disner (42); le 3 avril, 4 liv. 1 s. aux trompettes de Lille; le 6 mai, 6 liv. à certaines trompettes d'une nation d'Espagne, et 6 liv. aux trompettes de Bruges; le 16 novembre, 54 sols à un « joueur de herpe almant » et d'autres instruments (37, e).

En 1498, le 1<sup>er</sup> janvier, 4 liv. aux ménestrels de Bruxelles, et 6 liv. aux trompettes de Mond. Seigneur; le 1<sup>er</sup> avril, 70 sols à un joueur de luth du prince d'Orange; le 16 avril, 48 sols aux ménestrels de Bruges; le 22 mai, 48 sols aux trompettes de Tournai; le 24 mai, 48 sols aux trompettes de Maestricht et 48 sols aux trompettes de Bois-le-duc; le 22 août, 104 sols à quatre joueurs d'instruments « almans »; le 5 novembre, 30 liv. aux trompettes du roi des Romains; le 28 novembre, 104 sols à deux joueurs d'instruments du roi des Romains (37, e).

En 1499, le 1<sup>er</sup> janvier, 54 sols aux trompettes et ménestrels de Bruxelles; le 16 janvier, 54 sols aux ménestrels de Bois-le-duc; le 22 janvier, 40 liv. 16 s. aux trompettes du Roi; le 23 janvier, 8 liv. 2 s. aux trompettes du duc de Clèves, dans sa ville de Grave; le 26 juin, 8 livres à huit joueurs de divers instruments d'Arras; le 3 juillet, 9 liv. 10 s. aux trompettes du sr de la Gruthuse; le 10 juillet, 40 sols aux ménestrels de Lille; en juillet, 20 livres aux joueurs, ménestriers et tambourins du comte de Ligny en sa ville d'Arras (37, e).

En 1500, le 1<sup>er</sup> janvier, aux trompettes de Gand; le 18 février, 6 livres à un tambourin de la dame de Ravestain quant il joua certaines nouvelles chansons et danses; le 1<sup>er</sup> avril, 7 liv. 10 s. à un joueur de luth du duc de Milan; le 2 juin, 6 livres aux ménestrels et autres joueurs d'instruments de Saint-Omer; le 24 juin, 15 liv. à certains joueurs du roi d'Angleterre et 7 liv. 10 s. à certains joueurs de flûtes « almans »; le 24 août, 100 sols aux trompettes du marquis de Baden; le 28 août, 4 livres aux joueurs d'instruments de Delft (37, e).

En 1501, le 1<sup>er</sup> janvier, 11 liv. 10 s. aux trompettes de mond. sr et aux ménestrels de Bruxelles; le 12 janvier, il fit écrire « à l'organiste d'Anvers et à mess. Claes van Liere, étant à Berg-op-Zoom, pour qu'ils viennent servir à la fête de Toison-d'Or »; le 20 janvier, 10 liv. aux joueurs d'instruments du riche duc de Bavière; le 31 janvier, 12 liv. aux trompettes de Gand; en mai, 37 liv. 10 s. à Hans Naglen et Hans Broen, joueurs de sacquebottes du roi d'Angleterre; le 3 juillet, 100 sols aux trompettes de l'évêque de Liège (37, e).

En 1503, le 9 novembre, 7 liv. aux ménestrels de Malines (37, e).

En 1504, le 6 janvier, 100 sols aux ménestrels de Bruxelles; le 7 janvier, 50 sols à certains « almans », joueurs de flûtes; le 19 janvier, 12 liv. 10 s. aux trompettes de mgr le duc de Juilliers; en février, aux ménestrels de Valenciennes, et aux « chantres de N.-D. de la Haulx quand ils chantèrent une grant messe devant lui en lad. eglise ou il estoit alé; le 19 février, 75 s. aux ménestrels de Lille, 53 livres aux « souldoyers et trompettes du chasteau de Lille quant estant dans la ville de Lille ils jouèrent au chasteau » et 12 livres à deux musettes de Bruxelles « en récompense de ce quil les avait amené de lad. ville de Bruxelles en lad. ville de Lille pour sa plaisance »; le dernier de février, aux six trompettes et aux sacqueboutes de Gand; le 19 avril, 7 liv. 10 s. à un joueur de harpe du duc de Saxe; le 22 mars, 75 s. à un « almant » joueur d'instrument; le 22 juillet, 115 s. aux trompettes de Delft; le 13 septembre, 15 liv. 10 s. aux trompettes de Mgr de Clèves et de Bois-le-duc, 10 livres aux trompettes de Mgr de Liège; le 17 septembre, 10 liv. aux trompettes de Mgr de Juilliers; le 20 septembre, 7 liv. 10 s. à un joueur de musette de Mgr d'Isselstain; le 8 décembre, aux ménestrels de Bruxelles; le 11 décembre, à plusieurs trompettes joueurs d'autres instruments et aux compagnons de deux galères de Venise nagaires arrivées à Anvers (37, e).

En 1505, le 1<sup>er</sup> janvier, 6 liv. aux ménestrels de Bruxelles; le 8 février, 100 s. aux ménestrels d'Arras; le 30 mars, 50 s. à un joueur de musette de « Zarberem »; le 3 avril, 16 liv. 16 s. aux trompettes et joueurs de musettes du duc de « Vertemberch »; le 5 avril, 4 liv. 4 s. aux sacqueboutes de l'ambassadeur de Venise; le 8 avril, 14 liv. aux trompettes de Mgr de Baden et du comte de Sour; le 9 avril, 16 liv. 14 s. à plusieurs joueurs d'instruments. à un joueur de luth de l'archevêque de Trèves; le 11 avril, 30 liv. 16 s. à un joueur de cornet du roi des Romains et à 3 jeunes chantres de « Haghennen » chantant plusieurs chansons; le 8 mai, 50 s. aux ménestrels de Malines; le 19 mai, 100 s. aux ménestrels de Bois-le-duc; le 7 juin, 15 liv. aux ménestrels de Mgr de Clèves; le 9 juin, 25 liv. au tambourin de Madame de Savoye; le 23 juillet, 15 liv. aux ménestrels de Deventer; le 6 août, 22 liv. 10 s. aux trompettes du lantgrave de Hessen, à un joueur de harpe et à un joueur de tambourin du duc de Juilliers; le 30 octobre, 100 s. aux ménestrels d'Anvers (37, e).

Dans les diverses circonstances réjouissantes de la vie de Philippe le Beau, il ne manquait d'en rehausser l'éclat par des prestations musicales. Il en fut ainsi à la naissance de son fils, le futur Charles-Quint, lorsque le 7 mars ses « héraulx et trompettes suivirent et accompagnèrent Mons. le duc de Luxembourg à son baptisement depuis lostel de Mond. Sr. jusques en leglise de saint Jehan en sa ville de Gand » (37, e).

Nous avons vu plus haut quelles furent les préoccupations de Philippe le Beau quant au répertoire de sa chapelle musicale; elles ne furent pas moindres quant aux éléments qui devaient la composer.

Lorsque le 19 août 1493, Maximilien, appelé au gouvernement de l'empire Autrichien par la mort de son père Frédéric, abandonna la régence des Pays-Bas, et que son fils eut fait sa Joyeuse Entrée à Malines, le 27 mars 1494, comme seigneur de Malines et des Pays-Bas, et à Louvain, le 9 septembre 1494, comme duc de Brabant, la gestion de la chapelle

musicale de la Cour de Bourgogne passa définitivement aux mains du jeune souverain, Philippe le Beau.

Une liste des membres qui la constituaient existe pour cette période. Elle date du 2 octobre 1495 et comprend les noms des 25 musiciens et officiers attachés à la chapelle et qui n'avaient plus perçu leurs gages depuis le 16 novembre 1492. Cette déficience dans le règlement de ces gages s'explique par l'état déplorable des finances de la maison souveraine, qui était résulté des troubles politiques suscités par Maximilien. Cet état obéré des finances ne pouvait être redressé d'un coup, aussi les rémunérations accordées en 1495 ne constituaient-elles, d'après l'exposé de l'état de paiement, qu'un acompte « de ce qui leur peut être deu de leurs gages, attendu qu'ils n'ont rien reçu pour les écrous de la dépense ordinaire de l'hôtel, depuis le 16 novembre 1492, que le roi des Romains les retint en son service, jusqu'au 30 septembre 1495, que ledit seigneur les a fait porter sur les écrous de la dépense ordinaire de son hôtel » (26). L'ordonnance de paiement qui devait régulariser cette dépense ne fut enregistrée que le 10 décembre 1496 (26).

Cette circonstance permet de reculer à l'année 1492, l'état de service de tous ces membres qui en 1495 formaient la chapelle: la plupart y étaient attachés bien antérieurement déjà.

Voici les noms des 25 membres cités dans cet état :

Messire Nicole Mayoul, prêtre, premier chapelain  
Pierre Duwez, aussi prêtre  
Johannes Lauwrier, dit de Valenciennes  
Pierre Barbry, ténoriste  
Jacques Beuckel, haute-contre  
Clais Van Lyere  
Valentin Hongher, ténoriste  
Gouart Nepotis, organiste  
Jean Plouvier  
Jacques Mouchiet, disant les hautes messes  
Jean Biest  
Jehan Picavet  
Gérard Barbet  
Michault Berruyer  
Pierre de Ryvo  
Mathieus de Champagne  
Pierchon de la Rue  
Fransquin Rétis, tous chantres  
Anthoine Franchois, sommelier  
Mathieu Lescailler  
Jacotin de Furnes et  
Pierre Duret, fouriers

Louis de Lyane  
Colinet Baldin et  
Martin Evrard,           porteurs d'orgnes

de la chapelle domestique de l'archiduc, au nombre de vingt-cinq personnes, 6209 livres  
17 s. 6 d.

Durant la période que la chapelle de Philippe le Beau séjourna à Malines, les fêtes célébrées à sa Cour se succédèrent fréquentes, aussi les membres qui la constituaient eurent-ils maintes occasions de se faire entendre en dehors de leurs prestations journalières au cours de la messe célébrée pour le personnel de la maison souveraine.

Le palais de Marguerite d'York, à Malines, manquant de sanctuaire, les solennités religieuses se déroulèrent habituellement dans l'église paroissiale des SS. Pierre et Paul, aujourd'hui disparue. Un dessin de l'intérieur de ce temple n'est pas connu; on sait, toutefois, qu'il possédait trois nefs, dont la médiane était bordée de chaque côté par cinq colonnes; sa longueur, y compris le chœur, mesurait environ 57 mètres, et celle du transept, 30 mètres. Ces proportions réduites n'étaient pas favorables au déploiement du faste qu'entraînaient certaines cérémonies princières, aussi, en ces circonstances les offices divins se déroulèrent dans le cadre plus grandiose de la collégiale Saint-Rombaut, comme il en fut pour les cérémonies somptueuses célébrées à l'occasion de la réunion du Chapitre de la Toison d'Or, tenue à Malines les 22, 23 et 24 mai 1491.

Brillantes aussi furent les fêtes déployées par le Magistrat de Malines, le 27 mars 1494, à l'occasion de l'inauguration du jeune Philippe en qualité de Seigneur de Malines et des Pays-Bas, et la chapelle musicale en releva l'éclat par des exécutions magistrales.

Le 24 août 1494, Frédéric le Sage, électeur et duc de Saxe, à son retour des Lieux Saints, passa par Malines et y entendit, en compagnie de Maximilien, roi des Romains et d'autres princes et seigneurs, chanter une messe superbe, par les chantres de la chapelle royale, dont l'exécution le ravit au point qu'il en fit l'annotation dans son journal de voyage (27).

Le 20 octobre 1496, la chapelle se rendit à Lierre, afin de pouvoir, le lendemain, y rehausser, par son concours artistique, les cérémonies fastueuses organisées en vue de célébration du mariage du jeune prince Philippe, âgé à peine de 19 ans, avec l'infante Jeanne, fille de Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon, Naples et Sicile et d'Isabelle, reine de Castille.

La jeune souveraine fit sa Joyeuse Entrée à Malines, le 10 décembre suivant; la chapelle contribua, indubitablement, par son concours, aux brillantes solennités que comportait pareille circonstance.

A partir de ce moment le jeune couple princier séjourna de préférence au palais de Bruxelles, bien que l'état de la Cour de Malines, richement installée dans le palais cédé par Marguerite d'York, fut maintenu sur l'ancien pied de vie. Plus tard encore, les enfants du jeune couple princier vinrent y séjourner, sous l'œil vigilant de leur grand'mère, durant les voyages de Philippe et de son épouse, en Espagne.

L'installation de la Cour à Bruxelles fut pour Philippe l'occasion de réorganiser son personnel, tant celui de sa chapelle, que celui qu'il destinait au service du palais. L'ordonnance qui contient la réformation de sa maison souveraine fut édictée au mois de mars 1497 (n. s.) (28).

Le préambule de cette pièce fait état de la désorganisation du service de l'hôtel pendant la minorité du prince. En voici les termes :

« Philippe par la grâce de Dieu archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne etc... scavoir faisons à tous présens et à venir, comme depuis que nous sommes venus en âge et esté receu en nos pays, nous avons toujours eu singulier désir, vouloir et affection de pourveoir au grand désordre, qui, à l'occasion de notre minorité et des guerres et divisions passées, a été par ci-devant tant en notre maison qu'ailleurs en nosdits pays, et de mettre bon ordre, règle et conduite partout où il est besoin, ou bien de nous et de nosdits pays et sujets, selon que tenus y sommes et faire devons, veuillans, comme la raison requiert, commencer à notre état et maison, ensemble de notre très chère et très amée compaigne l'archiduchesse, afin mêmement que nous et elle soyons doresnavant honnêtement accompagnez; nous... avons fait, conclu et ordonné, faisons, concluons et ordonnons par ces présentes les ordonnances, points et articles cy-après déclarez.

» Premiers, que notre grande chapelle sera doresnavant déservie, gouvernée et conduite par les personnes ainsi et par la manière qui s'ensuit :

*Chapelains :*

Messire Nicole Mayoul, l'ainé, premier chapelain, toujours compté	à 24 sols par jour		
Jean Lauwier	... ..	» 12 »	» »
Messire Clais de Liere	... ..	» 12 »	» »
— Valentin	... ..	» 12 »	» »
Jaspar Dodemere	... ..	» 12 »	» »
Messire Jaques Mouchiet	... ..	» 12 »	» »
Joannes Biests	... ..	» 12 »	» »
Joannes Picavet	... ..	» 12 »	» »
Gerard Barbet	... ..	» 12 »	» »
Pierchon de la Rue	... ..	» 12 »	» »
Fransquin de Rythe (Réthis)	... ..	» 12 »	» »
Messire Mahieu de Champagne	... ..	» 12 »	» »
Fleurequin, organiste	... ..	» 12 »	» »
Joannes Braconnier	... ..	» 12 »	» »

*Clercs :*

Messire Nicole Mayoul, le jeusne	... ..	à 10 sols par jour
— Jehan Plouvier	... ..	» 10 » » »

<i>Sommeliers :</i>										
Anthoin François	...	...	...	...	...	...	...	...	...	» 10 » » »
Loyset de Saint-Pol	...	...	...	...	...	...	...	...	...	» 10 » » »
<i>Fourriers :</i>										
Mahieu Le Scalier	...	...	...	...	...	...	...	...	...	» 6 » » »
Pierre Duret	...	...	...	...	...	...	...	...	...	» 6 » » »
<i>Porteurs d'orgues :</i>										
Loys de Leone	...	...	...	...	...	...	...	...	...	» 4 » » »
Martin Everard	...	...	...	...	...	...	...	...	...	» 4 » » »
<i>Porteur de livres et chappes :</i>										
Joannes Friant	...	...	...	...	...	...	...	...	...	» 4 » » »

» Item, voulons et ordonnons que ceux de notre dite grande chapelle se conduiront et régleront quant à leurs états et affaires concernant ladite chapelle selon l'ordonnance sur ce fait par feu notre tres cher seigneur et grand'père, le duc Charles, (que Dieu absoude), laquelle ordonnance leur sera à cette fin déclarée par notre grandmaître d'hôtel, et voulant qu'icelle ordonnance soit par eux entretenue et ensuivie en tous ses points, sous les peines y déclarées, comme si elle était icy insérée de mot à aultre.»

L'ordonnance de Charles le Téméraire réglant les obligations des membres de la grande chapelle, à laquelle il est fait allusion ici, ne nous est pas connue. Par contre, il en existe une, datée du 1<sup>er</sup> février 1500, qui, indubitablement, reprend les dispositions déjà en vigueur au temps de la minorité de Philippe le Beau, puisqu'elle renvoie également à l'ordonnance édictée par « feu Monsgr le duc Charles de Bourgogne ».

En voici une copie :

« Statuz et ordonnan. pour lad. chappelle (29).

» Premiers que lesd. chappellains et suppoz de lad. chappelle seront tenuz de en tout honneur et reverance faire le service divin, chanter messe vespres et complies, chacun jour, à heure deue et au lieu ou Mond. Sgr. sera, ou ailleurs ou il lui plaira, ayans et portans habis clericaux bonnetz rondes suppliz en toutes veilles et festes et en triples et grans doubles, la barbe rase, à peine destre royez pour chacun jour quilz seront trouvez en faulte.

Item que lesd. chappellains et suppoz quant ilz entreront et vyderont lad. chappelle se mectront a genoulx et salueront le Saulveur, la Vierge Marye, et le patron de lad. chappelle.

Item que en faisant loffice ilz seront drois et en chantant lintroyte de la messe, les kyries, gloria, l'euwengille, le credo, sanctus, pater noster, l'agnus dei et semblablement lintroyte des vespres et complies aux capitaulx, magnificat et une dimistis. aux preces et oroisons lesd. chappellains auront les testes descouvertes, et es avens et karesme es offices feriaux ils seront tenuz eulx agenouillier aux preces ainsi quil est accoustume de tout temps.

Item que durant loffice ilz feront silence et se abstiendront de riz, devises et autres manières desordonnees à peine destre corrigez par suspension de leurs gaiges ou autrement selon le cas le requerra.

Item que lesd. chappellains et suppoz et chacun deulx en son endroit se emploieront et acquiteront diligemment et soigneusement a faire en loffice ce quilz doivent et sont tenuz de faire. Et se tiendra continuelement le premier chappellain au pulpitre pour avoir le regard sur tout, et mesmement si toutes choses se feront et conduiront deument et ainsi quil appartient.

Item se assembleront lesd. chappellains et suppostz et tiendront chappitre toutes les sepmaines une fois pour le moins afin de capituler et corrigier ceulx qui auront mesprins et mesce (?) et se lèveront et executront les peines par lui commises a lutilité dela communaulte de lad. chappelle desquelz mesmes peines et delictz led. premier chappellain aura la charge et congnoissance et seront lesd. chappellains et suppostz tenuz lui obeir en toutes choses concernans le fait et service de ladite chappelle.

Item que si led. premier chappellain estoit negligent de faire les pugnicions et corrections desd. chappellains et suppostz mesb (?) sans selon leurs faultes et demerites, en ce cas monsr de Salubrye, confesseur de Mond. Sgr, fera lesd. pugnicions aussi bien contre lesd. chappellains et suppostz comme contre led. premier chappellain selon que le cas le requerra.

Item que led. premier chappellain sera tenu de signifier chacun jour au bureau des maistres d'ostel ceulx desd. chappellains et suppostz qui serviront afin de faire compter les presens et faire royer les absens a chacune heure quilz seront deffaillans. Et se led. premier chappellain estoit negligent ou en faulte de ce faire il sera mesmes roye de ses gaiges toutes et quantefois que le cas y escherra.

Item que lesd. chappellains et suppostz se regleront et conduiront au surplus en toutes choses concernans le fait de lad. chappelle et leur service en icelle selon les statuz et ordonnances sur ce faictes par feu monsr. le duc Charles de Bourgoingne que Dieu absoille cydessus non comprinses ne declairees.»

Toutes ces ordonnances concernent particulièrement la *grande* chapelle, dont la mission était de célébrer les offices en public. Elle comprenait un grand chapelain, des chapelains des hautes messes, des chantres, adultes et enfants, formant le groupe choral. A côté de celle-ci il y avait une *petite* chapelle. Le document du 1<sup>er</sup> février 1500 donne la composition de l'une et de l'autre, il sera donc intéressant de les reproduire ici, d'autant plus qu'elles sont accompagnées de notes relatives aux engagements de nouvelles recrues.

Voici la composition de la *grande* chapelle de 1500 :

<i>Chappellains :</i>	
Messire Nycole Mayoul, faisné, premier chappellain	... .. xxiij sols
— Pierre Barbry	... .. xij sols
— Claix de Liere	... .. id.
— Valentin	... .. id.
Johannes Biestz	... .. id.
— Pycavet	... .. id.
Gerard Barbet	... .. id.
Sire Jaques de Mouchet	... .. id.
Piercon de la Rue	... .. id.

Fransquin de Retys ... ..	id.
Messire Mahieu de Champagne ... ..	id.
Rogier van Gheldrop × ... ..	id.
Johannes Braconnier ... ..	id.
George du Buisson ... ..	id.
Maistre Henry Bredemerch, organiste ... ..	
Messire Jehan Plouvier, clerc, compte les ix premiers mois ... ..	x sols
Messire Nycole Mayoul le josne, compte les derreniers trois mois : octobre, novembre, décembre ... ..	x sols

*Sommeliers*, tousiours contez à dix solz :

Anthonin François  
Loyset de Teraiche  
Phle Paillette

*Fourriers*, servans par demy an à vj sols par jour :

Mahicu Le Scailler, suivra le premier terme.  
Pierre Duret, le second.

*Porteurs dorghes*, par demi an à .iiij solz :

Loys de Lyonne, pour le premier terme.  
Martin Evrart, pour le second.

Jennet Friart. *porteur des livres et chappes* de lad. chapelle, tousiours compte à iij s. »

En marge, on trouve ces notes :

« Monseigneur a retenu pour son organiste maistre *Henry de Bredemerch* au lieu de feu Flourkin et aux mesmes gaiges que prendrait led. feu a son vivant et a ordonne led. maistre Henry estre enregistré es presentes escroes. Fait à Bruxelles le xv<sup>e</sup> de janvier mil V<sup>c</sup>.

Monsgr. larchiduc a retenu *Alexandre Agricola* chapellain et chantre de sa chappelle, outre le nombre. Icy declaire pour le servyr doresn. oud. estat aux gaiges de xij s. par jour.

Il a semblément retenu *Jherome Dufour* chapp. et chantre de lad. chappelle ausd. gaiges de xij s. par jour et ma ordonne les icy inscripre. Fait à Bruxelles le v<sup>e</sup> jour d'aoust l'an mil V<sup>c</sup>.

Monditsgr. a retenu *Phle Paillette*, sommelier de sa chappelle tousiours compte a x s. par jour et ma ordonne icelluy sgr. le enregistrer en ceste ordonn. Fait à Bruges le vi<sup>e</sup> jour d'avril l'an mil V<sup>c</sup>, avant Pasques.

Monsgr larchiduc a ordonne que entendu certain appointment par ci devant fait entre s<sup>r</sup> *Nycole Mayoul* le josne et s<sup>r</sup> *Jehan Plouvier* assavoir que led. Plouvier auroit huit mois et led. Mayoul quatre, icelluy Mayoul en aura trois mois et led. Plouvier les neufs. Fait à Bruxelles le xvij<sup>e</sup> daoust mil V<sup>c</sup>. Toutes les fois que led. messire Nycole sera absent led. messire Jehan Plouvier aura les absences dud. Mayoul. Fait à Bruxelles le dernier jour de septembre XV<sup>c</sup>. »

Par *petite* chapelle on entendait l'oratoire domestique, qui ouvrait immédiatement sur les appartements du prince, et où celui-ci assistait à une messe basse, dite à son lever. Cet oratoire était desservi par un

personnel différent, composé du confesseur, des aumôniers et chapelains chargés de dire les messes basses.

Le confesseur ou directeur de conscience avait sous ses ordres deux chapelains, un sommelier de chapelle et un clerc.

Maximilien avait choisi pour son confesseur le Frère Nicolas Brugman, du couvent des Frères Prêcheurs (Dominicains) de Gand. En 1490 il avait confié l'instruction de son fils unique, Philippe le Beau, au Frère Michel François du couvent du même ordre, à Lille. Après la mort du Frère Brugman, survenue le 23 avril 1495, la dignité d'évêque de Salubrie *in partibus infidelium*, dont il avait été investi, fut accordée au Frère Michel François, le 15 juillet 1496, par le pape Alexandre VI. Salubrie est une petite ville de la Turquie d'Europe actuellement nommée Sélivrée (Selymbria). Agé et infirme il n'osa entreprendre avec son souverain, dont il était devenu aussi le conseiller, l'expédition de 1501, en Espagne. Il mourut, du reste, au cours de cette même année. Pour le voyage il avait été remplacé par un autre Frère du même ordre, du couvent de Bruxelles, Jean Lampier, originaire de Nivelles, d'où l'appellation familière de Jean de Nivelles, sous laquelle il apparaît le plus souvent dans les listes de la Cour. Il hérita du titre d'évêque de Sélivrée, à la mort de son confrère, et suivit désormais son souverain, dont il fut un des exécuteurs testamentaires. Il mourut à Malines, au mois d'octobre 1509 (30).

Voici maintenant la composition de la *petite* chapelle, d'après l'ordonnance du 1<sup>er</sup> février 1500 :

« Monsgr veult et ordonne que sa petite chappelle et estat de son oratoire soient icy joins et annexez a sad. grant chappelle comme membre d'icelle et que les suppostz de lad. petite chappelle soient doresnavant assignez, appointiez et parez avec et comme ceulx de lad. grant chappelle.

Levesque de Salubry, confesseur de Mond. Sgr. tousiours compte absent et present xxiiij s.

Pierrot François, varlet daulmosnier, ij s.

deux chapellains a dire basses messes tousiours comptez à vi s. par jour.

Messire Pierre Lefevre,

Frère Henry Zaffle,

deux clercs servans lesd. basses messes, par demi an à iij sols par jour.

Ferry Desne, servira le premier terme,

Gilet Moreau, le second, et en servans lesd. messes seront revestuz de suppliz et les tetes nues.

Sommeliers de l'oratoire.

Maistre Jehan Ysembart, sommelier tousiours compte à ix sols.

autres deux sommeliers comptez par demi an à vi sols.

Messire Jehan de Hont, pour le premier terme,

Maistre Lyon de Saint Vaast pour le second.»

En marge se trouve:

« Aujourduy XVI<sup>e</sup> jour du mois de juillet Fre Henry de Zaffle pbre religieux de l'ordre des Prescheurs par ordonn. de Monsgr et en vertu de ses lectres patentes de restion a este ycl mis pour chappellain des basses messes au lieu de messire Xprien au bureau de messes, les maistres d'ostel ou estoient Monsgr de Molenbais grant Mre lesdits don Diégo et autres ».

Les deux voyages en Espagne entrepris par Philippe le Beau, en 1501 et en 1506, constituent des événements des plus importants de son règne; il se préoccupa d'y mettre le faste qu'ils comportaient. Sa chapelle musicale fit partie des groupes engagés pour chacune de ces expéditions, et sa composition fit l'objet d'une sollicitude prévoyante.

Le *premier* de ces voyages fut projeté en 1501, lorsque Jeanne, son épouse, était devenue héritière présomptive des couronnes de Castille et d'Aragon, par le décès de son neveu, don Michel.

De prime abord Philippe se préoccupa de constituer un ensemble de chantres de choix, aussi chargea-t-il un des membres de sa chapelle d'aller à la recherche des voix dont il jugeait le recrutement désirable : « A Jehan Braconnier dit Lourdau chantre de la chapelle de Mond. Sr. 12 livres 10 solz dud. pris en payement pour le premier jour de novembre 1501, et de la ville de Bruxelles, par ordonn. de Mond. Sr., aler en aucuns lieux secretz pour recouvrer des bons chantres pour servir Mond. Sr. en son voyage d'Espagne » (37, e). Au mois d'août de cette même année il indemnisa 4 chantres venus de Veere, de Bois-le-duc et de Soignies en vue de faire apprécier leurs qualités vocales (37, e).

Philippe le Beau et son épouse quittèrent Bruxelles le 4 novembre 1501, en compagnie de tout leur personnel de cour, pour gagner l'Espagne en traversant la France.

Ce voyage fut, on le sait, une ovation continue : chevauchées de gentilshommes, entrées triomphales dans les villes, tournois, festins et danses, théâtres dressés dans les rues et feux de joie.

Quelques générosités effectuées au cours des mois de novembre et de décembre 1501, durant la traversée de la France, en route vers l'Espagne, et dont la mention nous est connue, attestent une nouvelle fois du plaisir que Philippe prit à écouter les manifestations musicales de toute nature.

« novembre 1501.

Aux chantres et vicaires de leglise Nre Dame de Cambray ... ..	7 x
A xij compaignons de la ville de St. Quentin, joueurs de divers instrumens de menestriers, pour don ... ..	vij £. x s.
A six compaignons de la ville et ... de Noyon, joueurs de divers instrumens ... ..	lxxij s.

A huit compaignons de la ville de Compiengne, aussi joueurs ... ..	iiij £.
A Roelkin de Morinville et a Jennet le Liegeois chantres de Cambray pour don ... ..	xl £.
A Paule Slyser joeur de leu (luth) de labbe de St-Denis pour don ... ..	lxxij s.
Aux joueurs de fleutes du conte de Nevers ... ..	xij £. x s.
décembre 1501.	
A xij compaignons de la ville d'Orlyans joueurs d'instrumens ... ..	x £.
A iiij joueurs de Mons <sup>r</sup> de Bourbon joueurs de divers instrumens ... ..	xx £.
A deux trompettes du roy de Napples ... ..	vij £. x s.
A six compaignons du roy de France, joueurs ... ..	xxv £.
A v compaignons du roy de France ... ..	xxv £.
Aux trompettes du roy de France, joueur de musette, tamburin de Madame Claude de France et a ung joueur de Mons <sup>r</sup> de Ligny ... ..	lxxvj £. v s.
A six compaignons de la ville de Tours ... ..	xxix £. iiij s.

Les solennités musicales furent nombreuses et les musiciens s'y produisirent généreusement. Tantôt c'étaient les chantres des hôtes du prince qui se firent entendre, tantôt ce furent les chantres de celui-ci, tantôt ce furent les uns et les autres réunis en un ensemble imposant.

Voici, pour ce qui concerne les prestations musicales faites par la chapelle de Philippe le Beau, les particularités qu'on peut relever dans la relation de ce voyage, faite par Antoine de Lalaing et publiée par M. Gachard (31).

Le 24 novembre 1501, le prince et sa suite étaient arrivés à Saint-Denis, près de Paris, « où il rencontra le collège hors de la porte de la ville, qui le mena à l'église et ouyt illec la messe qui fu chantée par ses chantres ».

Le jour suivant, ils furent fêtés à l'envi par la ville de Paris, l'Université et le Parlement. « Les Messieurs de l'église le solennizèrent à l'entrée de la ville et le menèrent descendre à Nostre-Dame où *Te Deum* fu de voix humaines et de orgues mélodieusement résoné, come pour la personne du roy ».

A Blois, Louis XII avec Anne de Bretagne et la Cour de France les reçurent à bras ouverts et durant cinq jours leur offrirent de somptueuses fêtes. Une solennité religieuse fut organisée le 13 décembre 1501. Au cours d'une messe chantée par l'évêque « les chantres du roy chantèrent à ung costé, et ceuls de Monseigneur à l'aultre. Après la messe, chantèrent le *Te Deum* tous ensemble ».

Ils atteignirent les Pyrénées vers la fin de janvier 1502 et passèrent successivement par Vittoria, Burgos, Valladolid, Madrid. Arrivés à Tolède, les jeunes souverains allèrent le dimanche 15 mai « ouyr la messe ensemble, laquele célébra l'evesque de Scalborghe. Les chantres de Monsigneur l'aultre partie; avecq lesquelz chantres de Monsigneur jouait du cornet maistre Augustin : ce qu'il faisoit estoit bon à oyr avec les chantres ».

Ce maître Augustin, joueur de cornet doit être Augustin de Scarparye, ou de la Carparie, qui faisait partie du corps des trompettes de l'archiduc.

Partis de Tolède le 29 août 1502, Philippe le Beau et son épouse s'arrêtèrent le jeudi 1<sup>er</sup> septembre à Ocana. Le mardi suivant « Monsieur ouyt messe chantée de ses chantres à ung tres beau et solitaire monastère des Observans ».

A Avignon, où l'archiduc se trouvait le 12 mars 1503, les chantres de Monseigneur chantèrent la messe.

Arrivé à Lyon, le 22 mars 1503, Philippe le Beau entendit la messe le lendemain en l'église Saint-Jean de cette ville, pendant laquelle ses chantres se firent entendre.

Un dîner fut offert par l'archiduc, à Lyon, le 26 mars, au cardinal et à d'autres seigneurs. « Monsieur y fist venir de ses chantres et joueurs d'instrumens, pour leur donner plus plaisant passe-tampz ».

Le 2 avril suivant, toujours à Lyon, « le roy, la royne et Monsieur ouyrent messe, laquelle chantèrent les chantres du roy et de Monsieur à Saint-Jehan ».

A son retour à Bourg, en avril 1503, Philippe le Beau tomba gravement malade, il s'en alla faire sa convalescence à Bourg en Bresse (Savoie) où séjournait sa sœur, Marguerite d'Autriche, mariée à Philibert II de Savoie. Arrivé là le 11 avril il y passa les fêtes de Pâques. Ce jour, qui était le 16 avril « Monsieur et sa sœur ouyrent la messe très solennellement célébrée par ledict évesque (de Lausanne) en la chapelle de mondict Seigneur, où ses chantres et les chantres du duc chantèrent tres bien les uns après les autres, et avecq les chantres jouoit de son cornet maistre Augustin lequel faisoit bon à ouyr ».

A Grey, le 15 août, « Monsieur ouyt messe aux Cordeliers de la ville, laquelle ses chantres chantèrent ».

Traversant la Franche-Comté et la Suisse, il prit la direction du Tyrol, en vue de visiter son père à Innsbrück, et s'arrêta à Halle le 15 septembre 1503, où il entendit « la messe ensamble, avec grande noblesse d'Allemagne et des pays de Monsieur, à la grande église de Halle, laquelle chantèrent les chantres de Monsieur ».

« Le dimanche xvii<sup>e</sup> de septembre, le roy et Monsieur, sa cotte d'armes devant luy, ouyrent messe à la grande église d'Yzebrouch (Innsbrück)... Les chantres du roy et de Monsieur chantèrent la messe et jouèrent les orgues plaines de tous instrumens, comme dessus a esté dit. C'est la plus mélodieuse chose que l'on pourroit ouyr ».

Le 21 septembre « le roy et Monsieur, accompagnés de grands

maîtres et de nobles, oyrent la messe à la grande église de Halle, chantée par les chantres de Monsieur ».

Toujours à Innsbrück, le 26 septembre, on y chanta en l'église deux messes solennelles. « La première, de *Requiem*, chantèrent ledict évesque et les chantres de Monsieur, ... la seconde messe fu de l'Assumption Nostre-Dame, chantée par les chantres du roy. ... Et comenchèrent le Grade (Graduel), les saqueboutes du roy, et jouèrent le *Deo gratias* et *Ita missa est*, et les chantres de Monsieur chantèrent l'Offertoire ».

A Schwaz (Souars) à trois lieues de Innsbrück, le 1<sup>er</sup> octobre 1503, « le roy et Monsieur avec grande noblesse, oyrent la messe à la grande église, chantée des chantres du roy ».

Remontant par les Etats de l'électeur palatin, Philippe s'arrêta à Cologne, où, au Dom, « les chantres de Monsieur chantèrent la messe le 1<sup>er</sup> novembre, et l'après-midi ses chantres chantèrent les vigiles à la mémoire du duc de Bourbon, Pierre II, arrière grand'oncle de Philippe le Beau, en une église de chanoinesses, près de son logis ».

Il rentra par Louvain, le 8 novembre 1503, et passa à Malines le lendemain.

A la mort d'Isabelle reine d'Espagne, en 1504, Philippe le Beau et Jeanne d'Aragon furent proclamés roi et reine de Castille, de Léon et de Grenade; Philippe prit des dispositions pour entreprendre avec son épouse un *second* voyage dans la péninsule et y recueillir la succession. Avant de quitter les Pays-Bas, Philippe ordonna « que Monseigneur le duc Charles, son filz et aussi trois de ses filles (Eléonore, Isabelle et Marie) demoureroient en la ville de Malines jusques à son retour ou qu'il en ordonneroit aultrement » (32).

Après avoir attendu, en décembre 1505, à Middelbourg, un temps favorable pour le départ, ils s'embarquèrent du 4 au 8 janvier 1506. Un vaisseau spécial avait été affrété pour l'installation des membres de la chapelle royale. Les débuts du voyage furent pénibles pour la petite expédition dont le nombre montait, cependant, à cinq cents membres. En sortant de l'Escaut une tempête accompagnée de neige contraignit l'expédition à regagner la côte. Deux jours après l'on remit à voile; le temps était favorable et l'état d'esprit des voyageurs était joyeux. « C'était plaisir d'oyr trompettes, tambours et aultres instruments sonner partout sur les navires ». Mais le 13 janvier un calme plat les immobilisa sur la mer. Une nouvelle tempête vint alors subitement contrarier la marche de la flotille, les navires furent dispersés et chassés du côté de l'Angleterre, et obligea les souverains à chercher un refuge dans le port de Hampton. Après avoir

été, pendant deux jours, ballottés par les flots, au plus grand danger de leur vie, les membres de l'expédition purent aborder sur les côtes de l'Angleterre. Le bateau du roi avait abordé à Portland, loin des autres. Celui de la chapelle, contenant les chantres et les chapelains, sous Jean de Metteneye, accostèrent à Falmouth, à proximité de Péronne.

Une lettre écrite par Philippe le Beau, le 1<sup>er</sup> février 1506 (32), relate que deux navires furent perdus, mais leurs équipages sauvés. En quittant les navires pour aborder, quelques membres du personnel, trop pressés, périrent dans les flots; parmi eux se comptaient deux chantres de la chapelle. Henri VII, roi d'Angleterre, prévenu de l'événement, recueillit avec empressement tous les naufragés à sa Cour de Windsor.

Durant les trois mois de leur séjour en Angleterre, les souverains y furent choyés par des fêtes magnifiques, organisées en leur honneur et dans lesquelles les artistes de la chapelle de Philippe le Beau firent merveille; mais dont les détails font, malheureusement, défaut.

Le 23 avril 1506, Philippe et sa suite, s'embarquèrent à Falmouth et trois jours après, le 26 avril, ils arrivèrent, sans encombre cette fois, à la Corogne.

Les particularités concernant les prestations musicales de la chapelle, durant son séjour en Espagne, manquent.

Une seule mention relative à une audition musicale privée a été trouvée; elle vient confirmer l'intérêt que Philippe manifesta toujours pour l'art musical. C'était quelques jour à peine avant son décès, il écoutait encore, à son dîner, un virtuose jouant en compagnie d'une jeune fille de Lombardie, plusieurs chansons, à l'aide « d'une estrange instrument d'Espagne » (24, b).

Voici maintenant la dernière liste des membres de sa chapelle, extraite de l'état de l'hôtel de Philippe le Beau, daté de Valladolid le 22 juillet 1506 (37, g) :

<i>Grande Chapelle :</i>	
Eveque de Salubrie ... ..	xxlviii s.
M <sup>e</sup> Marbarian de Orto ... ..	xxx s.
Messire Jchan Braconnier ... ..	xii s.
Binet Presel ... ..	xii s.
Johannes Monnetta ... ..	xii s.
Fransquin de Retis ... ..	xii s.
Pierchon de Rue ... ..	xii s.
Sire Pierre Sclictre ... ..	xii s.
Philippe de Brughes ... ..	xii s.
Anthoine Franchois ... ..	xii s.
Pierre Brulle ... ..	xii s.

Guillaume Chevalier ... ..	xii s.
Messire Rogier ... ..	xii s.
Alixandre Agricolla ... ..	xii s.
Messire Clais le Liegeois ... ..	xii s.
Henry Zantman ... ..	xii s.
Johannes Mathitz ... ..	xii s.
Gillecquin de Bailleul ... ..	xii s.
Sire Anthoine Divititz ... ..	xii s.
Messire Guillame Lengles ... ..	xii s.
Messire Harry Bredmer ... ..	xii s.
M <sup>e</sup> Jehan Bonnel ... ..	xii s.
Guillequin du Sablon ... ..	x s.
Messire Robert Robins ... ..	ix s.
Sire Gilles le Seneschal ... ..	ix s.
Messire Jehan de Revelles ... ..	ix s.
Pierre Duret ... ..	ix s.
Pierre Francois ... ..	viii s.
Johannes Friart ... ..	viii s.
Adolf de Hietveld ... ..	vii s. vi d.
Gilles Moureau ... ..	vii s. vi d.
Martin de Hoombourg ... ..	vi s.
Bauduin ... ..	iiii s.

Lorsque le roi mourut inopinément, à Burgos, le 15 septembre 1506, il y eut un désarroi parmi les membres du personnel de la Cour. Sa veuve, dont le système nerveux affaibli ne résista pas à ce choc, terrible pour elle, se trouvait en état de prostration complète. Lorsqu'on lui présenta à signer les lettres de convocation pour une réunion des Cortès, nécessaire pour confirmer ses pouvoirs, elle ne sortit pas de son immobilité hiératique. La seule ordonnance qu'elle consentit à signer fut en faveur de ses musiciens flamands, car, au milieu de son abatement elle trouvait de faibles consolations dans la musique, qu'elle aimait passionnément depuis l'enfance (33).

Quelques uns des membres de la chapelle qui accompagnèrent Philippe le Beau au départ des Pays-Bas, sont morts au cours de l'expédition. Les survivants se dispersèrent; d'aucuns restèrent en Espagne, d'autres, plus nombreux, rentrèrent au pays natal. On les retrouvera, en majeure partie, constituant le noyau du groupe musical qui forma, plus tard, la chapelle de Charles-Quint, successeur de Philippe le Beau.

Le matériel musical reprit également le chemin de son pays d'origine. Jean Bauwens, qui avait porté « à pied durant les deux voyages en Espagne les orghes qui pesaient 80 livres et plus a grand paine, travail et fatigue de son corps » (37, f) et que Bredemers avait achetés avant le départ (43), aura sans doute pris soin de leur retour.

D'autre part, l'organiste Herry Bredemers fut remboursé, mais en 1510 seulement, des 6 liv. qu'il avait « payé a ung maronnier pour avoir apporté sur son bateau le coffre ou sont tous les livres et missaux de lad. chappelle depuis Espagne jusques en la ville d'Anvers après le trespas du feu Roy de Castille » (37, f).

Lorsqu'au 18 août 1507 furent célébrées solennellement en l'église Saint-Rombaut, à Malines, les obsèques de Philippe le Beau, en présence de son fils Charles, c'est à ce groupe de chantres qu'incomba l'honneur de chanter les offices des morts. Rangés entre les deux premiers pilliers en deça du chœur, du côté opposé au jeune souverain, ils étaient vêtus de drap noir, dont chacun d'eux avait reçu sept aunes, à 24 sols l'aune. La messe fut célébrée par l'évêque d'Arras, assisté de l'abbé de Saint-Bertin comme diacre et d'un autre abbé comme sous-diacre.

« Les chantres du feu Roy chantans en lamentations piteuses commencent l'introyte de Requiem et fu le sacrifice continué jusques à l'offrande » (34).

Ce fut le dernier hommage rendu par les chantres de la chapelle royale à leur maître regretté.

*Relevé des listes du personnel de la chapelle musicale de  
Philippe le Beau, qui existent encore.*

Nous avons connaissance de nonante-six de ces listes, recueillies aux Archives du Royaume, à Bruxelles, aux Arch. départ. du Nord, à Lille, et dans diverses publications. Bien que nous voudrions les publier toutes, il nous paraît plus opportun d'y renoncer parce que la plupart d'entr'elles se succèdent à des dates très rapprochées; leurs reproductions constitueraient ainsi, bien souvent, des redites et elles occuperaient une grande place dont l'étendue ne trouverait de justification. Celles qui présentent un intérêt particulier ont, du reste, trouvé une place dans la partie qui précède.

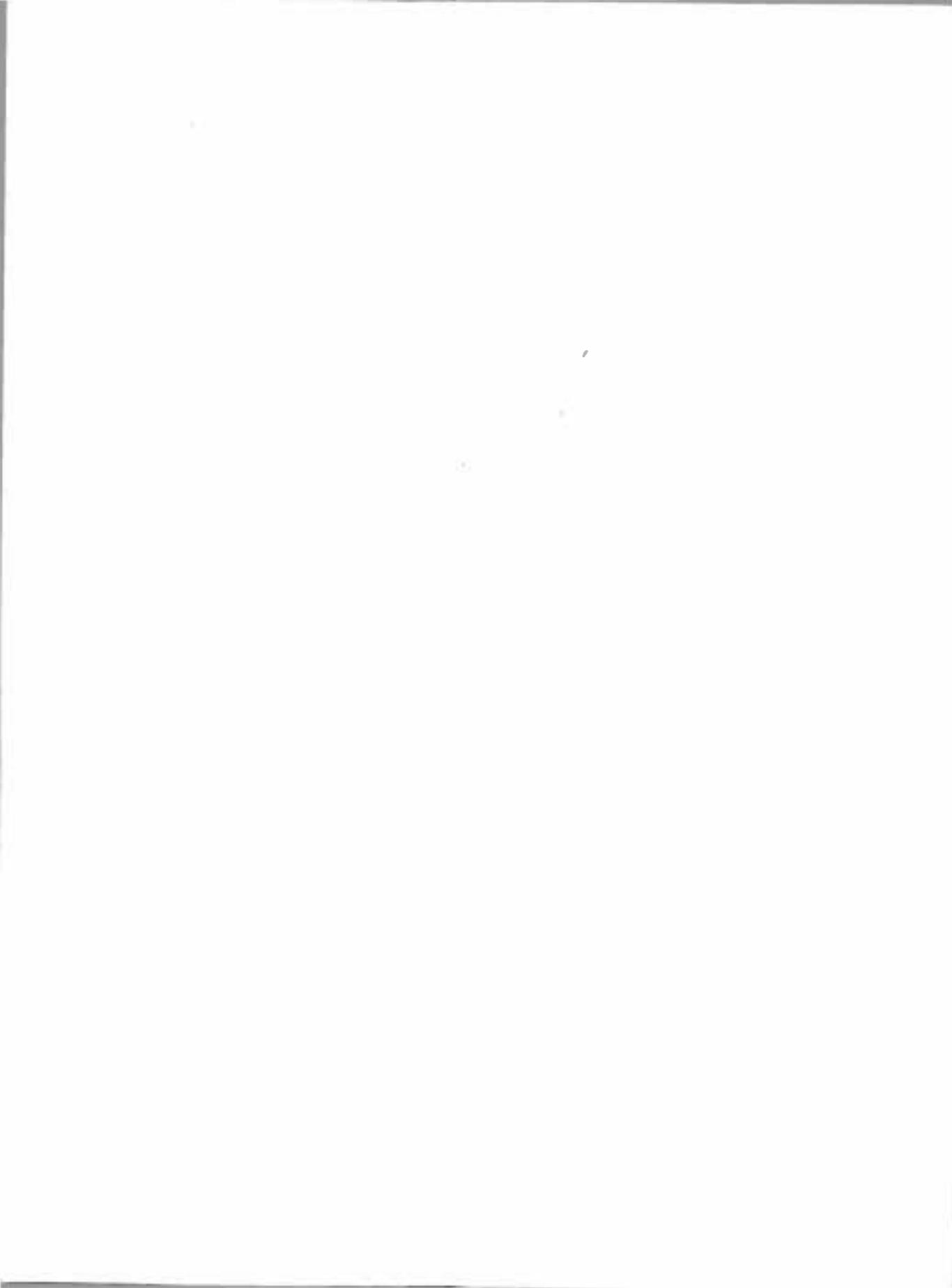
Toutefois, nous en avons établi un relevé chronologique, en y joignant la désignation du lieu où elles ont été dressées.

Nous donnerons, à leur suite, une série de notices concernant les membres de la chapelle dont les noms figurent dans ces listes. Elles comprennent les dates auxquelles ces membres entrèrent et sortirent de la chapelle, avec tous autres détails qui ont pu être recueillis à leur sujet, on y trouvera donc tous les renseignements que la publication de ces listes peuvent fournir.

			Publiée	Notes
1	1492	Cette liste se rapporte à la période allant du 16 novembre 1492 au 30 septembre 1495		
2	1496	1 <sup>r</sup> avril (n. s.)	à Bruxelles	cf. page 42 cf. I. B. 1, VII, 178
3	—	30 avril	à Tongres	
4	1497	1 <sup>r</sup> mars (n. s.)	à Bruxelles	cf. p. 44
5	—	6 juillet	à La Haye	
6	—	7 septembre	à Bruxelles	
7	1498	28 août, en chasse	à Moerbeke	
8	1500	1 <sup>r</sup> février (n. s.)	à Gand	cf. p. 46
9	—	29 février (n. s.)	id.	
10	—	8 juillet	à Bruxelles	
11	—	11 juillet	à Quesnoy	
12	—	13 juillet	id.	
13	1501	9 avril (n. s.)	à Bruges	
14	—	10 avril (n. s.)	id.	
15	—	1 <sup>r</sup> juin	à Middelbourg	cf. I. B. 1, VII, 108
16	—	1 <sup>r</sup> novembre		
17	1502	23 janvier (n. s.)	à Bayonne	
18	—	9 mai	à Tolède	
19	—	10 mai	id.	
20	—	19 mai	à Madrid	
21	—	27 mai	à Tolède	
22	—	28 mai	id.	
23	—	6 juin	id.	
24	—	6 juillet	id.	
25	—	17 juillet	id.	
26	—	20 juillet	id.	
27	—	30 juillet	id.	
28	—	4 août	id.	
29	—	12 août	id.	
30	—	31 août	à Ranchonez (Aranjuez)	
31	—	3 septembre	à Docaingues (Ocañas)	
32	—	4 septembre	id.	
33	—	5 septembre	id.	
34	—	6 septembre	id.	
35	—	7 septembre	id.	
36	—	11 septembre	id.	
37	—	9 octobre	à Vaulx de la Gare (Guadalajara)	
38	—	12 octobre	à Zadrecq (Jadraque)	cf. I. B. 1, VII, 156
39	—	26 octobre	à Saragosse	
40	—	27 octobre	id.	
41	—	1 <sup>r</sup> novembre	id.	
42	—	17 novembre	à Madrid	
43	—	8 décembre	à Alcalá	
44	—	10 décembre	à Madrid	
45	—	11 décembre	id.	
46	—	13 décembre	id.	
47	—	24 décembre	à Saragosse	
48	1503	16 janvier (n. s.)	à Moulin-le-Roy	
49	—	18 février	à Perpignan	
50	—	1 <sup>r</sup> mars	à Narbonne	
51	—	8 mars	à Montpellier	

				Notes
52	—	22 mars	à Lyon	36
53	—	25 mars	id.	36
54	—	6 mai	à Pont d'Ain	37, a
55	—	21 mai	id.	37, a
56	—	3 juin	à Lyon	37, a
57	—	7 juin	à Alville	36
58	—	13 juin	à Lyon	37, a
59	—	22 juillet	à Salins	37, a
60	—	28 juillet	à Dôle	37, a
61	—	19 août	à Villersexel, Chât. Hericourt	37, a
62	—	13 septembre	à Halle	37, a
63	—	14 septembre	id.	37, a
64	—	15 septembre	à Innsbruck	37, a
65	—	19 septembre	à Halle	37, a
66	—	28 septembre	à Innsbruck	37, a
67	—	29 septembre	id.	37, a
68	—	6 octobre	à Nazareit	37, a
69	—	21 octobre	à Heidelberg	37, a
70	1504	31 octobre	à Gand	37, a
71	1505	24 mai	à Bois-le-duc	36
72	—	24 juin	à Arnheim	36
73	—	26 juin	id.	36
74	—	6 juillet	id.	36
75	—	8 juillet	id.	36
76	—	11 juillet	au Camp-Ree	36
77	—	19 juillet	id.	36
78	—	22 juillet	id.	36
79	—	24 juillet	id.	36
80	—	1 <sup>r</sup> août	à Harderyck	36
81	—	18 septembre	à Bruxelles	36
82	—	24 octobre	id.	37, a
83	—	2 novembre	id.	37, a
84	—	5 novembre	id.	37, a
85	—	8 novembre	à Malines	37, a
86	—	10 novembre	id.	37, a
87	—	17 novembre	à Middelbourg	37, a
88	—	18 novembre	id.	37, a
89	—	30 novembre	à Gand	37, a
			cf. I. B. 1, VII, 164	
90	—	27 décembre	à Bruges	37, a
91	—	28 décembre	à Flessingue	37, a
92	—	31 décembre	à Middelbourg	37, a
93	1506	27 mars	à Penryn (Angleterre)	37, a
94	—	8 juin	à Orance (Orense)	cf. I. B. 1, VIII, 100 cf. I. B. 1, VII, 163
95	—	22 juillet	à Valladolid	cf. p. 32
96	—	11 octobre	à Burgos	I. B. 1, VII, 164

G. VAN DOORSLAER.  
(à suivre).



# CHRONIQUE

## ACADEMIE ROYALE D'ARCHEOLOGIE DE BELGIQUE

EXERCICE 1934.

### BUREAU :

*Président:* Vicomte CHARLES TERLINDEN.  
*Vice-Président:* M. A. VISART DE BOCARMÉ.  
*Secrétaire:* M. PAUL ROLLAND.  
*Trésorier:* M. JOS. DE BEER.

### CONSEIL :

*Conseillers sortant en 1937:* MM. Chev. SOIL DE MORIAMÉ, Chev. LAGASSE DE LOCHT, H. PIRENNE, Chan. VAN DEN GHEYN.  
*Conseillers sortant en 1940:* MM. A. VISART DE BOCARMÉ, HULIN DE LOO, P. BERGMANS, Mgr. H. LAMY O. P., L. VAN PUYVELDE, PAUL ROLLAND.  
*Conseillers sortant en 1943:* MM. L. STROOBANT, Vicomte CH. TERLINDEN, PAUL SAINTENOY, G. HASSE, G. VAN DOORSLAER, DE BEER.

### MEMBRES TITULAIRES :

#### MM.

SOIL DE MORIAMÉ, (Chev.) EUG., président honoraire du Tribunal de 1 <sup>re</sup> instance, Tournai, rue Royale, 45.	1888 (1883)*
SAINTENOY, PAUL, architecte, Bruxelles, rue de l'Arbre Bénit, 123.	1896 (1891)
VAN DEN GHEYN, (Chan.), Président du Cercle archéologique de Gand, Gand, rue du Miroir, 18.	1896 (1893)
BERGMANS, PAUL, bibliothécaire en chef et professeur honoraire à l'Université, Gand, rue de la Forge, 29.	1900 (1897)
STROOBANT, L., directeur honoraire des Colonies agricoles de Wortel et Merxplas, Absheide, Beersse-lez-Turnhout.	1903 (1890)
PIRENNE, H., professeur émérite à l'Université de Gand, Uccle-Bruxelles, avenue de Fructidor, 13.	1906 (1903)
KINTSSCHOTS, LOUIS, Anvers, avenue d'Italie, 74.	1906 (1901)
VAN DOORSLAER, (Dr), Malines, rue des Tanneurs, 34.	1908 (1906)
HULIN DE LOO, G., professeur émérite à l'Université, Gand, place de l'Evêché, 3.	1912 (1906)
CONINCKX, H., secrétaire du Cercle archéologique, Malines, rue du Ruisseau, 11.	1914 (1906)
JANSEN, O. P., (chan. J. E.), curé, Lovenjoul	1919 (1909)
MAERE, (Chan. René), professeur à l'Université, Louvain, rue des Récollets, 29.	1919 (1904)
TAHON, VICTOR, ingénieur, Bruxelles, rue Breydel, 40a.	1921 (1894)

(\*) La première date est celle de l'élection comme membre titulaire. La date entre parenthèse est celle de la nomination comme membre correspondant régnicole.

VISART DE BOCARMÉ, ALBERT, Bruges, rue St. Jean, 18.	1920 (1919)
HASSE, GEORGES, professeur à l'Université coloniale, Berchem-Anvers, avenue Cardinal Mercier, 42.	1922 (1910)
D'ARSCHOT, (Comte), ancien chef de cabinet du Roi, Bruxelles, boulevard du Régent, 40.	1923 (1914)
SIBENALER, J. B., St. Josse, Bruxelles, rue Potagère, 55.	1923 (1907)
VAN ORTROY, professeur émérite à l'Université, Gand, avenue Clémentine, 20.	1925 (1899)
CAPART, JEAN, conservateur en chef des Musées royaux d'Art et d'Histoire, Woluwé-Bruxelles, avenue Verte, 8.	1925 (1912)
ROLLAND, PAUL, Conservateur-adjoint des Archives de l'Etat à Anvers, Berchem-Anvers, rue De Witte, 59.	1925 (192)
LAURENT, MARCEL, professeur à l'Université de Liège, Woluwé-Bruxelles, avenue Parmentier, 40.	1926 (1914)
TERLINDEN, (Vicomte), CH., professeur à l'Université de Louvain, Bruxelles, rue du Prince Royal, 85.	1926 (1921)
LAMY, (Mgr. HUGHES), prélat de l'Abbaye de Tongerlo.	1926 (1914)
LAGASSE DE LOCHT, (Chev.), président de la Commission royale des Monuments et des Sites, Bruxelles, chaussée de Wavre, 167.	1926 (1925)
VAN PUVELDE, LÉO, conservateur en chef des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, avenue Molière, 184.	1928 (1923)
BAUTIER, PIERRE, conservateur honoraire aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, avenue Louise, 577.	1928 (1914)
PHILIPPEN, (abbé LOUIS), archiviste de la Commission d'Assistance publique, Anvers, rue Rouge, 14.	1928 (1914)
MICHEL, ED., Bruxelles, rue de Livourne, 49.	1928 (1925)
VAN DER BORREN, CH., bibliothécaire du Conservatoire royal de Musique, Uccle-Bruxelles, rue Stanley, 55.	1928 (1920)
VAN BASTELAER, RENÉ, conservateur honoraire à la Bibliothèque royale, Bruxelles, rue Darwin, 22.	1929 (1911)
DELEN, A. J. J., conservateur-adjoint du Musée Plantin-Moretus, Anvers, rue du St. Esprit.	1930 (1925)
GESSLER, JEAN, professeur à l'Université, Louvain, boulevard de Jodoigne, 84.	1930 (1921)
VAN SCHEVENSTEEN, AUG., médecin en chef de l'Institut ophtalmique de la Ville, Anvers, avenue de Belgique, 46.	1930 (1926)
GANSHOF, F. L., professeur à l'Université de Gand, Bruxelles, rue Jacques Jordaens, 12.	1931 (1928)
DE MOREAU, S. J. (R. P. Ed.), professeur au Collège théologique et philosophique de la Compagnie de Jésus, Louvain, rue des Récollets, 11.	1932 (1926)
VERHAEGEN, (Baron) PIERRE, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes, Gand, Vieux quai au Bois, 62.	1932 (1914)
LEFÈVRE, O. P., (le chan. Pl.), archiviste aux Archives générales du Royaume, Bruxelles, Montagne de la Cour, 27.	1932 (1925)
VAN DE WALLE, BAUDOUIN, professeur à l'Université de Liège, Bruxelles, avenue de la Brabançonne, 20.	1932 (1926)
HOUTART, (Baron), MAURICE, sénateur, ministre d'Etat, Bruxelles, 53, avenue de Tervueren.	1933 (1928)
DE BEER, JOS., numismate, Anvers, rue Jordaens, 74.	1933 (1931)

*MEMBRES CORRESPONDANTS REGNICOLES :*

MM.	
DUBOIS, ERNEST, directeur émérite de l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers, Finnevaux, par Mesnil St. Blaise	1904
ZECH, (abbé MAURICE), curé de l'église N. D. du Finistère, Bruxelles, rue du Pont Neuf, 45.	1904
DE PIERPONT, ED., président de la Société archéologique de Namur, château de Rivière, Namur.	1908
ALVIN, FRED., conservateur à la Bibliothèque royale, Uccle-Bruxelles, rue Edith Cavell, 167.	1914
DE BRUYN, EDM., avocat, professeur à l'Institut Supérieur des Beaux-Arts d'Anvers, Bruxelles, rue Félix Delhasse, 31.	1914
POUPEYE, CAM., Laeken, Avenue de la Reine, 249.	1914
RAEYMAEKERS, DR., directeur de l'Hôpital militaire, Gand, Boulevard de Martyrs, 74.	1914
HOCQUET, A., archiviste de la ville, Tournai, rue des Orfèvres.	1920
TOURNEUR, VICTOR, conservateur en chef de la Bibliothèque royale, Bruxelles, Chaussée de Boitsfort, 102.	1922
PIERRON, SANDER, secrétaire de l'Institut Supérieur des Arts décoratifs, Ixelles-Bruxelles, avenue Emile Béco, 112.	1922
LEURIDANT, FÉLICIEN, chef de secrétariat de l'Académie royale de Belgique, Watermael, avenue de Visé, 128.	1922
NÉLIS, HUBERT, conservateur aux Archives générales du Royaume, Bruxelles, rue des Palais, 440.	1924
DE SCHAEZTEN, (Chev.) MARCEL, Bruxelles, rue de la Loi, 134.	1925
DUVIVIER, PAUL, avocat, Bruxelles, place de l'Industrie, 26.	1925
DE PUYDT, MARCEL, Anvers, avenue Isabelle, 27.	1925
COURTOY, F., conservateur du Musée d'Antiquités, Namur, Boulevard Frère Orban, 2.	1926
HOC, MARCEL, conservateur à la Bibliothèque royale, Ixelles-Bruxelles, rue Henri Maréchal, 19.	1926
VELGE, HENRI, professeur à l'Université de Louvain, Bruxelles, Boulevard St. Michel, 121.	1927
DE BORCHGRAVE D'ALTENA, (Comte) JOSEPH, attaché aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles, rue d'Arlon, 90.	1927
SABBE, MAURICE, conservateur du Musée Plantin-Moretus, Anvers, marché du Vendredi, 22.	1928
BAFON VAN ZUYLEN VAN NYEVELT, ALBERT, conservateur des Archives de l'Etat, Bruges.	1928
VANNÉRUS, JULES, conservateur honoraire des Archives de la Guerre, Ixelles-Bruxelles, avenue Ernestine, 3.	1928
VAN CAUWENBERGH, (Chan.) ETIENNE, bibliothécaire en chef de l'Université, Louvain, place du Peuple.	1928
LOSSEAU, LÉON, avocat, Mons, rue de Nimy, 37.	1928
TULPINCX, CAM., membre de la Commission royale des Monuments et des Sites, Bruges, rue Wallonne, 1.	1928
PEETERS, S. J., (le R. P. Ferd.), Institut St. Ignace, Anvers, rue du Prince.	1928

JOLY, ALBERT, président à la Cour d'Appel, Bruxelles, rue de la Grosse Tour, 8	1928
CAROLY, (Baron) GEORGES, avocat, Anvers, place de la Comédie, 14.	1929
FEYDER, PAUL, professeur à l'Université, Gand, Boulevard Charles de Kerckhove, 4.	1929
CLOSSON, E., professeur au Conservatoire, Bruxelles, avenue Ducpétiaux, 47.	1929
RAHR, E., conservateur honoraire aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles, rue de Ligne, 116.	1929
LACOSTE, PAUL, professeur à l'Institut des Sciences sociales de l'Université de Lille, Tournai, quai Dumon, 1.	1929
BREUER, JACQUES, attaché aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, Cinquantenaire, Bruxelles.	1929
CRICK-KUNTZIGER, MARTHE, attachée aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, Cinquantenaire, Bruxelles.	1929
PEUTEMAN, JULES, membre de la Commission royale des Monuments et des Sites, Verviers, rue des Alliés, 32.	1930
LAVALLEYE, JACQUES, attaché aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Woluwé St. Pierre, rue François Gay, 299.	1930
HALKIN, LÉON, professeur à l'Université, Liège, Boulevard Emile de Laveleye, 59.	1931
BOISACQ, EMILE, professeur à l'Université, Bruxelles, Chaussée de Vleurgat, 271.	1931
LAES, A., conservateur aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, place Brugman, 30.	1931
HUART, auditeur militaire, campagne de Sedent, Jambes-lez-Namur.	1931
NINANE, LUCIE, professeur à l'École des Hautes-Etudes de Gand, Uccle-Bruxelles, Chaussée de Waterloo, 1153.	1932
NOWÉ, H., archiviste de la Ville, Gand, rue Abraham, 13.	1932
THIBAUT DE MAISIÈRES, (abbé M.), professeur à l'Institut St. Louis, Bruxelles, Abbaye de la Cambre, 7.	1932
BERGMANS, SIMONE, professeur à l'École des Hautes-Etudes, Gand, rue de la Forge, 31.	1932
DELBEKE, (Baron), FRANCIS, Anvers, rue des Peintres, 2.	1932
LEBEEER, LOUIS, conservateur-adjoint du Cabinet des Estampes à la Bibliothèque royale, Bruxelles.	1934
LYNA, FRÉDÉRIC, conservateur-adjoint de la Section des Manuscrits à la Bibliothèque royale, Bruxelles.	1934

#### RAPPORT SUR L'EXERCICE 1933.

Chers Confrères,

Mon rapport sur l'exercice écoulé sera encore plus bref que de coutume. Si je n'avais à signaler des décès en commençant, j'invoquerais tout de suite l'adage que les peuples heureux n'ont pas d'histoire. Mais les pertes que nous avons subies ont tempéré notre bonheur.

Ce fut d'abord et surtout celle de M. Alfred De Ridder, Directeur Général honoraire et Conseiller historique au Ministère des Affaires Etrangères, membre correspondant de notre Académie depuis 1923, membre titulaire depuis 1926, vice-président en 1931 et président en 1932. Ce fut ensuite le décès de M. Devreux, architecte à Charleroi, membre de la Commission royale des Monuments et des Sites, notre confrère à titre de membre

correspondant régnicole depuis 1930. Nous eûmes à déplorer aussi la disparition de membres correspondants étrangers : MM. Philoteio Pereira d'Andrade, à San Thomé de Salecte (Indes portugaises), correspondant depuis 1901; Chanoine Leuridan, archiviste honoraire du diocèse de Cambrai à Roubaix, correspondant depuis 1908; Salomon Reinach, conservateur du Musée de St. Germain en Laye, membre de l'Institut de France, correspondant depuis 1920; Hoynck van Papendrecht, conservateur honoraire du Musée d'antiquités de Rotterdam, correspondant depuis 1925.

Ces tristes départs étant regrettés, reconnaissons tout le plaisir que nous avons eu de vivre pendant un an — beaucoup trop court — sous la présidence de M. Léo Van Puyvelde, professeur à l'Université de Liège, conservateur en chef des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique.

Une grande idée a dominé cette présidence : mettre les règlements de notre institution en concordance avec les transformations qui, spontanément ou sous l'empire des circonstances d'ordre scientifique ou autre, se sont produites dans son sein. Nous avons pu ainsi, à la fin de l'année, voter des statuts qui nous conférerons la personnalité civile, grâce à la constitution de l'Académie en Association sans but lucratif. Actuellement, le Règlement d'ordre intérieur est en cours de révision; l'œuvre si bien entreprise ne peut que se terminer excellemment. En dehors du président, le Bureau de l'Académie comprit encore en 1933 le Vicomte Ch. Terlinden, professeur à l'Université de Louvain et membre de la Commission royale d'Histoire, élu vice-président le 5 février, le secrétaire soussigné et M. Jos. de Beer, élu f.f. de trésorier le 5 février, puis, par suite de sa nomination au titre de membre titulaire survenue le 11 juin, promu régulièrement trésorier.

Je m'en voudrais d'oublier la bonne volonté qu'a mise M. Paul Saintenoy à aider le Bureau dans ses projets de réforme. De même, alors que M. Van Puyvelde représentait officiellement l'Académie au Congrès international d'Histoire et de l'Art à Stockholm, que le R. P. de Moreau S. J. était notre délégué auprès du Congrès international d'Histoire à Varsovie, M. Saintenoy continuait à incarner l'Académie auprès des Congrès archéologiques de France.

Telle fut la situation *in capite*. *In membris* notons les modifications suivantes : le 5 février le Baron Maurice Houtart, Ministre d'État et ancien Ministre des Finances, échangea de plein gré son titre de membre d'honneur conféré en 1928, contre celui de membre titulaire. Cette mutation, ainsi que la promotion précitée de M. Joseph de Beer, constituèrent les seuls accroissements de nos listes de membres effectifs. On ne procéda à aucune élection de membre correspondant régnicole. D'autre part, MM. l'abbé Paquay et le chanoine Puissant, membres correspondants régnicoles respectivement depuis 1920 et 1926, démissionnèrent.

Comme d'habitude, l'Académie a tenu des séances réservées aux membres titulaires (5 février, 11 juin et 3 décembre) et d'autres, accessibles à tous les associés (5 février, 2 avril, 11 juin, 3 décembre et 1<sup>er</sup> octobre). Si toutes ces séances, sauf la dernière, ont eu lieu à Bruxelles, c'est que, malgré tous les efforts du Bureau, il lui a été impossible d'obtenir un local convenable de la Ville d'Anvers. Toutefois, un essai de rénovation d'une antique tradition, l'a porté à organiser une séance solennelle et publique à Anvers. Cette séance eut lieu le 1<sup>er</sup> octobre dans une salle de l'étage de la Bourse de Commerce. Vu la pleine réussite de cette manifestation, il est profondément regrettable que l'Administration communale n'ait pas cru devoir octroyer à l'Académie, comme elle le faisait autrefois, la disposition d'une des belles salles de l'Hôtel de Ville.

Au cours des séances suivantes ont été entendues et discutées : de M. Van Puyvelde : « Les Débuts de Van Dyck » (5 février).

de M. Ed. Michel : « A propos de Bruegel le Vieux » (5 février).  
de M. Jean Gessler : « C. Huygens le Jeune, et son Journal » (2 avril).  
de M. Georges Hasse : « Une Statue archaïque trouvée à Anvers » (2 avril).  
de M. Paul Rolland : « Une Infiltration de l'Art mosan dans l'Art scaldien : l'Orfèvre-rie » (2 avril).  
du Comte J. de Borchgrave d'Altena : « La Châsse de St. Symphorien » (2 avril).  
de M. Jean Gessler : « Hubert Van Eyck » (11 juin).  
du R. P. de Moreau S. J. : « Le Christianisme de Constantin Le Grand » (11 juin).  
du Baron Houtart : « Quelques difficultés de la Biographie de Roger de le Pasture » (1<sup>er</sup> octobre).  
de M. L. Van Puyvelde : « De Vlaamsche Kunst en hare wording » (1<sup>er</sup> octobre).  
de Mlle Simone Bergmans : « Identification d'une œuvre de Liévine Teerlinck » (3 décembre).  
du Comte J. de Borchgrave d'Altena : « Sculptures des Anciens Pays-Bas conservées en Scandinavie » (3 décembre).

Je ne puis terminer ce rapport sans attirer l'attention sur les efforts qui se poursuivent aussi actuellement du côté de notre bibliothèque. Une réorganisation complète y est en voie d'exécution (1); nous espérons arriver dans quelque temps à une solution qui donnera aux membres l'accès de ce précieux dépôt, à dates fixes. Ce travail de réorganisation est mis à profit pour inventorier la riche réserve de clichés — totalement inconnus jusqu'ici — qui sont notre propriété. A l'heure où l'Académie, en dépit de largesses répétées de MM. Kintsschots et Soil de Moriamé, se trouve dans une situation financière déplorable mais veut, malgré tout, assurer la bonne marche de sa revue en devenant son propre éditeur, cette prise de connaissance de ses fonds inexploités ne paraîtra certainement pas inutile.

Le Secrétaire,  
PAUL ROLLAND.

## PROCES-VERBAUX.

*Séance des Membres titulaires du 11 juin 1933.*

La séance s'ouvre à 2 1/2 h. au Palais des Académies à Bruxelles sous la présidence de M. Van Puyvelde, président.

Présents : MM. Rolland, secrétaire, Bautier, Delen, R. P. de Moreau S. J., Ganshof, Gessler, Hulin de Loo, Pâris, Pirenne, Saintenoy, Van den Borren, van de Walle, Van Doorslaer, Visart de Bocarmé.

Excusés : MM. le Chevalier Soil de Moriamé, président honoraire, Hasse, Kintsschots, le Chevalier Lagasse de Locht, Mgr. Lamy, O. P., E. Michel, Tahon, Van Schevensteen.

Lecture est faite du P. V. de la séance du 5 février 1933. A la suite de cette lecture, on décide que le projet de constitution de l'Académie en Association sans but lucratif, ainsi que le projet de révision des Statuts seront polygraphiés et communiqués aux membres titulaires avec la convocation de la séance d'octobre.

---

(1) Je tiens à remercier ici tout spécialement M. Alphonse Jansen, licencié en Histoire de l'Art et Archéologie, de l'aide précieuse qu'il veut bien nous apporter dans cette réorganisation.

MM. Saintenoy, Van Puyvelde et Bautier sont chargés de préparer le dit projet de révision du Règlement.

Lecture est faite de deux lettres de MM. Hasse et Van Schevensteen. A la suite de cette lecture, il est décidé de reprendre, en octobre, la tradition des séances publiques à l'Hôtel de Ville d'Anvers.

En l'absence de M. de Beer, trésorier, le secrétaire communique la liste des membres qui n'ont pas payé leur cotisation à l'Académie. Deux membres correspondants refusant définitivement de payer, des candidatures sont présentées.

M. de Beer f.f. de trésorier est nommé membre titulaire.

On décide qu'à l'avenir une carte sera adressée chaque année aux membres, afin de les prévenir qu'ils ont à verser leur cotisation au C. C. P. et que, passé un certain délai, une quittance postale leur sera présentée.

La séance est levée à 3 heures.

*Le Secrétaire,*  
PAUL ROLLAND.

*Le Président,*  
LÉO VAN PUYVELDE.

*Séance générale du 11 juin 1933.*

La séance s'ouvre à 3 heures, au Palais des Académies, à Bruxelles, sous la présidence de M. Van Puyvelde, président.

Présents: MM. Rolland, secrétaire, Bautier, Delen, R. P. de Moreau S. J., Ganshof, Gessler, Hulin de Loo, le Chevalier Lagasse de Locht, Pâris, Pirenne, Saintenoy, Van den Borren, Van de Walle, Van Doorslaer, Visart de Bocarmé, membres titulaires; MM. Breuer, Joly, P. Lacoste, Laes, Mlle Ninane, le R. P. Peeters S. J. et le Chevalier de Schaetzen, membres correspondants. Excusés (voir ci-dessus).

Le président ouvre la séance en prononçant l'éloge funèbre de M. Arthur De Ridder, directeur général honoraire aux Affaires Etrangères, qui fut membre correspondant de l'Académie depuis 1923, membre titulaire depuis 1926, vice-président en 1931 et président en 1932. Il regrette profondément la disparition de ce confrère d'élite aussi modeste qu'érudit.

Le président félicite M. Henri Pirenne qui vient de revoir attribuer le prix Francqui, ainsi que MM. Van Doorslaer et Rolland qui ont respectivement obtenu le prix Marchal à l'Académie royale de Belgique et le prix Bordin à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de France.

Le P. V. de la séance du 2 avril 1933 est lu et approuvé.

Lecture est faite d'une lettre de M. Kintsschots annonçant un don en faveur de la Revue.

La parole est donnée à M. Gessler, qui entretient l'assemblée d'un livre, récemment paru, de M. Renders relatif à *Hubert Van Eyck*. M. Gessler, s'occupant tout particulièrement du quatrain inscrit sur le cadre du polyptyque de l'Agneau, en la cathédrale St. Bayon à Gand, démontre le manque absolu de critique de ceux qui, comme M. Renders, nient l'authenticité de cette inscription. Leur emploi de l'argument *a silentio* est notamment tout à fait erroné.

Un échange de vues s'établit entre l'orateur et M. Hulin de Loo.

Le R. P. de Moreau S. J., relevant également des publications récentes, parle à son tour du *Christianisme de Constantin le Grand*. A l'aide d'une étude critique des textes contemporains, il arrive à ces conclusions: que dès 313-314 Constantin parle en chrétien et non pas en syncrétiste; que le changement de la pensée religieuse de Constantin paraît remonter à la bataille du Pont Milvius, en 312; qu'un signe (croix ou monogramme)

semble être lié à cette victoire; mais que les visions attribuées à Constantin sont de pures légendes.

La séance est levée à 5 heures.

*Le Secrétaire,*  
PAUL ROLLAND.

*Le Président,*  
LÉO VAN PUYVELDE.

*Séance publique du dimanche 1<sup>er</sup> octobre 1933.*

La séance s'ouvre à 11 heures à la Bourse de Commerce d'Anvers, dans l'ancienne salle du Tribunal de Commerce.

Au bureau : MM. Van Puyvelde, président, le Baron Maurice Houtart, Ministre d'Etat, Sénateur, le Chevalier Soil de Moriamé, président honoraire, Paul Rolland, secrétaire, Jos. de Beer, trésorier.

Présents : M. Hasse, Mgr. Lamy, MM. l'abbé Philippen, Sabbe, van de Walle, Van Schevensteen, Visart de Bocarmé, membres titulaires.

Mlle Bergmans, le Comte de Borchgrave d'Altena, M. Lavalleye, Mlle Ninane, le R. P. Peeters S. J., membres correspondants.

De nombreux invités remplissent la salle.

Excusés : le Baron Holyoet, Gouverneur de la Province d'Anvers; M. Camille Huysmans, Bourgmestre d'Anvers; M. Tondeur-Scheffler, Consul Général de France; le R. P. de Moreau S. J., MM. Gessler, Kintsschots, le Chevalier Lagasse de Locht, Ed. Michel, Van den Borren, Van Ortroy, membres titulaires, MM. Closson, Hocquet, Velge, membres correspondants.

La parole est donnée au Baron Maurice Houtart, qui fait une causerie fouillée sur « *Quelques difficultés de la biographie de Roger de le Pasture* ». L'orateur s'applique à démontrer l'unicité de la personne de Roger Van der Weyden et le caractère tournaisien de sa formation artistique. Il reprend l'un après l'autre tous les textes d'archives qui permettent de suivre le peintre de la naissance à la mort, et les interprète à la lumière d'événements locaux.

Le président remercie l'éminent confrère de sa participation à la séance publique et le félicite au sujet de la reprise de son activité scientifique et tout particulièrement du nouveau témoignage qu'il vient d'en donner.

Il cède le fauteuil présidentiel au Chevalier Soil de Moriamé et prend lui-même la parole sur le sujet « *De Vlaamsche Kunst en hare wording* ». Dans cette communication M. Van Puyvelde entend répondre à une question posée au Congrès international de Stockholm : « A quelle époque voit-on apparaître des caractères spécifiquement nationaux dans l'art? » L'orateur commence par établir ces caractères pour l'art flamand. Il en distingue trois : une tendance particulière au réalisme; une conception spirituelle des choses; une exécution technique soignée. Ces caractères apparaissent lorsqu'une véritable communauté de vie unit nos provinces, c'est-à-dire au XV<sup>e</sup> siècle.

Le président d'honneur félicite et remercie M. Van Puyvelde.

La séance est levée à midi et demi.

*Le Secrétaire,*  
PAUL ROLLAND.

*Le Président,*  
LÉO VAN PUYVELDE.

*Séance des Membres titulaires du 3 décembre 1933.*

La séance s'ouvre à 14, 45 h. au Palais des Académies à Bruxelles sous la présidence de M. Léo Van Puyvelde, président.

Présents : MM. le Chevalier Soil de Moriamé, président honoraire, le Vicomte Terlinden, vice-président, Rolland, secrétaire, de Beer, trésorier, Ganshof, Hasse, Hulin de Loo, le Chevalier Lagasse de Locht, Ed. Michel, Pâris, Saintenoy, Siebenaler, Stroobant, Tahon, Van Doorslaer, Van Schevensteen.

Excusés : MM. le R. P. de Moreau S. J., Kintsschots, Mgr. Lamy, Visart de Bocarmé, Van den Borren, van de Walle, Baron Verhaegen.

Le P. V. de la séance du 11 juin est lu et approuvé.

On arrête la liste des candidats pour deux sièges de membre correspondant régicole.

On procède à la discussion et à l'adoption des statuts destinés à transformer l'Académie en Association sans but lucratif. Au cours de cette discussion, à laquelle prennent part de nombreux membres, il est décidé qu'à la prochaine réunion, qui constituera la première assemblée générale de l'association, l'Académie fera apport de son ancien patrimoine à cette association.

La situation financière de la revue étant inquiétante, on décide également que l'an prochain l'Académie se fera son propre éditeur pour cette publication.

La séance est levée à 16,15 h.

*Le Secrétaire,*  
PAUL ROLLAND.

*Le Président,*  
LÉO VAN PUYVELDE.

*Séance générale du 3 décembre 1933.*

La séance s'ouvre à 16.15 h. au Palais des Académies à Bruxelles, sous la présidence de M. Léo Van Puyvelde, président.

Présents : MM. le Chevalier Soil de Moriamé, président honoraire, le Vicomte Terlinden, vice-président, Rolland, secrétaire, de Beer, trésorier, Ganshof, Hasse, Hulin de Loo, le Chevalier Lagasse de Locht, Ed. Michel, Pâris, Saintenoy, Siebenaler, Stroobant, Tahon, Van Doorslaer, Van Schevensteen, membres titulaires; Mlle Bergmans, MM. le Comte de Borchgrave d'Altena, Joly, Laes, Mlle Ninane, R. P. Peeters S. J., Poupeye, Velge, membres correspondants régicoles.

Excusés : MM. le R. P. de Moreau S. J., Kintsschots, Mgr. Lamy, Visart de Bocarmé, Van den Borren, van de Walle, Baron Verhaegen, membres titulaires; MM. P. Lacoste, Losseau, Nélis, Hocquet, membres correspondants régicoles.

Les P. V. des séances des 11 juin et 1<sup>er</sup> octobre sont adoptés.

La parole est donnée à Mlle Simone Bergmans, qui entretient la compagnie de l'identification qu'elle vient de réaliser, d'une œuvre de Liévine Teerlinc, miniaturiste-portraitiste gantoise du XVI<sup>e</sup> siècle. L'œuvre en question repose aujourd'hui au South Kensington Museum à Londres. C'est vraisemblablement un portrait de l'artiste par elle-même.

Cette communication est suivie d'un échange de vues entre MM. Hulin de Loo, Saintenoy et l'auteur.

Le Comte J. de Borchgrave d'Altena fait ensuite un exposé succinct de *Sculptures des anciens Pays-Bas conservées en Scandinavie*. Il s'agit tout particulièrement de retables brabançons. L'orateur fait circuler de nombreuses photographies qu'il décrit et commente.

MM. Hulin de Loo, Van Doorslaer, Velge, Siebenaler et Ganshof présentent des observations.

La séance est levée à 17.30 h.

*Le Secrétaire,*

PAUL ROLLAND.

*Le Président,*

LÉO VAN PUYVELDE.

## PRAEHISTORIA.

Sous le titre *Praehistoria* et les sous-titres *Antwerpsch Genootschap voor vóór en vroeger Geschiedenis*, *Société Anversoise de pré- et protohistoire*, vient de se fonder dans la Métropole un groupement scientifique ayant pour but de :

1<sup>o</sup>) Créer et organiser de façon méthodique, dans un local appartenant à la Ville d'Anvers, une section de préhistoire et d'y donner des conférences éducatives;

2<sup>o</sup>) Publier les cartes archéologiques des provinces d'Anvers, des Flandres, du Limbourg; des travaux inédits; un répertoire des collections privées pour créer des échanges; un catalogue de la préhistoire anversoise, etc.

Ont été nommés :

Président d'Honneur : M. de Puydt, docteur en Droit, ancien Président de l'Institut archéologique liégeois; membre de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique.

Président : Le Dr. G. Hasse, Professeur à l'Université Coloniale, membre de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, vice-président de la Société royale belge d'Archéologie et de Préhistoire.

Le secrétariat est fixé : 42, Avenue du Cardinal Mercier, Berchem-Anvers.

# BIBLIOGRAPHIE

## I. OUVRAGES.

*Société des Amis des Musées Royaux de l'Etat à Bruxelles, XXV années d'activité 1907-1932.* Bruxelles, Librairie Nationale d'Art et d'Histoire, 1932, 128 pp. et XXXII pl.

Une exposition groupait au début de l'année 1933 les œuvres acquises au cours des vingt-cinq années d'activité de la Société des Amis des Musées Royaux de l'Etat à Bruxelles. Ce fut l'occasion de la publication d'un recueil jubilaire groupant des notices signées par des spécialistes sur chacune des œuvres d'art qui sont venues enrichir le patrimoine artistique de nos musées. Les Musées Royaux des Beaux-Arts sont redevables à la Société des Amis des Musées de deux, trois chefs-d'œuvre de valeur tels que l'*Annonciation* attribué au *Maître de Flémalle* et de merveilles telles que la *Tentation de Saint Antoine* de *Lucas de Leyde* et les *Champignons* de *J. Fyt*. Les Musées Royaux d'Art et d'Histoire lui doivent des pièces précieuses telles que cette belle amphore panathénaïque, ou rares telles que le vase en faïence polychrome d'Anvers daté et signé.

La plupart des notices consacrées aux tableaux sont signées par MM. A. Laes et P. Bautier. Très fouillées, elles font le point dans des problèmes d'érudition dont la solution reste encore obscure. Dans le domaine particulier du paysage représenté ici par plusieurs beaux tableaux, M. A. Laes fournit des renseignements très précieux. Ce volume apporte aussi quelques discussions nouvelles au problème Flémalle-Van der Weyden. A propos de l'*Annonciation*, réplique du panneau de Mérode, M. Paul de Mot s'efforce de réfuter la thèse de M. Firmenich Richartz reprise et développée par M. Renders. Son argumentation, faute de place, ne pouvait être fort développée : elle en paraît assez faible. La seule notice conçue sous forme d'étude critique est due à M. L. Van Puyvelde. Elle étudie une *Sainte Famille*, œuvre d'école flamande du XVII<sup>e</sup> siècle. L'étude du style permet à l'auteur de renverser les hypothèses de l'attribution de cette œuvre à Abraham Janssens ou à Pieter van Mol et de prouver que cette Sainte Famille doit être considérée comme une œuvre de jeunesse de J. Jordaens.

Mme Crick-Kuntziger et M. M. Laurent sont les auteurs de bon nombre des excellentes notices consacrées aux objets d'art entrés dans les collections des Musées Royaux d'Art et d'Histoire. Citons, parmi les principaux, le beau *monument votif* tournaisien du *frère Jehan Fiepvès* qui dépasse en valeur artistique et en intérêt ceux que le musée possédait déjà, la cheminée brugeoise dont la hotte porte une peinture à la détrempe, le beau vase en faïence polychrome d'Anvers monogrammé et daté 1562 et le *vitrail* signé Dirick Vellert et daté 1517.

Signalons encore parmi d'autres pièces intéressantes les *brassards* aux armes de la famille Pico della Mirandola si finement gravés.

Une abondante illustration ajoute à l'intérêt de ce recueil.

LUCIE NINANE.

FIERENS-GEVAERT. *La peinture au musée ancien de Bruxelles.* Bruxelles, 1933, Nouvelle société d'Editions, un vol. in-4°, 118 pp., 168 pl. (3<sup>e</sup> édit.).

On connaît toute la valeur de l'ouvrage que Fierens-Gevaert a consacré aux magnifiques collections qui lui étaient confiées. Absolument différent dans son but et dans ses moyens — son format tout d'abord — des simples « guides kaléidoscopiques » que l'on

était accoutumé de voir aux mains des visiteurs, mais constituant au contraire une véritable histoire suivie de la peinture flamande prenant ses exemples dans un musée déterminé, cet ouvrage connut une vogue de bon aloi. Aussi ses deux premières éditions, celle de 1912 et celle de 1923, se trouvèrent-elles rapidement épuisées. La Nouvelle Société d'Éditions, héritière des éditeurs précédents, vient de procéder à une troisième présentation de cet ouvrage. Nous n'avons pas à redire ici ce qui a été proclamé lors de l'apparition des deux éditions précédentes. Toutefois il est certains côtés par lesquels le volume qui vient de sortir de presse se distingue de ses aînés. Il s'agit des rectifications et des compléments. Qu'on ne craigne pas d'y trouver une altération de la pensée du disparu : c'est à des mains pieuses, celles de son fils, M. Paul Fierens, que sont dues ces modifications, et elles ont été effectuées d'après la grande *Histoire de la peinture flamande* que Fierens-Gevaert avait écrite peu de temps avant son décès. D'autre part, grâce à la largeur de vue des éditeurs, de nombreuses reproductions d'œuvres acquises depuis 1923 par le Musée de Bruxelles ont été ajoutées et le tout mis en concordance avec le catalogue actuel de ce musée, ce qui est essentiel pour les chercheurs.

Peut-être le souci de l'exactitude aurait-il pu s'étendre à la mention du dépôt récent de certaines œuvres, auquel le musée a consenti en faveur d'établissements de province, et aurait-on pu, en conséquence, faire abstraction de ces œuvres dans le volume actuel. Mais cette remarque n'a que peu d'importance. Encore moins qu'elle vaut l'annotation d'une légende typographiquement incomplète sous la planche IX. Ce ne sont là que détails qui n'enlèvent rien à l'utilité pratique et à la valeur scientifique d'une telle réédition.

PAUL ROLLAND.

JOHNNY ROOSVAL. *Fornkristen Konst samt bysantinsk och karolingisk*. Stockholm, 1933, 1 vol. in-8°, 251 p., 216 fig. (Bonniers Konst Historia).

L'éditeur de cet ouvrage fait à la Revue Belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art l'honneur de reproduire, en évidence, à la page 4 de la couverture, le C. R. consacré récemment dans nos colonnes à l'ouvrage que M. Johnny Roosval a déjà publié dans la même série. De tels honneurs sont bien embarrassants pour le rapporteur qui voit l'attention attirée sur ses recensions et qui craint plus que jamais de se montrer inférieur à la tâche qui lui est confiée, la difficulté étant d'autant plus grande en l'espèce, répétons-le, que la langue employée par l'auteur est assez peu accessible.

Malgré cette appréhension, aucune hésitation n'est permise : la nouvelle publication du distingué professeur à l'Université de Stockholm constitue un digne pendant de la première. Peut-être vaudrait-il mieux dire que la première constituait un pendant anticipé de la seconde puisque la matière de celle-ci précède, chronologiquement, celle de l'autre?

C'est en effet l'art chrétien primitif qu'étudie ici M. Roosval. Si les multiples chapitres qu'il lui consacre ne donnent pas, au premier abord, c'est-à-dire au vu de la table, l'impression de forte unité cohésive qui caractérisait le *Romansk Konst*, la faute n'en est pas à l'auteur mais bien à la matière elle-même, ou plutôt à l'état actuel des connaissances en cette matière. Comment relier entre eux et dominer réellement des faits fort disparates et dont les manifestations, dans les différentes formes de l'art, manquent de proportions? Loin de disséquer le sujet, pourtant, l'auteur a essayé de le condenser dans la mesure du possible. Traitant d'une période qui s'étend de l'époque alexandrine au règne des Paléologues, il procède soit par groupements d'essence surtout géographique, soit par groupements de nature plutôt logique. Citons, dans le premier cas, le groupement dénommé : « Bloc christiano-hellénistique », dans le second cas, le groupement mis sous l'étiquette de « Triomphe de l'Anthropophobie », et le sous-groupement relatif au « Cubisme

du IV<sup>e</sup> siècle ». Comme il apparaît par ces derniers exemples, l'extrême originalité de conception synthétique que nous nous sommes déjà plu à signaler naguère est encore la note dominante de cette nouvelle production.

Une carte en frontispice, des figures dans le texte, des tables onomastique et topographique complètent la documentation et en facilitent l'assimilation.

Au risque — extrêmement flatteur — de voir notre C. R. de nouveau traduit en suédois, félicitons une seconde fois M. Johnny Roosval!

PAUL ROLLAND.

*Corpus della Maiolica Italiana. I. Le maioliche datate fino al 1530, a cura di Gaetano Ballardini.* Rome, Libreria dello Stato, 1933, 1 vol. gr. in-8°, 206 pp., 34 pl., 360 fig.

Dans l'histoire générale de la céramique, la majolique italienne de la Renaissance occupe une place de premier choix. Depuis le Quattrocento, bénéficiant d'une longue expérience, qui par Byzance se rattache à l'empire romain, et profitant de l'enseignement des faïenciers espagnols, la technique a fait d'immenses progrès. L'on fabrique maintenant en Toscane, Romagne et Ombrie des céramiques à émail blanc stannifère, qui se prêtent admirablement à la décoration peinte.

Bientôt sous la direction de Faenza, l'art de la majolique (1) prend une très grande extension. Les formes, les décors, et surtout les couleurs, deviennent d'une perfection inégalée en Europe. L'apogée est atteint dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle à Faenza, Casteldurante, Urbino. Les faïenciers italiens s'installent à Séville, à Anvers, à Lyon, à Nîmes, à Nevers, etc. On sait que c'est à Anvers que Guido Savirni de Casteldurante fonda au début du XVI<sup>e</sup> siècle la première manufacture de faïences en Europe septentrionale.

Pourtant l'histoire de ces majoliques italiennes, à renommée universelle, est encore fort mal connue. Trop longtemps les Italiens, riches en œuvres d'art de toutes espèces, les dédaignèrent; leurs historiens se querellèrent pour établir la primauté de tel ou tel centre de fabrication. Pendant ce temps des étrangers plus avisés recueillaient des trésors (2) en commençant l'étude méthodique.

On ne pouvait tarder à se ressaisir. Sous l'impulsion énergique du professeur G. Ballardini, on créa en 1908 à Faenza un Musée international de la céramique; une revue y fut fondée qui s'adresse à tous les céramologues et qui se consacre surtout à l'étude des majoliques italiennes. Des contributions importantes y sont publiées périodiquement par le professeur Ballardini qui travaille à recueillir une documentation complète. Son projet est en effet de publier systématiquement toutes les pièces importantes aujourd'hui dispersées, afin d'en entreprendre une étude d'ensemble vraiment scientifique. Le Gouvernement italien prit à sa charge la publication d'un Corpus de la majolique italienne. Le premier volume vient d'en être édité par les soins du Ministère de l'Éducation nationale. Il comprend le catalogue complet des majoliques datées antérieures à 1530. L'ouvrage est magnifiquement illustré de 34 planches en couleur et de 360 figures en noir reproduisant 255 objets différents datés de 1466 à 1530. En guise d'introduction le professeur Ballardini fait précéder le catalogue d'un commentaire extrêmement intéressant; on y

---

(1) Le mot *majolique* (de « Majorque » lieu de provenance des faïences lustrées importées d'Espagne) est aujourd'hui exactement synonyme de *faïence stannifère*.

(2) A Londres, dans les musées et collections on conserve plus de la moitié des majoliques importantes connues dans le monde. Voir pour le Victoria & Albert Museum le guide tout récent, qui contient une excellente étude d'ensemble de la majolique italienne. (*Guide to Italian Maiolica by Bernard Rackham* 1933, 97 pages, 48 planches).

trouvera un exposé de l'état de la question en ce qui concerne l'étude de la majolique italienne, en même temps qu'un excellent résumé historique. Particulièrement appréciées des spécialistes, seront certainement les notes abondantes qui complètent le texte.

Le répertoire chronologique des pièces reproduites accompagné d'une brève description, est rédigé avec le plus grand soin. Quant aux illustrations, elles sont de très belle qualité quoiqu'elles soient forcément insuffisantes pour reproduire toute la beauté de l'émail et du coloris. Leur rôle est de permettre d'étudier sur des documents sûrs, réunis et classés suivant un ordre rigoureusement chronologique, l'évolution des formes et des décors. On se rendra compte immédiatement que pour le Quattrocento les pièces datées, comme par exemple le fameux pavement de l'église San Petronio à Bologne (1487), forment des points de repère trop peu nombreux pour qu'on puisse en reconstituer l'histoire d'une manière complète. Après 1510 au contraire, les pièces datées deviennent plus fréquentes et leur étude et confrontation apporteront progressivement des enseignements nouveaux pour l'identification et la localisation des majoliques.

Mentionnons particulièrement parmi les pièces reproduites (fig. 180) le beau plat des Musées Royaux d'Art et d'Histoire en faïence de Casteldurante, daté de 1526.

Pour les spécialistes de la céramique de tous les pays, le *Corpus de la Majolique italienne* constituera désormais un indispensable instrument de travail.

H. NICAISE.

HEINRICH GÖBEL. *Wandteppiche*; III Teil (Die Germanischen und Slawischen Länder); Band I: Deutschland einschliesslich Schweiz und Elsass (Mittelalter), Süddeutschland (16. bis 18. Jahrhundert); Berlin; Verlag von Klinkhardt und Biermann; 1933; 316 pp; 2 pp. de marques; 241 pl. en noir et blanc; 4 pl. en couleurs.

Poursuivant sans défaillance son énorme labeur, le Dr H. Göbel a fait paraître, il y a quelques mois, le premier volume de la III<sup>e</sup> partie de ses «*Wandteppiche*» (1).

Cette III<sup>e</sup> partie doit comprendre, en deux volumes, l'histoire de la tapisserie dans les pays germaniques et slaves. Le premier volume s'occupe des manufactures allemandes, suisses et alsaciennes du moyen-âge, et de celles de l'Allemagne méridionale du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

On sait que, depuis un quart de siècle, l'étude approfondie des tapisseries germaniques a tenté plus d'un érudit et fait l'objet de travaux fort importants tels ceux de Lessing et Creutz, H. Schmitz, B. Kurth, R. F. Burckhardt, pour ne citer que quelques noms qui sont dans toutes les mémoires.

Mais le nouvel ouvrage du Dr Göbel est le travail d'ensemble le plus considérable sur la matière, et, à cet égard, il est de nature à rendre les plus grands services comme mise au point et comme base à des recherches ultérieures.

Il nous offre tout d'abord un tableau de la tapisserie historiée en Allemagne depuis le haut moyen-âge jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. L'ouvrage se décompose ensuite en deux grandes divisions chronologiques, la première embrassant le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles, la seconde le XVI<sup>e</sup>, le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup>.

Chacune d'elles comporte des subdivisions, mais d'ordre géographique cette fois : c'est ainsi que, dans la première, sont étudiées successivement les productions du Rhin supérieur (avec Bâle comme centre principal), de l'Alsace, du Rhin moyen, de la Franconie; la seconde division comprend successivement les manufactures du Rhin supérieur, de l'Alsace, de l'Allemagne méridionale (Haute-Bavière, Souabe, Franconie).

(1) La première partie («*Die Niederlande*») a paru en 1923 et la seconde («*Die Romantischen Länder*») en 1928.

Pour ces divers centres de production, l'auteur donne, chaque fois qu'il se peut, les indications tirées des archives, puis s'efforce de grouper les spécimens conservés et de déterminer les caractères de ces groupes, serrant ainsi, d'aussi près que possible, les questions de provenance, travail ardu et qui, s'il ne peut donner, dans certains cas, des solutions définitives faute de points de repère, pose toujours nettement les termes du problème.

Au point de vue spécial de l'histoire de l'art flamand, deux chapitres présentent un intérêt tout particulier: l'un (pp. 201 à 214) a trait à la célèbre manufacture que Hans Van der Biest, originaire d'Enghien, vint établir à Munich de 1604 à 1615, avec une équipe de tapissiers bruxellois, sous les auspices du duc Maximilien I<sup>er</sup> de Bavière et d'où sortirent les tentures pour lesquelles P. de Witte (Petrus Candidus) composa les admirables esquisses conservées au Cabinet des Estampes de Munich et publiées et étudiées dans un beau travail du Dr K. Steinbart (1) que nous nous plaisons à rappeler ici.

Le Dr Göbel qui classe avec raison ces tentures — notamment celle de l'Histoire d'Otto von Wittelsbach — parmi les productions textiles les plus précieuses du XVII<sup>e</sup> siècle, nous donne les détails les plus circonstanciés sur leur fabrication et nous fait pénétrer de la façon la plus intime dans la vie même de cette manufacture aussi brillante qu'éphémère.

L'autre chapitre (pp. 226 à 232) particulièrement intéressant au point de vue de l'expansion de la tapisserie flamande, est consacré à la manufacture établie à Stuttgart en 1566, à l'invitation du duc Christophe de Wurtemberg, par le tapissier bruxellois Jacob de Carmes, accompagné de son fils Maurice; cet industriel de grande envergure, secondé par son concitoyen le peintre de cartons Nicolas van Orley, ne fit exécuter à Stuttgart, semble-t-il, ainsi que le pense le Dr Göbel, que les tapisseries importantes — il n'avait pas moins de 139 tapisseries murales à son actif en 1571! — confiant les travaux secondaires à des artisans établis à Frankenthal, ce qui expliquerait la rapidité prodigieuse de l'exécution des commandes ducales.

Dans l'ouvrage du Dr Göbel, on trouvera bien d'autres indications encore sur le rayonnement de l'art des tapissiers de notre pays; rien de plus suggestif, à ce sujet que de feuilleter les illustrations: les influences venues de nos provinces frappent d'autant plus que les pièces où on les constate tranchent en général très nettement sur la masse des documents contemporains à caractère purement germanique. Le Dr Göbel les fait d'ailleurs ressortir dans son texte avec beaucoup d'à propos, qu'il s'agisse d'influences d'Enghien, d'Audenarde, de Tournai ou, surtout, de Bruxelles; comme exemple de pénétration bruxelloise, on verra notamment la pl. 218, reproduction d'une pièce remarquable du milieu de XVI<sup>e</sup> siècle, qui pourrait d'ailleurs, hypothèse fort séduisante, être l'œuvre d'un bruxellois émigré à Augsburg.

Le précieux index placé à la fin du volume donne la liste des manufactures, des tentures (classées par sujets), des fabricants et marchands de tapisseries, ainsi que des peintres.

L'éloge des « Wandteppiche » n'est plus à faire: contentons-nous de constater que le dernier volume paru est l'égal des précédents pour le sérieux, la clarté et la concision de l'exposé, la richesse de la documentation, la quantité et la qualité des illustrations, et aussi l'excellence de la présentation typographique.

M. CRICK-KUNTZIGER.

(1) Die niederländischen Hofmaler der Bayrischen Herzöge (Marburger Jahrbuch für Kunstwissenschaft, 1928).

ARTHUR VON SCHNEIDER. *Caravaggio und die Niederländer*. Marburg, Kunstgeschichtlichen Seminar, 1933, in-4°, 144 p., 50 pl. Rm 18.

Mr. Von Schneider a présenté en 1922 à l'Université de Marbourg, une thèse ayant comme sujet l'étude de l'influence du Caravage sur la peinture hollandaise. Il vient de publier ce travail en y ajoutant une partie nouvelle traitant de l'influence du Caravage sur les peintres flamands.

Dans l'introduction de son livre, l'auteur donne quelques idées générales sur l'art du maître italien et l'influence qu'il eut sur les artistes hollandais et flamands. Le corps du volume tient dans l'analyse de cette influence étudiée spécialement sur chaque peintre. Une très bonne documentation photographique illustre les théories exposées dans le texte. Pour la facilité de l'étude, von Schneider a dressé une liste complète de toutes les œuvres néerlandaises qui sont d'après lui caravagesques.

Les références sont notées au bas des pages; de ce fait la bibliographie du sujet n'est pas complète et n'est guère facile à consulter.

L'auteur étudie la personnalité artistique du Caravage, son originalité dans le milieu romain, il divise son œuvre en deux grandes périodes, celle des scènes de genre, de la vie populaire, puis celle des grandes compositions religieuses; quelques œuvres sont citées dans l'ordre chronologique, elles serviront de base aux comparaisons que l'auteur fera au cours de son développement.

A côté du grand novateur, quelques satellites travaillent dans la conception nouvelle et révolutionnaire, les italiens Manfredi, Saraceni, Caroselli, l'allemand Elsheimer, le hollandais Honthorst et d'autres.

La plupart des artistes venus à Rome pendant la période de grand succès du maître, né en Lombardie, (1600-1621) n'ont connu de lui que ses œuvres et ses émules. (Caravage est mort en 1609, il avait quitté Rome depuis trois ans).

En indiquant les diverses tendances de l'art caravagesque, von Schneider nous montre leur influence différente sur l'art hollandais et flamand; en Hollande le protestantisme ne donna guère aux artistes l'occasion de faire de la peinture religieuse, les scènes de genre, les portraits du maître italien ont un grand succès et sont à l'origine de l'éclosion de l'école d'Utrecht et de toute la peinture hollandaise du XVII<sup>e</sup> siècle.

Dans la peinture flamande, au contraire, les grandes compositions religieuses du Caravage eurent beaucoup d'influence, sa conception extrêmement réaliste, brutale des sujets, sa forme large, sont très facilement comprises par les peintres au tempérament exubérant.

Nous n'analyserons pas ici l'influence du Caravage sur les artistes hollandais, cette matière n'étant pas du ressort de cette revue. Nous étudierons la deuxième partie celle des peintres flamands caravagesques.

Les premiers dont les œuvres révèlent l'influence du Caravage sont les bruxellois Mytens, qui se fixa en Italie, et le brugeois Finsonius, qui revint de Rome avec des œuvres caravagesques et peut-être même des toiles originales du maître.

Le chapitre important du livre est celui des caravagesques anversoises; von Schneider les classe par ordre chronologique.

Sur la peinture d'Abraham Janssens, le premier, l'auteur dénie toute influence du Caravage, les ombres fortes et brunes qu'on trouve dans ses toiles ne sont que le triste résultat des couches de vernis sales; ni la composition ni la conception du sujet ne sont caravagesques. von Schneider se sépare ici des conclusions de Heidrich et d'Oldenbourg. Étant donné qu'Abraham Janssens vécut de longues années à Anvers, où triomphait Rubens, sans abandonner ses principes de composition, qui tiennent au maniérisme

romaniste, il est très possible qu'il ait assisté en spectateur indifférent à la révolution que fit le Caravage dans l'art italien (il était à Rome en 1601). La question mérite une étude plus poussée.

Rubens connut l'art du Caravage à Rome. Sa nature extraordinairement réceptive ne se tient pas sous l'influence d'un seul maître, l'art antique, les grands Vénitiens laissent, à côté de celle du Caravage, leurs traces dans les tableaux du jeune Anversois. Quelques œuvres exécutées en Italie rappellent nettement le Lombard, ainsi que les toiles faites à Anvers après son retour, jusque vers 1617.

Le déploiement de force physique, le goût des détails réalistes, surtout l'expression plastique d'une vie intense ont été fort bien compris par le maître flamand. Rubens doit au Caravage la révélation de la nouvelle conception artistique qu'il introduisit à Anvers : l'art baroque; cependant il ne fut en aucun moment sous la dépendance directe du Caravage. C'est ainsi que dans le catalogue des œuvres flamandes caravagesques, von Schneider ne cite aucun tableau de Rubens. Peut-être faudrait-il corriger l'opinion de l'auteur en cet endroit : les travaux récents de Longhi et Burchard le prouvent.

Le sens réaliste de Jordaens est intensifié par le contact avec les œuvres du Caravage (qu'il ne connut que par les tableaux qui étaient à Anvers et par l'intermédiaire des peintres flamands qui firent au début du XVII<sup>e</sup> siècle le voyage d'Italie), il lui emprunte les éclairages en clair-obscur. Cette influence du maître baroque est particulièrement tenace, elle se fait sentir dès 1618 dans certains tableaux, on la trouve encore en 1655.

Adam de Coster est caravagesque à la manière de Honthorst. Peut-être grâce à son influence.

Gérard Seegers, élève de Janssens, fut en Italie et en Espagne après la mort du Caravage; il connut Manfredi, les caravagesques espagnols; il connut aussi l'art italien plus classique, représenté par le Dominiquin. A son retour à Anvers il abandonne rapidement le naturalisme caravagesque pour adopter l'art anversois, dominé par la conception réaliste de Rubens.

Un deuxième élève de Janssens, Théodore Rombouts, suit aussi les tendances du Caravage; il est le plus original des néo-romanisants. Influencé par les scènes de genre de Manfredi et les compositions religieuses du Caravage, ses jeux de lumière sont très étudiés, ses figures pleines de vie et de mouvement. Il résiste longtemps à l'empire de l'art de Rubens sur ses contemporains, mais y cède cependant à la fin de sa vie.

Le dernier des néo-romanisants anversois est Jan Cossiers qui subit fortement l'influence du Caravage pendant sa jeunesse et se rapproche plus tard des compositions plus élégantes de Van Dyck et C. De Vos.

Des peintres, non anversois, qui suivent Caravage, von Schneider cite Jacob Van Oost, le v. de Bruges qui certainement fut en rapport avec Serodine et Roselli, Jan Janssens de Gand, caravagesque un peu à la façon hollandaise, Douffet de Liège, dont les grandes compositions caravagesques rappellent les œuvres de Simon Vouet.

Cette partie du livre finit par l'analyse de l'influence du Caravage sur Matthias Stomer. von Schneider a déjà consacré précédemment des études à l'œuvre complète de ce peintre qui vécut et travailla en Italie et plus spécialement en Sicile; il fut élève de Honthorst.

L'auteur termine son ouvrage en donnant un aperçu de ce que fut l'influence du Caravage dans les autres pays : en France, éphémère; en Espagne, durable et très grande. En Italie, elle se concentra dans le Sud à Naples et en Sicile.

En 1621 les goûts et la protection du nouveau pape Grégoire XV assurent le succès du Dominiquin.

Le livre de M. von Schneider est fort bien fait, jamais un avis sur un artiste ou sur une

œuvre n'est donné sans qu'il soit appuyé sur une étude très soigneusement menée; quelques pages sont consacrées aux œuvres de Finsonius, de Jan Janssens, noms qui ne sont pas cités par Oldenbourg ou Heidrich, aux ouvrages desquels von Schneider se rapporte souvent.

Nous devons cependant signaler un oubli: il n'est fait mention nulle part d'un artiste néo-romanisant bruxellois intéressant: Théodore Van Loon, dont les œuvres sont dispersées dans les églises du Brabant, de la province d'Anvers. Le musée de Bruxelles en possède quelques-unes. Les chefs-d'œuvre, la série de la vie de la Vierge, se trouvent dans l'église de Montaigu. La bibliographie de cet artiste est jusqu'ici mal connue. Son œuvre nous révèle un peintre néo-romanisant, ses éclairages en opposition d'ombres et de lumières, les détails réalistes de ses compositions sont très caravagesques, l'ordonnance générale de ses toiles rappelle le Dominiquin, parfois Pietro da Cortona.

Ce peintre qui, malgré l'engouement universel de ses contemporains pour Rubens, se tient à l'écart du mouvement baroque anversois, continuant à travailler selon sa personnalité de néo-romaniste, a été fort peu étudié.

Nous ne pensons pas que von Schneider ait intentionnellement omis de citer Van Loon ne l'estimant pas caravagesque, il aurait dans ce cas pris la précaution de nous en avertir dans une note justificative.

THÉRÈSE CORNIL.

LUCIEN FOUREZ. *Le droit héraldique dans les Pays-Bas catholiques*. Bruxelles (L'Édition Universelle), 1932, 1 vol. in-8°, 398 pages.

Ce volume est la première production d'un jeune historien et juriste et a servi de thèse doctorale à l'Université de Louvain. Cette œuvre a des mérites sérieux: elle est écrite dans un style clair — déparé, il est vrai, par quelques imperfections et notamment par plusieurs néologismes — et conçue dans un esprit critique qu'il est assez rare de rencontrer dans un ouvrage de ce genre. Aussi ne pouvons-nous qu'applaudir à la publication du livre de Monsieur Fourez qui sera certainement accueilli avec faveur par ceux qu'intéresse le droit héraldique ancien de nos provinces. L'auteur définit ce droit comme suit: « L'ensemble des dispositions juridiques établies par l'autorité souveraine dans le but de » régler l'acquisition, la transmission et la perte de la noblesse ainsi que les honneurs » qui y sont attachés. »

Après avoir consacré une notice à Jean-Baptiste Christyn, le célèbre auteur de la *Jurisprudentia Heroïca*, il divise son livre en quatre titres principaux traitant respectivement de la qualité de noblesse, des honneurs attachés à la noblesse, de l'efficacité des ordonnances en matière héraldique et de l'abrogation de la noblesse en 1795.

Les sources principales de l'auteur sont Christyn et Arendt & De Ridder, et l'ouvrage de Monsieur Fourez est presque entièrement rédigé d'après des sources imprimées. Il s'ensuit qu'il ne renferme donc pas beaucoup de choses inédites. L'ouvrage n'en sera pas moins utile, principalement à tous ceux qui ne sont pas familiarisés avec le latin ampoulé du chancelier de Brabant.

On doit regretter que l'auteur n'ait pas consulté plus largement les importantes sources manuscrites conservées dans nos dépôts publics et plus spécialement au Ministère des Affaires Étrangères. Il aurait pu y recueillir de nombreuses indications précieuses dans les correspondances des rois d'armes et dans la riche collection des procès héraldiques. Beaucoup de questions restent encore à élucider dans le vaste domaine parcouru par Monsieur Fourez et on ne peut qu'émettre des vœux pour que celui-ci s'attache à les résoudre et nous en livre le fruit dans des publications ultérieures.

On peut encore reprocher à Monsieur Fourez d'avoir attaché trop d'importance aux législations étrangères et plus spécialement à la législation française, de telle sorte qu'il sera parfois assez malaisé pour ceux qui ne sont pas très spécialisés dans les études héraldiques de reconnaître ce qui s'applique à nos provinces.

La partie de l'ouvrage de Monsieur Fourez qui sera plus particulièrement de nature à intéresser les archéologues est le chapitre premier du titre I qui traite des signes extérieurs de la noblesse. On y trouvera des renseignements sur les armoiries, les sceaux, les vêtements, le port de l'épée et des éperons, les carrosses, les traîneaux, les chasses, les funérailles, les cabinets d'armes, etc.

Ajoutons enfin que le livre de Monsieur Fourez se termine de manière très heureuse par une table onomastique de tous les noms des personnes qui y sont citées.

CHEVALIER M. DE SCHAEZTEN.

## II. REVUES ET NOTICES.

### I. ARCHITECTURE.

— A propos de la restauration de l'hôtel *Van Lier* — en non de Lierre comme il a été dit erronément dans une précédente chronique — signalons la brochure que le R. P. F. PEETERS S. J. a consacrée à cet édifice (*Bulletin d'Etudes et d'Informations de l'Ecole Supérieure de Commerce St. Ignace*, 1932, novembre, 17 pp. et planches). L'hôtel Van Lier fut élevé en 1516. On lui adjoignit des magasins en 1558 et on l'agrandit au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Plusieurs cours intérieures avec façades en pierres et en briques de 1516, 1608 et 1612 ont été récemment restaurés. Une galerie a conservé ses voûtes à nervures primitives à clés pendantes. Dans la chapelle, on voit encore les poutres apparentes du plafond ancien mais les remplages des baies sont modernes.

— Sous la rubrique *Archives et Art*, déjà mainte fois signalée, dans le *Bulletin de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, 1933, septembre, M. J. LAVALLEYE publie des textes des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles concernant les églises de Castre, Berg, Braine-l'Alleud, Couture-Saint-Germain, Chaumont, Biez et Linomeau.

— M. GRATAMA s'occupe aussi à son tour du tableau considéré comme une maquette de l'église de Saint-Bavon à Haarlem (voir chroniques précédentes). Il assure que M. Kessler et Mme Sterck-Proot font erreur car la tour représentée est une construction en bois qui ne peut rien avoir de commun avec la tour en pierre de Keldermans. Il en déduit que le tableau représente un projet plus ancien (*Oud Holland*, 1933, fasc. V, pp. 218-219).

— L'église de Soignies aurait été entourée, au temps de saint Brunon, d'une enceinte défensive composée de trois ou quatre tours reliées par des murs et des fossés. Les substructions d'une tour ronde qu'on présume être la tour Malvau ont été retrouvées dans les caves d'une maison moderne proche de l'église Saint-Vincent. Les documents d'archives conservent le souvenir de l'exhaussement (qui pourrait avoir été une complète reconstruction?) de cette tour à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. M. LÉON DESTRAIT publie ces documents intéressants et il en tire les données qui permettent de reconstituer l'aspect de cette tour disparue. (*Annales du Cercle Archéologique du Canton de Soignies*, t. VI, 2<sup>e</sup> livr., 1932, pp. 97-102).

— Dans les mêmes *Annales* (pp. 152-153), M. LÉON DESTRAIT publie un contrat de la fourniture de pierres d'Ecaussines pour la « Thourette » de l'hôtel de ville d'Ath en 1618.

— Une étude volumineuse vient d'être consacrée à la commune de Bois de Lessines; elle

est l'œuvre de M. RICHARD DELTAND : *Géographie et Histoire de Bois de Lessines*, (*Annales du Cercle Archéologique d'Ath et de la Région*, t. XVIII, 1932 [paru en 1933], pp. 25-154). Relevons-y l'étude sommaire des châteaux successifs d'après des dessins anciens, du château actuel qui date du XVII<sup>e</sup> siècle et du mobilier de l'église paroissiale.

— Les derniers bulletins du *Touring Club* et du *Vlaamsche Toeristenbond* continuent à publier des articles de vulgarisation dans le domaine de l'archéologie.

— M. E. PIRON a trouvé des documents d'archives apportant des connaissances d'ordre historique sur l'église disparue de *Trognée* qui avait été élevée en 1565 (*Bulletin de l'Institut Archéologique liégeois*, t. LVII, 1933, pp. 98-102).

— Les procès-verbaux des séances de la Commission Royale des Monuments mentionnent les dernières restaurations qui s'effectuent à des monuments classés (*Bulletin des Commissions Royales d'Art et d'Archéologie*, 1933, janvier-juin, pp. 36-54).

— On trouvera dans les *Mémoires du Cercle Historique et Archéologique de Hal* (n<sup>o</sup> 8, 1932, paru en 1933) le dernier de la série des articles de M. J. Possoz : *A travers les rues de Hal* (pp. 203-260). Ces articles sont le résultat de recherches patientes et minutieuses dans les archives et les dossiers des cadastres en vue d'établir la topographie ancienne de la ville. Une table alphabétique des seigneuries, noms de lieux, voies publiques, maisons, portes, tours, etc... facilite grandement les recherches du lecteur.

LUCIE NINANE.

— S'occupant de communes rurales, M. RAYM. DE GROODT vient de faire paraître successivement des *Notes sur Burght-Zwyndrecht — Het Vlaamsch-Hooft* (De Bièvre, Brasschaet) et *Geschiedenis van Kruybeke* (Van Haver, St. Nicolas-Waes, 1933). On trouvera dans ces deux opuscules des données précieuses notamment sur les sceaux, les anciens châteaux, les églises et leur mobilier. Le premier travail revêt d'autant plus d'intérêt que la « Tête de Flandre » historique est actuellement en pleine transformation artificielle et que sa petite chapelle a déjà disparu pour faire place à l'entrée d'un tunnel sous-fluvial.

P. R.

## 2. SCULPTURE ET INDUSTRIES D'ART.

— M. D. ROGGEN, avant de terminer son livre sur *Claus Sluter*, tient à publier dans les *Annales de Bourgogne* (1933, fasc. 3, pp. 263 et ss.) quelques notes très intéressantes à propos des documents d'archives révélés récemment par M. Duverger (voir notre chronique du mois d'avril). Il y voit à bon droit la confirmation de la thèse traditionnelle de l'origine hollandaise du génial sculpteur flamand. L'auteur s'attache ensuite à exposer la thèse de M. C. Troescher qui, dans son récent ouvrage sur Claus Sluter, voulait démontrer que celui-ci était d'origine allemande. Reprenant successivement les arguments d'ordre philologique, iconographique ou stylistique de l'historien allemand, M. Roggen démontre sans peine que la théorie de l'origine allemande de Sluter doit être définitivement rejetée.

— Sculpteurs des Pays-Bas, Hollandais ou Belges, s'inspirèrent donc longtemps de sources communes. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle il n'en est plus de même, et la sculpture hollandaise se différencie de la sculpture flamande non seulement par la technique moins avancée, mais encore par les divergences dans la manière de traiter l'expression. En se plaçant à ce double point de vue, M. J. SCHRETLEN compare dans le *Maandblad voor Beeldende Kunsten* (novembre 1933, p. 342 et ss.) une sculpture conservée aux Musées

Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles (n° 6140 de l'inventaire) et une autre du Musée Boymans à Rotterdam (*Een Vlaamsch en een Hollandsch Beeldhouwwerk*). La première est un groupe représentant la Sainte Famille du premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle. C'est un travail raffiné d'une grâce idéalisée, comme les peintures de Quentin Metsijs, qui contraste avec le réalisme plus rude et l'expressionisme sobre et concentré de la *Pietà* de Rotterdam. Le spiritualisme de la Renaissance flamande s'opposerait ainsi au sentimentalisme des artistes hollandais du XVI<sup>e</sup> siècle. Ces considérations esthétiques intéressantes devraient cependant, pour être pertinentes, s'appuyer sur l'étude et la comparaison de plusieurs groupes d'œuvres qui se rattachent aux deux documents étudiés.

— Nous quittons notre ancienne sculpture flamande, et nous sommes transportés, au XVIII<sup>e</sup> siècle, au Pays de Landen, devant *Un beau confessionnal de l'église d'Avernas-le-Bauduin* étudié par M. ERNEST PITON dans la *Chronique de l'Institut archéologique liégeois* (avril, mai, juin 1933, p. 21). Il s'agit de l'œuvre d'un ébéniste namurois, de style Louis XIV, qui doit être datée de 1723.

— Dans la même livraison M. L. DE JAER consacre une étude à quelques *œuvres d'orfèvrerie ayant appartenu à l'abbaye du Val Saint Lambert*. De la publication et de la comparaison d'extraits de comptes de l'abbaye de 1385 et 1516 avec un inventaire du 18 Brumaire an V, dressé par les Révolutionnaires, il résulte que plusieurs objets précieux d'orfèvrerie ont disparu avant l'arrivée des Français.

— En concordance avec ces recherches sur les anciennes orfèvreries du Pays de Liège, M. J. YERNAUX publie dans *Leodium* (octobre 1933) quelques renseignements sur *les Bommershoven, orfèvres liégeois au XVI<sup>e</sup> siècle*, tirés en majeure partie des comptes de l'ancienne abbaye du Val Saint Lambert. Léonard de Bommershoven travailla au service d'Erard de la Marck et fut le fondateur d'une véritable dynastie d'orfèvres. Son fils Balthazar continua à exercer ce métier après la mort de Léonard (1553).

— On sait notamment grâce aux travaux de M. le Comte de Borchgrave d'Altena (*Décor anciens d'intérieurs mosans*, tome II, p. 135, 138, 141, 147 à 152, 155 et 156 : voir entre autres fig. 120, 125, 126, 127, 129, 131) que dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle il y eut à Namur un grand nombre d'artistes italiens, parmi lesquels sont connus surtout les Moretti. M. F. COURTOY étudie dans *Namurcum* (1933, n° 1) un *Relief en stuc de Moretti*, provenant de l'ancienne maison Fallon, rue de l'Ange, et conservée actuellement au Musée archéologique de Namur. Par comparaison avec d'autres œuvres et surtout avec les stucs signés de l'ancien hôtel de Veyder, M. Courtoy démontre d'une manière irréfutable que cette œuvre remarquable doit être attribuée à Antoine Moretti.

— Le *Minneapolis Institute of Arts* est à juste titre fier de sa collection de tapisseries. Parmi les dernières acquisitions figurent quatre tapisseries bruxelloises du XVII<sup>e</sup> siècle représentant des scènes de chasse. Dans le fascicule, daté du 4 novembre, du *Bulletin* de l'Institut, les quatre pièces sont décrites et commentées avec soin, en même temps qu'une tapisserie de la série de l'Histoire de Decius Mus, dont les cartons auraient été dessinés par Rubens. Simultanément sont exposées dans le hall de l'Institut de nombreuses séries de tapisseries flamandes du XVI<sup>e</sup> siècle, prêtées par la firme French and Cie de New-York; on y relève entr'autres une tapisserie du Roi Arthur et une autre d'une série des 12 Mois. Nous pouvons ainsi entrevoir quelques-uns des trésors des tapisseries flamandes conservées aux Etats-Unis.

— Signalons à l'occasion du quatrième centenaire de Guillaume le Taciturne, la très intéressante et très substantielle étude iconographique du Prince d'Orange, publiée par le JHR. DR. E. A. VAN BERESTEYN, dans le *Oudheidkundig Jaarboek* (juin 1933 : *Iconografie van Prins Willem I van Oranje*). On y trouve la mention et la reproduction de nombreuses

peintures et surtout de gravures flamandes reproduisant de diverses manières le héros national hollandais.

— Rendant compte, dans *Annales de Bourgogne* (1933, IV, p. 392-394), de l'ouvrage de M. Paul Rolland, « les Primitifs tournaisiens », M. HENRI DAVID énumère de nombreuses œuvres bourguignonnes qui peuvent être rapprochées des sculptures tournaisiennes des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Dans certains cas les prototypes semblent bien appartenir à l'art scaldien.

H. NICAISE.

### 3. PEINTURE.

— Le 27<sup>e</sup> tome de l'*Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler* de THIEME et BECKER vient de paraître (Leipzig, Seemann, 1933, 600 p.). Le volume débute par une notice sur Piernaria, il se termine par l'article consacré à Ramsdell.

— Le prof. A. VENTURI continue avec une régularité remarquable la publication de sa monumentale *Storia dell' arte italiana*. La 7<sup>e</sup> partie du volume IX est consacrée à la suite de *La pittura del Cinquante* (Milan, Hoepli, 1934). En deux passages de ce volume, l'auteur fournit des renseignements sur des peintres flamands établis en Italie. Paolo de' Franceschi, dit il Fiammingo (p. 13-16), est classé parmi les maniéristes continuateurs des formes anciennes. On peut l'identifier avec Pauwels Franck, né à Anvers vers 1546. Cet artiste travailla à Venise chez le Tintoret et mourut dans la cité des lagunes le 20 décembre 1596. L'Académie des Beaux-Arts de Venise et l'église paroissiale de Murano conservent ses œuvres. Pietro di Mera, surnommé également il Fiammingo (p. 175-177), se rattache aux continuateurs éclectiques de la tradition vénitienne des Titien, des Tintoret et des Véronèse. Il naquit à Bruxelles — ce qui n'empêche pas Venturi de prétendre que l'artiste est hollandais — et travailla à Florence puis à Venise (1579-1636).

— Le Dr. Friedlaender en 1916 et en 1923, le Dr. Baldass en 1919 et le Dr. Pächt en 1927 établirent une chronologie sérieuse des œuvres peintes par Dirck Bouts. Le Dr. BALDASS revient sur le sujet en s'écartant des conclusions admises jusqu'à présent, *Die Entwicklung der Dirck Bouts. Eine Stilgeschichtliche Untersuchung*, dans *Jahrbuch der kunsthistorischen Sammlungen in Wien*, 1932, p. 77-114. Cet important travail mérite de retenir l'attention. L'auteur rappelle d'abord les quelques rares dates certaines intervenant dans l'établissement de la chronologie de l'artiste : 1462, portrait d'homme de la National Gallery de Londres; 1464-1467, réalisation de la Cène de Louvain; 1468, commission pour les tableaux de Justice de Louvain; 1475, année de la mort. En fait, pour dresser un catalogue scientifique de la production du peintre louvaniste et déterminer son évolution, il faut interroger les œuvres. Et voici les conclusions de Baldass : les quatre tableaux de la vie de la Vierge du Prado inaugurent la série des panneaux révélant l'influence prépondérante de Van der Weyden (après 1450-1460). Ce sont principalement le Couronnement de la Vierge de Vienne, la Nativité de la collection Johnson de Philadelphie, la Vierge de douleur de la collection Van der Elst de Vienne, la Vierge trônant de Grenade, le retable de la Passion de Valence, la Pietà de Paris. Les œuvres de maturité (1460-1465) s'échelonnent de la manière suivante : martyr de saint Erasme de Louvain, la Madone de Francfort, le portrait d'homme et la Madone de Londres, la Cène de Louvain. Pendant les dix dernières années (1466-1475), l'artiste peindra la Justice d'Othon du Musée de Bruxelles, le saint Hippolyte de Bruges, le chemin du Paradis de Lille, le Christ chez Simon de Berlin, le portrait de Chartreux d'Anvers, la Madone du Louvre, le retable de la Perle de Brabant de Munich. Les analyses du savant historien de l'art et l'étude des

caractéristiques de style des œuvres sont la base sur lesquelles il s'appuie pour grouper les tableaux et leur assigner un rang dans l'évolution artistique de Dirck Bouts.

JACQUES LAVALLEYE.

#### 4. ART POPULAIRE.

*Les collections Frans Claes à Anvers.* — Aux enchères publiques ont été disputées et dispersées, du 27 novembre au 1 décembre 1933, les collections personnelles réunies par feu Frans Claes, conservateur des Musées du *Steen* et du *Vleeschhuis*, à Anvers. De ces collections, dont la plus grande partie se rapportait plus ou moins directement à l'art populaire, les étrangers, ceux qui n'ont jamais visité le musée de la rue Saint-Vincent, peuvent trouver un aperçu dans le catalogue composé, avec un soin et un talent égaux, par un ami du défunt, M. JOS. DE BEER. Ce catalogue comporte deux gros volumes d'inventaire, accompagnés d'un album richement illustré, grâce auxquels on peut se faire une idée approximative de ces collections, que d'impérieuses raisons n'ont pas permis de conserver intactes dans leur cadre. Il comprend le chiffre impressionnant de 550 objets de gildes, pour ne citer qu'une section, et d'innombrables pièces concernant le folklore : meubles et ustensiles de ménage ou de métier, grès, faïences d'Anvers, des bronzes, des étains, un remarquable ensemble de plombs de pèlerinage, de magnifiques enseignes anversoises, etc. Dans ce catalogue, l'énumération des objets intéressant le folklore et en particulier l'art populaire ne comporte pas moins de trente pages in-quarto (p. 271-300) tandis que l'album y consacre un grand nombre de planches particulièrement intéressantes (voir e. a. les planches 15 à 22, 24 à 27 enfin et surtout 34 à 45). Chaque fois que l'occasion s'en présente, et ce n'est pas le moindre mérite du catalogue, l'auteur renvoie au *Mémorial* ou *Gedenkboek*, composé en 1932 par les amis de Frans Claes, et constituant un magnifique volume in-quarto d'environ trois cents pages, avec plus de cent planches, admirablement édité par « De Sikkel », à Anvers. Parmi les nombreuses contributions, d'objet et d'intérêt divers, nous relevons ici comme particulièrement remarquables, celles de J. DE BEER, concernant les drapelets de pèlerinage (p. 53-71), et de M. J. ERNALSTEEN, au sujet du folklore (p. 259-273).

Ce beau volume, où sont étudiés en détail des centaines de pièces de la collection aujourd'hui dispersée, constitue l'indispensable complément du catalogue précité.

*L'Art Populaire en France.* — Avec une réelle satisfaction et une admiration constante et croissante, j'ai signalé ici l'apparition de chacun des volumes annuels de la magnifique collection dirigée soigneusement par M. A. RIFF et publiée, avec non moins de soin, par le libraire Istra, Strasbourg-Paris : *L'Art populaire en France*, dont le cinquième volume (1933) vient de paraître, digne de ses admirables devanciers.

Le présent recueil est consacré en majeure partie aux métiers et à leurs productions, en particulier à la poterie. Ainsi nous relevons tout d'abord une contribution intéressante de J. M. ROUGÉ, le sympathique conservateur du Musée de Loches, consacrée aux *Poteries de Touraine*. L. MALAIZÉ y étudie *L'Industrie de la poterie à Jandum et à Barbencroc*, et G. PECQUET, dans une monographie autobiographique, *Une famille de potiers bressans pendant plus d'un siècle*. Ces deux travaux ont été primés *ex aequo* par le jury chargé d'examiner les réponses à l'enquête sur *Les petits Métiers disparus*, mise à l'étude par la direction du recueil. La rédaction de *L'Art populaire en France* félicite MM. L. Malaizé et G. Pecquet de leurs intéressants mémoires, qu'elle « se fait un plaisir de publier dans le présent recueil » (p. 188), sans y apporter la moindre correction, pas même dans la forme,

ce en quoi la dite rédaction à tort, selon moi : tous ceux qui liront ces deux études, surtout la seconde, seront de mon avis.

— Faisant suite à leur contribution antérieure, MM. PH. VEYRIN et P. GARMENDIA inaugurent dignement le présent recueil par leur *Introduction à l'étude de la décoration basque*, travail richement documenté et très méthodique. Deux autres folkloristes, J. DESAYMARD et E. DESFORGES, étudient les « tonnes » ou *Maisonnettes des champs dans le massif central*; H. ALGOUÉ décrit *Les Oratoires en Provence*; G. DEMEUFVE, *Quelques bénitiers populaires lorrains*; H. HAUG, *Les Faïences et Porcelaines populaires de Strasbourg*. L'art populaire, dans le travail du fer et du bois, est étudié par G. JEANTON : *Deux motifs caractéristiques de l'art du bois en Bresse, à savoir la feuille d'eau et la tête de chouette*; A. RIFF examine les *Châtelaines paysannes du Bas-Rhin*, plaques ajourées attachées à la ceinture, considérées jusqu'à ce jour comme porte-clefs, et qui sont plutôt des porte-coteau (voir pl. 5, p. 98); V. ROUCHON décrit *Les plaques muletières au Puy-en-Velay*; deux autres collaborateurs ont fourni les dessins en même temps que le texte de leur étude : E. VIOLET, *Les clefs de cintre et linteaux du Maconnais*; J. GAUTHIER, *Le fer dans l'art populaire breton*. La contribution intéressante d'A. PHILIPPE, *Les plus anciennes cartes à jouer d'Epinal*, est suivie de deux études particulièrement remarquables, consacrées aux « dominotiers » du XVIII<sup>e</sup> siècle : celle de R. SAULNIER, spécialiste de l'imagerie populaire, sur *Un gentilhomme dominotier à Besançon*, et de G. GAUDRON sur *Quelques travaux de dominotiers orléanais*. On le voit : faute de place, je dois me contenter d'une énumération, sans détail ni louanges, et encore celle-ci est forcément incomplète, puisque je n'ai pas cité les quelques pages consacrées par le Dr. CHAUVET aux *Loquets anciens du Puy-du-Dôme*, et par G. BORRÉA aux *Petits métiers de Nice*, ni les nombreuses notes (177-188), envoyées par MM. A. Van Gennep, H. Clouzet, V. Alford, A. Riff, J. M. Rougé, P. Mesplé et d'autres, sur différents points examinés dans les volumes antérieurs de cette belle collection, dignement continuée dans le recueil nouveau, que nous recommandons instamment — à cause de sa valeur interne et de sa magnifique présentation — à tous ceux qu'intéressent la France et son art populaire, abondant et varié.

Louvain.

JEAN GESSLER.

## 5. VARIA.

La compénétration de plus en plus intime des disciplines historiques provoque des rapprochements assez inattendus. C'est ainsi que l'histoire du droit médiéval vient d'opérer sa liaison définitive avec l'archéologie des métiers. Dans son ouvrage sur *La Corporation des Boulangers-Pâtisseries d'Arras* (Paris, Librairie des Sciences économiques et sociales, 1932) et, plus encore, dans son mémoire excessivement fouillé sur *Sire Jehan Boinebroke, patricien et drapier douaisien* (Biblioth. de la Soc. d'Histoire du Droit des Pays flamands, picards et wallons, VII, Les Origines du Capitalisme, I, Lille, 1933), M. G. Espinas fournit des données techniques fort détaillées sur les outils et matières qui concourent à la fabrication, ainsi que sur le processus de cette dernière.

P. R.

## CORRESPONDANCE

A la suite de la publication d'un C. R. bibliographique dans notre n° 4 de 1933 (pp. 362-68), nous avons reçu de M. E. Renders une lettre que nous insérons ci-dessous en la faisant suivre de la réplique de son contradicteur, M. J. Gessler. Conformément aux règles énoncées à la page 2 de notre couverture nous considérons, en ce qui nous concerne, la discussion comme close à ce sujet.

Voici, littéralement reproduite, la lettre de M. Renders :

« HUBERT VAN EYCK »

« Dans le fascicule d'octobre 1933 de *La Revue d'Archéologie et d'Histoire*, M. Jean Gessler, professeur à l'Université de Louvain, publie une étude sur l'ouvrage récemment paru du Dr. L. Scheewe, *Hubert und Jan van Eyck, ihre literarische Würdigung bis ins 18. Jahrhundert*.

M. Jean Gessler tient cet ouvrage en très haute estime et en recommande la lecture à tous les belges. Rien moins.

C'est son droit.

Aussi ne verrais-je aucune raison personnelle d'intervenir à ce propos s'il n'apparaissait pas aussi clairement que l'enthousiasme de M. Jean Gessler pour le livre du Dr. Scheewe provient d'abord du fait que l'éminent historien allemand ne partage pas le point de vue défendu par moi même dans mon ouvrage consacré à *Hubert van Eyck, personnage de légende*. M. Jean Gessler souligne avec tant de satisfaction ce désaccord, il y revient avec tant d'insistance et si longuement que, finalement, dans son analyse, il est beaucoup plus question de mon livre que de l'autre et que je me demande si l'auteur se serait jamais occupé de la compilation bibliographique du Dr. Scheewe si mon ouvrage n'eût pas existé.

Dans la position où M. Jean Gessler se trouve vis à vis de moi, je ne puis plus conserver aucun doute, en tout cas, sur les véritables dispositions d'esprit qui lui ont inspiré son article. Ces dispositions d'esprit tendent bien moins à faire l'éloge de la compilation du Dr. Scheewe qu'à essayer de porter à mon propre ouvrage un de ces coups de biais qu'autorise — il faut le croire! — la « sereine discussion scientifique ».

J'ai pour en juger ainsi, quelques bonnes raisons que je dirai plus loin. Il faut que les lecteurs de cette revue sachent combien mon intervention, ici, est justifiée, si désagréable qu'il me soit de leur en fournir la preuve. Ils connaîtront par la même occasion ce qu'il faut penser de la solidité des convictions de M. Jean Gessler, en matière de littérature Eyckienne et d'art Eyckien en général.

Ces convictions sont telles que la réfutation de quelques objections formulées par M. Jean Gessler, m'apparaît en toute logique comme un travail superflu.

Le professeur, ainsi qu'il fallait s'y attendre, se réfugie éperdûment dans le maquis — assez maigre, — des documents. Il est un de ces critiques pour lesquels l'observation et l'étude des œuvres peintes apparaît comme une fantaisie d'amateur. De tableaux il ne parle nulle part.

En quoi, je pense qu'il fait bien!

Et comme il fallait s'y attendre aussi, le document auquel il s'accroche avec l'énergie la plus farouche, c'est la relation d'*Antoine de Beatis*, secrétaire du Cardinal d'Aragon, qui vit le retable de l'Agneau en 1517 et nota que celui-ci d'après ce que disent les

chanoines était l'œuvre d'un maître Roberto, « venu de la haute Allemagne ». J'ai souligné que de Beatis tenait des gens d'Église ce renseignement qui prouve l'absence, à cette époque, du quatrain, tout comme Albert Dürer, peintre, fut reçu, conduit et renseigné par les peintres, ses pairs.

Du reste, la qualité de la relation de de Beatis apparaît suffisamment par ceci, que ce clairvoyant secrétaire prit le retable de l'Agneau pour la *Résurrection de la Vierge* !

Par cette sereine distraction devant l'œuvre peinte, de Beatis faisait déjà pressentir sans s'en douter des méthodes critiques fort en honneur aujourd'hui et dont M. Jean Gessler et quelques autres sont des adeptes convaincus. Ceci explique peut-être l'estime toute particulière en laquelle ceux-ci tiennent le témoignage du secrétaire de Luigi d'Aragon, personnage dans lequel ils sont en droit de voir un précurseur.

Il faut situer sur le même plan d'importance la comparaison que fait M. Gessler entre mon interprétation du témoignage du médecin-humaniste Jérôme Münzer, — qui vit le retable en 1495 — et celle qu'en tire le Dr. Scheewe. M. Gessler me reproche de ne pas fournir « la moindre référence bibliographique au sujet du *Tagebuch* de Münzer. En constatant que le fait de venir, en 1495, de Nuremberg à Gand n'était pas une simple excursion, je représente, dit-il, le voyage du médecin allemand dans un faux jour.

On s'attendrait, après cela, puisque Münzer n'a pas vu le quatrain et que j'en tire argument, à ce que M. Gessler s'efforce de minimiser la valeur de ce témoignage, en soulignant, par exemple, que la visite de Münzer à Gand n'était pas inspirée par le désir d'y voir les curiosités artistiques et notamment le retable.

Mais non ! M. Gessler observe avec satisfaction que le Dr. Scheewe fournit « des données précises et complètes concernant le *Tagebuch* ». Et que résulte-t-il de ces précisions ? Que Münzer avait quitté sa ville natale dès l'année précédente pour entreprendre un grand voyage d'études à travers l'Europe.

Pourquoi M. Gessler veut-il que j'y voie un inconvénient ? Cette « précision » ne fait que rendre plus inexplicable le silence de Münzer au sujet du quatrain. Un voyage d'études, cela suppose bien quelques légitimes curiosités. Même si le retable était ouvert, quand l'humaniste l'a vu, selon la très simple explication de M. Hulin, même s'il n'a pu obtenir qu'on ferme un instant, pour lui, ce « meuble liturgique » — lequel n'était pas encore, comme le fait observer le chanoine Lemaire, soumis au petit jeu de « open en toe » — même en ce cas il reste à expliquer pourquoi Münzer note que le retable est l'œuvre d'un seul maître. S'il en parle, c'est qu'il s'en est informé. Et ainsi que je l'ai écrit à la page 70 de mon ouvrage : « les gens d'Église qui renseignèrent Münzer ne pouvaient ignorer ce qui se trouvait sur les panneaux extérieurs. Ils ne pouvaient ignorer que deux peintres avaient travaillé au retable ni aucun des autres renseignements fournis par le quatrain ».

Du reste, toutes les critiques expressément formulées contre mon ouvrage par M. Gessler, dans un article dont le titre annonce l'analyse d'un autre ouvrage, et où, par conséquent, la bonne foi des directeurs de la Revue a pu être surprise, — toutes ces critiques sont du même ordre. C'est-à-dire, — qu'on veuille bien excuser le terme, de l'ordre le plus mesquin. M. Gessler ne s'y montre même plus l'homme des petits papiers, mais l'homme des petites virgules, des « colles » d'examen.

J'en suis d'autant moins surpris de sa part que je suis fort bien placé, comme on va le voir, pour savoir dans quelle cellule de son cerveau les critiques de M. Jean Gessler ont vu le jour et pris corps. Et je me vois, à regret, contraint de montrer aux lecteurs de cette revue le danger qu'il y aurait à ce que des critiques de cet ordre y soient émises trop fréquemment par des collaborateurs, qui, comme c'est le cas pour M. Jean Gessler,

n'ont sur la question qu'ils traitent, que des opinions extrêmement influençables et, qui plus est, influençables pour de simples mouvements d'humeur.

Le 4 nov. 1932 M. Gessler m'écrivait :

« Mon Cher Monsieur Renders,

» Mes félicitations les plus cordiales! Vous êtes « épatant », et d'une ardeur au travail qui m'émerveille. Un ami m'a signalé l'interview intéressant, publié par *Le Soir*, où vous exposez votre manière de voir concernant mes (?) illustres concitoyens et le fameux quatrain, apocryphe d'après vous.

» A l'appui de cette thèse, je puis vous apporter un argument précieux, à savoir que l'inscription double sous les sibylles : S. Cumana, S. Erythrea, a été mal placée, comme je puis le prouver par le texte des phylactères.

» Or cette confusion, inadmissible de la part de Jean, s'explique beaucoup mieux si l'inscription est postérieure. Je m'en suis occupé jadis, parce que tout ce qui concerne van Eyck me passionne, en ma qualité de Maeseyckois. J'ai réuni une documentation importante (brochures, articles de revues, de journaux, etc. classés en qq's volumes reliés .... (1) ....

» Quant à mes notes sur les sibylles, je ne les publierai que d'accord avec vous et puis vous les céder pour votre prochain livre. Je serais heureux si vous vouliez y joindre une *bibliographie* Eyckienne, avec un *Corpus* des textes concernant le Polyp-tique. C'est un rêve souvent caressé, un projet souvent exposé, mais que personne n'a osé entreprendre et mener à bonne fin.

» Je serais enchanté de vous revoir et de causer avec vous de votre nouvelle entreprise.

» Croyez moi toujours, et de tout cœur, votre très attaché

(signé) Jean Gessler,  
professeur à l'Université.  
Louvain, le 4 novembre 1932.

Donc, pas de doute possible, après avoir lu l'interview du « *Soir* » qui dit clairement que Hubert est un mythe, Jean Gessler me présente sa collaboration pour la bonne réussite de l'entreprise, tout en m'offrant de mettre à ma disposition ses précieux documents.

Le 29 mai 1933, soit quelques jours après la parution de mon ouvrage, M. Gessler m'écrivait :

« Mon Cher Monsieur Renders,

Mes félicitations les plus vives et les plus cordiales. Je viens de passer deux journées et soirées « sur » votre beau livre. C'est vous dire que je ne me suis pas contenté de le feuilleter ou de le lire : je l'ai étudié, scruté, disséqué, tant sous le rapport du fond que de la forme.

Et d'abord, un premier point qui a une grande importance à mes yeux : c'est un livre bien écrit, dans un style simple et clair, correct et par moments, élégant. Je n'y ai plus retrouvé ce ton de persiflage constant qui m'avait tant peiné quand j'ai lu — ou entendu lire — des passages de votre premier ouvrage, ou quand j'ai lu celui-ci en entier. Evidemment, on y trouve quelques traits, mais c'est de la bonne guerre et le « sic » à l'adresse de M. Duverger est un coup équitablement asséné.

Votre découverte du recueil perdu de van Huerne est un événement considérable et

---

(1) Ici s'intercale un passage d'ordre privé et commercial auquel je n'ai pas cru devoir donner suite.

votre étude de cette source est un chef-d'œuvre d'analyse. Je profite de l'occasion de féliciter votre collaborateur : la partie paléographique est conduite de main de maître. Je n'ai relevé que de très rares erreurs de transcription, que je me permettrai de lui signaler.

Mais... vous ne m'avez pas convaincu, ce qui n'enlève rien au mérite de votre travail. Vous avez soulevé un problème capital et l'avez traité magistralement... mais, les convictions sont tenaces. Pour moi, maeseyckoïse, concitoyen des deux frères, je m'en tiens au témoignage du chanoine de Beatis, en 1517, d'une valeur, indiscutable d'après moi. Aussi votre discussion me paraît la page la plus faible du livre et votre recours à Dürer ne prouve rien, selon moi ... (1) ...

Mais, avant tout, je tiens à vous renouveler mes félicitations franchement admiratives. Même vos adversaires les plus acharnés devront faire cet aveu : *C'est un ouvrage solidement charpenté!* Je suis le premier à vous rendre ce témoignage élogieux, étant votre très attaché

(signé) Jean Gessler.

Ici encore, pas de doute possible : le ton est de bonne guerre, le « sic » était nécessaire, ma découverte est un événement considérable et mon ouvrage est solidement charpenté. Mais malheureusement M. Gessler n'a pas eu l'occasion d'y collaborer, cette place étant déjà prise. A la suite de cette circonstance ses convictions deviennent subitement tenaces. Pour lui, le témoignage de de Beatis acquiert subitement une valeur capitale.

Bien plus, le philologue maeseyckoïse se demande de quel droit Albert Dürer vient se mêler de l'histoire d'un peintre et de l'étude d'œuvres peintes?

Le 13 juin 1933 M. Gessler m'écrivait encore :

« Mon Cher Monsieur Renders,

» A mon très grand et très sincère regret, je dois vous déclarer en toute franchise, après une étude attentive, que je ne puis pas admettre votre thèse. Ce n'est pas sa hardiesse qui m'effraie, c'est l'étonnante faiblesse de votre argumentation. Aucun de vos arguments, en effet, ne résiste à un examen critique.

» Je viens de régler ma réfutation; je dois la revoir encore, pour la forme plus que pour le fond; je la publierai ensuite dans une revue, comme vous m'y invitez, pour que le lecteur impartial puisse juger en connaissance de cause. Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son.

Ce que je fais, à regret d'ailleurs, je l'entreprends dans le seul intérêt *de ce que je crois être la vérité*. Je puis me tromper comme tout mortel, mais je crois pouvoir démontrer que vous vous êtes trompé fréquemment.

Malheureusement pour vous, je ne suis pas seul de mon avis. N'oubliez pas d'ailleurs que, si j'ai raison, cela n'enlève absolument rien au mérite de votre premier ouvrage (vander Weyden). Quant au second, je le crois manqué, mais c'est une opinion personnelle et je ne suis pas une autorité.

Avec mes regrets et mes excuses pour ma franchise, je vous présente mes amitiés très sincères.

Ce 13 juin 1933.

(signé) Jean Gessler.

Enfin par une lettre du 18 juin 1933, dans le seul intérêt de ce qu'il croit être la vérité, le savant Gessler me confirma ceci :

---

(1) Ici s'intercale encore un long passage d'ordre purement privé et commercial.

« Je vous le répète, ce n'est pas la hardiesse de votre thèse qui m'effraie, c'est l'inconcevable faiblesse, habilement voilée, de votre argumentation qui me peine et m'incite à répondre (dans la Revue). Depuis votre premier ouvrage jusqu'à celui-ci, quelle dégringolade ».

Cette réponse a donc paru, sous la fausse étiquette que l'on sait, dans la Revue d'octobre 1933.

Je me refuse d'émettre plus longuement un jugement ou une opinion tout comme j'ai refusé jadis d'acheter des vessies pour des lanternes. Ce n'est pas sans répugnance que je publie ces extraits de correspondance même en éliminant tout ce qui ne concerne pas directement la question qui nous occupe; mais l'attitude de M. Gessler m'y autorise et m'y contraint.

Je pose simplement la question : Oui ou non les documents et les arguments si importants et si précieux, annoncés par le professeur Gessler dans sa première lettre, ont-ils de la valeur?

Sont-ils réellement capables de « meubler richement » l'armoire vide que — comme il l'a déclaré au cours d'une séance de l'Académie — j'ai construite — sans son concours — autour d'une « serrure » dont il garde — prétend-il — la clef?

Si oui, pourquoi le savant, si attaché et si peiné de devoir se détacher de moi, ne s'en est-il pas servi tout au moins pour amortir ma chute ou pour panser mes blessures?

Si non, est-ce uniquement par amour de la vérité qu'il m'a proposé sa collaboration et offert une collection de documents dont maintenant il fait fi lui-même?

EMILE RENDERS.

\*

\* \* \*

Voici la réplique de M. Gessler.

*Veritas odium parit, obsequium amicos.*

TÉRENCE.

En vertu de son droit de réponse, M. Renders a fait insérer le factum qui précède, que la Direction de la Revue a bien voulu me communiquer pour y répondre immédiatement et clore ainsi un débat de caractère trop personnel. C'est ce que je vais faire, non seulement pour rectifier et réfuter les allégations ou interprétations plus ou moins fantaisistes et toujours tendancieuses de mon adversaire, mais aussi pour corroborer et compléter le jugement purement objectif que, dans le compte rendu incriminé, j'ai porté, en l'opposant au livre admirablement documenté de L. Scheewe, sur sa dernière publication, dont la partie capitale n'est, en dernière analyse, qu'un mauvais plaidoyer pour une mauvaise cause.

En ordre principal, le factum précité contient les points suivants :

1°) l'exposé d'un fait de caractère personnel, présenté par M. Renders de façon à affaiblir la valeur démonstrative de ma critique;

2°) l'affirmation que mon compte rendu, en ce qui concerne son ouvrage, a été inspiré par le dépit et par un invouable ressentiment personnel, ce qui lui enlève toute valeur démonstrative;

3°) l'affirmation singulièrement expéditive que la réfutation de quelques objections formulées par moi lui apparaît en toute logique comme un travail superflu;

4°) la supposition gratuite que « la bonne foi des directeurs de la Revue a pu être surprise » par « un article dont le titre annonce l'analyse d'un autre ouvrage », ce qui amène M. Renders à se demander si je me serais jamais occupé de la compilation bibliographique du Dr. Scheewe, si son ouvrage n'eût pas existé.

Je réfuterai d'abord cette dernière incrimination, en affirmant de façon nette et catégorique, mais en prouvant plus loin ce que j'avance ici :

1°) que je me suis occupé du livre de Scheewe sans arrière-pensée, sur la proposition des directeurs de la Revue;

2°) qu'au moment où cette proposition me parvenait, j'étudiais de très près, depuis tout un temps, le livre sur *Hubert Van Eyck, personnage de légende*, et que j'en rédigeais alors l'examen critique pour une revue, à la demande expresse de son auteur. En insinuant que je n'ai entrepris le compte rendu de Scheewe que pour attaquer sournoisement son ouvrage, M. Renders faisait une supposition gratuite, absolument contraire à la vérité.

Tout aussi gratuite et contraire à la vérité est la supposition que « la bonne foi des directeurs de la Revue a pu être surprise » par mon compte rendu. Peut-on supposer M. Renders assez ignorant pour se figurer réellement que l'on place dans une Revue sérieuse tel compte rendu qu'on veut et comme on le veut, sans le moindre contrôle? Tout le monde sait que la distribution des ouvrages à analyser et la désignation des reviewers sont faites systématiquement : les comptes rendus ne sont imprimés qu'après approbation, de sorte que, jamais, la bonne foi des directeurs ne peut être surprise. En l'occurrence, il en fut réellement ainsi. J'ai fait le compte rendu du livre de Scheewe, sur la proposition de la direction de la Revue. Tel qu'il a été rédigé, il a été accepté sans la moindre réserve par la direction et publié intégralement, après examen. Il en est de même pour la déclaration qu'on vient de lire ; cela suffit, semble-t-il, pour réduire à néant la supposition toute gratuite de M. Renders. Cependant, le secrétaire de la rédaction, pour marquer son accord complet, m'autorise à reproduire la confirmation qu'il m'a fait parvenir par lettre, le 19 février 1934. Je puis donc affirmer ce qui suit (je reproduis textuellement; les mots *vous* et *votre* me désignent) :

« 1°) que la bonne foi du Comité de rédaction de la Revue a été si peu surprise, que » votre copie ne fut insérée qu'après avoir reçu l'approbation réglementaire des rap-  
» porteurs;

» 2°) que si, tout en faisant un compte rendu du livre de Scheewe, vous avez parlé » en même temps de celui de Renders, c'est que le secrétariat de la Revue, — estimant » d'une part que les objections sérieuses que vous aviez émises, au cours d'une commu-  
» nication sur ce dernier ouvrage, méritaient publication, mais empêché d'autre part de » vous confier ex professo le compte rendu du même ouvrage, déjà attribué à un autre » confrère, — a trouvé ce moyen de laisser paraître des idées qui lui semblaient originales » sans faire double emploi. »

Cette déclaration, explicite à souhait, suffit pour réduire à néant la supposition toute gratuite de M. Renders. Elle établit clairement que la bonne foi des directeurs de la Revue n'a pas pu être surprise par mon compte rendu.

Par contre, il ne serait pas malaisé de démontrer que, dans le livre de M. Renders, la bonne foi des lecteurs a été surprise, presque à chaque page. Ce fut le cas pour moi, comme pour bien d'autres, qui se sont extasiés tout d'abord devant le nouveau livre, habilement lancé, de M. Renders, séduits par ses promesses de « documents nouveaux mis au jour pour la première fois » (Renders, *op. cit.*, p. 13), ses considérations fallacieuses, ses arguments spécieux, ses affirmations inébranlables, ses hypothèses hardies présentées comme autant de certitudes... mais qui ont fini par voir clair dans ce plaidoyer sonore et creux. Ainsi s'explique, en ce qui me concerne, un revirement d'opinion que M. Renders s'est plu à souligner en utilisant mes lettres, tout en se rendant compte de ce que son procédé présente d'indélicat. Ce n'est pas sans répugnance, déclare-t-il,

qu'il publie ces extraits de correspondance, mais mon attitude l'y autorise et l'y contraint.

Expliquons donc cette attitude, en utilisant le même procédé; nous verrons en même temps ce que vaut la dernière assertion de M. Renders. Et d'abord, ce revirement s'est produit après l'apparition du livre, à la suite d'une lecture attentive de celui-ci, qui finit par me causer une réelle déception, après la belle publication antérieure, les *interviews* annonçant le nouvel ouvrage et tout l'inédit qu'il allait révéler, et malgré l'habileté persuasive de son argumentation, plus apparente que réelle.

En effet, dans son dernier livre, M. Renders n'apporte aucun document nouveau, ayant quelque valeur démonstrative; il se contente de présenter les textes d'une façon spéciale, favorable à sa thèse. Je fus surtout frappé par la diminution intentionnelle, évidemment tendancieuse, du témoignage d'A. de Beatis, que A. J. Wauters — ignoré de M. Renders — appelait en 1909 un « document d'une incontestable autorité, daté de quatre-vingt-cinq ans seulement après l'achèvement de l'œuvre et apporté par un voyageur érudit qui cite la source autorisée de son information ». Je fus choqué par l'emploi abusif — intentionnel ou non — du mot « germe » à propos de ce témoignage, qui serait « le germe de la tradition », alors qu'un témoignage ne constitue pas le « germe » d'une tradition et ne signale pas son « apparition » ou son « éclosion », mais atteste l'*existence* d'une tradition (1). Là-dessus, j'écrivis à l'auteur par lui faire part de mes doutes, insistant surtout sur la valeur du témoignage du chanoine de Beatis, qui est pour moi d'une valeur indiscutable. Ma lettre est reproduite ci-dessus (2), accompagnée d'un commentaire parfaitement désobligeant, dont on ne trouve pas la moindre trace dans la réponse que M. Renders m'a fait parvenir le 30 mai 1933 et dont voici la teneur :

« J'ai bien reçu votre bonne lettre trop élogieuse puisque je ne suis pas parvenu à » convaincre un Maeseyckois. Pour moi, un livre a de la valeur ou n'en a pas du tout. » Si Friedländer ne m'avait pas écrit, avec enthousiasme, exactement le contraire de ce » que vous m'avez écrit, je serais actuellement un homme — permettez-moi l'expression » — foutu, car en prenant ce taureau par les cornes, je n'avais rien à gagner mais tout » à perdre.

» Pour vous, un petit papier écrit par un chanoine, qui répète ce qu'un autre chanoine » a dit, est suffisant. Les œuvres muettes et immobiles ne vous disent rien. Chez moi, » c'est le contraire. Donc nous ne serons jamais d'accord et discuter est inutile.

» Pour sauver la gloire de votre ville natale, vous voudrez bien me démontrer *dans » une revue* (3) que Roberto d'Allemagne s'appelle réellement Hubert van Eyck et que » son frère se nomme Jean. C'est bien simple. Je vous présente... »

Le signataire de cette lettre, E. Renders, m'invite donc à lui démontrer *dans une revue* toute l'importance du témoignage d'A. de Beatis. Je me suis mis au travail et j'ai soumis le livre de M. Renders à un examen critique prolongé, la plupart de ses assertions devant

---

(1) J'ai signalé ce point dans mon compte rendu; dans mon article inédit, j'ai insisté davantage sur la portée du témoignage d'A. de Beatis, qui est pour moi — et pour d'autres — d'une importance capitale. Comme cet exposé est d'une certaine longueur, je ne puis songer à le reproduire ici, en note ou en annexe. Je tiens mon manuscrit à la disposition de celui qui voudrait en prendre connaissance.

(2) Puis-je faire remarquer ici que dans cette lettre, malgré les éloges du début, d'ailleurs excessifs — l'exagération, a dit J. de Maistre, est le mensonge des honnêtes gens —, il n'y a pas la moindre adhésion formelle à la thèse historique de M. Renders, mais déjà cette restriction: « Vous ne m'avez pas convaincu », qui met en doute la valeur démonstrative de son argumentation.

(3) Les mots en italiques sont soulignés dans l'original.

être contrôlées très attentivement. Je fus réellement atterré par le résultat de cette enquête (1).

Sous l'impression des constatations que je venais de faire, j'ai écrit le 13 juin, à M. Renders une lettre que celui-ci a reproduite. Je prie le lecteur de bien vouloir la relire, ainsi que l'extrait du 18 suivant, qui résume ainsi ma manière de voir : « Ce n'est pas la hardiesse de votre thèse qui m'effraie, c'est l'inconcevable faiblesse, habilement voilée, de votre argumentation qui me peine et m'incite à répondre. »

Le 16 juin, je recevais de M. Renders une lettre d'intimidation, qui était en opposition absolue avec sa missive du 29 mai, où il m'invitait à exposer ma manière de voir dans une revue. En résumé, cette lettre déclarait : Si vous critiquez mon livre, gare à vous : je me servirai de votre lettre datée du 4 novembre, « qu'un hasard m'a fait retrouver ».

Je ne songeais plus du tout, pendant que je rédigeais ma réutation absolument objective, à ma lettre du 4 novembre, reproduite partiellement par M. Renders. A quelqu'un qui ne pouvait pas admettre que le revirement d'opinion qui s'était produit chez moi avait été provoqué exclusivement par l'étude de son livre, cette lettre fournissait les armes suivantes :

1°) j'avais signalé à M. Renders l'erreur d'inscription sous les Sibylles, qui s'expliquait mieux si on admettait que les inscriptions des volets extérieurs n'étaient pas de Jean Van Eyck. M. Renders n'avait pas jugé nécessaire d'en tenir compte; donc mon revirement provenait, selon lui, du dépit que j'avais éprouvé de voir repousser ma collaboration à son livre;

2°) j'avais suggéré à M. Renders l'idée de constituer un *corpus* bibliographique de tout ce qui avait été publié sur le polyptyque, comme Victor Fris avait espéré de le voir constituer un jour; je lui avais signalé que j'avais réuni une belle collection de brochures, tirages à part, etc. en vue de ce projet, que je désespérais de pouvoir réaliser moi-même, faute de loisirs. Ne voulant pas disperser cette collection, je lui avais proposé de la lui vendre, me disant, comme le frère d'Anna Karénine : « Pourquoi vous ferai-je cadeau de mon bien? Je ne l'ai ni trouvé ni volé ». M. Renders n'avait pas jugé nécessaire de tenir compte de mon offre, d'où naissance, selon lui, d'un ressentiment tenace dont les effets devaient se produire huit mois après.

Après ce qui précède, le lecteur comprendra mieux l'insinuation comminatoire contenue dans la lettre de M. Renders, qui se termine comme suit :

« Dois-je conclure de tout ceci que l'utilisation ou l'achat par moi d'une documentation » que vous m'avez offerte et que j'ai jugée négligeable, constitue la circonstance qui » détermine en ce moment la position « scientifique » que vous prenez contre mon » ouvrage? Je n'ose le croire, mon cher Monsieur Gessler. Il est un texte dont le sens » est clair, qui est passé à l'état de proverbe et que je vois obligé de vous rappeler : » SCRIPTA MANENT. Vous n'êtes vraiment pas très bien placé en ce moment pour

---

(1) Pour démontrer le caractère apocryphe du quatrain, M. Renders signale tout d'abord que Cyriaque d'Ancône (1449), A. Averulino (1464), G. Santi (1485) et Jean Lemaire de Belges (1504), ne le mentionnent pas, mais sans ajouter que ceux-ci ne parlent pas du retable, comme j'ai pu le constater : ignorance de méthode chez M. Renders ou façon habile de surprendre la bonne foi du lecteur; il invoque le témoignage négatif de Münzer, qui ne parle pas du quatrain, mais pas davantage des volets extérieurs, d'où l'on peut arriver, en raisonnant comme M. Renders, à cette conclusion absurde que ceux-ci n'existaient pas alors. Il suppose que le quatrain a été peint sur le retable plusieurs années AVANT sa composition : on peut se demander si une contradiction aussi ahurissante ne ruine pas l'hypothèse forgée par le collectionneur brugeois. (Voir la suite de cette critique ci-après, dans une longue note qui n'épuise pas la matière).

» poser en leader d'une thèse opposée à la mienne. J'espère que vous me comprendrez.»

Une semaine après, le 22 juin, M. Renders m'écrivait pour m'engager à publier ma copie « de toute urgence », avec l'espoir que je commencerais par y expliquer ma « volte-face »; il finissait ainsi :

« Vous ayant honnêtement averti, je puis faire usage de vos écrits. La galerie » s'amusera. Mais laissez-moi vous donner tout de même un conseil désintéressé, un » conseil d'ami : ne vous jetez pas à l'eau pour les autres! » (1).

Dans le même ordre d'idées, il m'écrivait enfin, le 13 juillet :

« Je vous laisse aller, mon cher; je vous répondrai. Mais de grâce, ne changez rien » à votre première rédaction. Et surtout ni fleurs, ni couronnes, ni discours de consolation. Je veux rigoler, moi! »

En fait de « volte-face », soulignons d'abord celle de M. Renders, rapide et complète, sinon la plus étonnante qu'il ait commise. Le 29 mai, il me demande d'exposer *dans une revue* ma manière de voir; quelques jours après, il ne songe plus à la discussion objective et courtoise : il veut « rigoler » et faire rire la galerie à mes dépens.

Je dois à la vérité d'ajouter qu'un intermédiaire m'a suggéré, d'accord avec M. Renders, le moyen d'éviter ce désagrément : adresser la critique de l'exposé historique non pas à M. Renders, mais à son collaborateur, puisque « cette partie de mon livre est son œuvre », d'après l'aveu de M. Renders, recueilli par mon correspondant (2).

Deux jours après cette suggestion pour le moins saugrenue, je recevais la dernière lettre, où figure une déclaration qui constitue bien la plus extraordinaire « volte-face » de la part de celui qu'on a surnommé « the principal champion of the theory that Hubert Van Eyck never existed » et qui mérite une épithète beaucoup plus exclusive (3); celui qui a affirmé par la voie des journaux, à propos du même Hubert, que « ce personnage doit être considéré comme purement légendaire »; qui a énoncé cette « thèse audacieuse » (cf. prospectus) dans les journaux (4) et l'a défendue dans un gros ouvrage, démonstratif dès le titre : *Hubert Van Eyck, personnage de légende*, « door den vreeselijken heer Renders naar het rijk der schimmen verwezen » (5); qui a consacré le majeure partie de son livre à prouver que Hubert Van Eyck n'a jamais existé : but que, en maint

(1) Suit une allusion désobligeante pour deux personnalités en vue.

(2) Il est bien entendu que je possède la preuve matérielle de ce que j'avance ci-dessus.

(3) M. Renders n'est pas le « principal » champion de la non existence de Hubert Van Eyck, comme l'écrit H. Beenken, d'où l'on pourrait conclure que d'autres soutiennent la même thèse excessive, alors qu'il en est — et pour cause — le champion « unique », sauf contre-avis de sa part.

(4) Cf. e. a. *Les Beaux-Arts* du 21 octobre 1933 : « Nous avons déjà fait allusion aux déclarations sensationnelles que le collectionneur brugeois, M. Emile Renders, a faites aux collaborateurs de plusieurs journaux, déclarations qui prétendent mettre en question l'existence même de Hubert Van Eyck... Il y a quelques jours, M. Renders renouvela, cette fois par le truchement du journal *Le Soir*, ses révélations : il proclama une fois de plus qu'il détient la preuve formelle de la fausseté de l'unique document établissant l'existence d'Hubert. *Ce personnage, affirme-t-il, doit être considéré comme purement légendaire, son identité ne repose que sur les dires de chroniqueurs fantaisistes et de bedeaux ignares* » (Je souligne). Ce document prétendument faux est le quatrain, dont M. Faider a prouvé victorieusement l'authenticité. (*Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 1933, p. 1273).

(5) Cf. l'article élogieux d'U. Van de Voorde, dans le journal *De Standaard* du 16 juillet 1933.

passage, il a nettement circonscrit dans son livre (1) et victorieusement atteint d'après certains journaux (2).

Or, il y a erreur sur toute la ligne, ainsi qu'il ressort de la dernière lettre de M. Renders, datée du 13 juillet 1933, et dont il importe de publier le début :

« Vous dites que Friedländer laisse la question ouverte concernant l'existence ou la non existence de Hubert. Cela prouve que vous n'avez pas encore saisi ma thèse qui consiste à prouver que *Hubert n'a pas d'œuvre* (souligné dans l'original) et RIEN DE PLUS (souligné par moi). Sa non existence est pour moi un corollaire. Si vous me prouvez qu'il a existé, cela ne me gêne nullement...

» Mon livre se compose de deux parties : documents d'archives et documents peints.  
» Vous êtes capable d'analyser la première, mais totalement incapable d'analyser la seconde, qui *confirme la première...* »

Voilà qui est clair et net, si pas courtois. Il conviendrait de faire remarquer que je ne me suis occupé que de la partie historique, qui est la plus importante (3) et qui tend à prouver — comme on l'admet unanimement — l'inexistence de Hubert. M. Renders s'est occupé des deux parties, avec une telle absence de méthode dans la première, qu'on peut se demander s'il est bien capable d'étudier les documents d'archives, même avec un collaborateur : il ignore les principes les plus élémentaires de la critique historique et n'a qu'une vague idée des exigences de la science historique moderne, d'où l'heureuse incapacité pour lui de saisir la portée des objections formulées, par moi et par d'autres, contre sa manière tendancieuse d'utiliser textes et références (4).

Quant à la rectification qu'il m'adresse, elle constitue une « volte-face » absolument stupéfiante, à moins que tout le monde ne se soit trompé et que personne, jusqu'à ce jour, n'ait saisi la thèse de M. Renders. De l'avis unanime, cette « thèse audacieuse » affirmait que Hubert Van Eyck n'a jamais existé : c'est un personnage de légende, comme il est proclamé dès le titre et à maintes reprises dans le cours de l'ouvrage. Or, malgré ces nombreuses affirmations, la « thèse audacieuse » de M. Renders n'est *pas* — ou *plus*

---

(1) A plusieurs reprises, M. Renders insiste sur « le caractère purement légendaire » (p. 11) ou « purement artificiel » (p. 66), de « ce personnage mythique » (p. 61), qui « est un mythe » (p. 143), dû à « l'ingénieuse imagination des chanoines, sacristains et bedeaux » (p. 15) et aux « antiques boniments » (p. 16) ; ainsi « la légende de Hubert s'est établie » (p. 52), car « on assiste manifestement à l'éclosion d'une légende » (p. 145), mais Hubert « subit les inconvénients réservés aux personnages nés des seules fécondités de l'imagination » (p. 145), « et « les frères » Van Eyck gravirent ainsi, côte à côte, les échelons de la célébrité et ceci, croyons-nous, est une des plus belles mystifications de l'histoire » (p. 16). D'ailleurs « si même Hubert n'était point un mythe... » (p. 58).

(2) « Et voilà pourquoi Hubert Van Eyck n'a jamais existé ! Il faut lire le remarquable ouvrage de M. Renders pour se rendre compte de la puissance irrésistible de sa documentation ». *La Meuse* (Liège) et *Les Nouvelles* (Hasselt) du 15 juin 1933.

(3) Dans son compte rendu, L. Scheewe fait de même et annonce qu'il s'occupera surtout de la première partie, où M. Renders nie l'existence de Hubert (*und verweist Hubert ins Reich der Fabel*) : « Die Belege für diese allerdings *erstaunliche These* (je souligne) bietet er im ersten Teil, der als das Wichtigste im folgenden genauer analysiert sei ». *Deutsche Literaturzeitung*, 15 octobre 1933, col. 1994-98.

(4) Dans le compte rendu précité, L. Scheewe souligne d'abord, après bien d'autres, l'importance du témoignage d'A. de Beatis, et explique ensuite pourquoi M. Renders, dans sa vision unilatérale, ne peut pas s'en rendre compte : « Die betr. Stelle bei A. de Beatis stellt nicht, wie R. will, die erste Spur einer Hubert-Legende dar, sondern bringt die Bestätigung dafür, dass in Gent eine Anschauung von Hubert als dem ersten in der Kunst und zugleich dem ersten Altarmeister von St. Bavo fortlebte — eine Anschauung, die sich um 1432 in dem Vierzeiler verkörperte. Für R. scheinen die Dinge aber deshalb nicht einfach sichtbar, weil er sie für seine These von der Nicht-Existenz Huberts zurechtbiegen muss... » (Je souligne).

— la non existence de Hubert, comme tout le monde l'a cru et continue d'ailleurs à le croire, car M. Renders n'a rien fait pour éclairer ses lecteurs, ses apologistes et ses adversaires, hors la déclaration qu'il m'a faite par lettre et dont la divulgation offre, comme on le voit, un intérêt capital. Ainsi cette polémique peu réjouissante aura pour résultat inattendu de définir mieux la thèse de M. Renders, dont le caractère « audacieux » est considérablement diminué, ainsi que son originalité, puisqu'elle se réduit à souligner l'unité de l'œuvre eyckienne, après H. Friedländer et M. Konrad, qui ont soutenu cette thèse depuis une dizaine d'années (1).

On s'étonne que M. Renders n'ait jamais songé à notifier cette mise au point à ceux qui ont proclamé qu'il avait victorieusement prouvé l'inexistence de Hubert Van Eyck. Et l'on se demande comment, après la rectification qu'il m'a envoyée, M. Renders peut rappeler ici, sans la moindre restriction, « l'interview du *Soir* qui dit clairement que Hubert est un mythe », d'où l'on pourrait déduire qu'il n'a pas encore bien saisi lui-même la portée de sa propre thèse qui consistait, le 13 juillet 1933, « à prouver que *Hubert n'a pas d'œuvre*, et rien de plus. » Et je crains que plus d'un de mes lecteurs ne pense que sa bonne foi a été triplement surprise par les promesses d'inédit de M. Renders, par son livre et par son silence, à moins qu'il ne songe à ce passage qui fait allusion à « une des plus belles mystifications de l'histoire ».

Puis-je, à mon tour, rappeler à M. Renders un texte dont le sens reste clair, même légèrement modifié : IMPRESSA MANENT?

Faut-il souligner le fait singulièrement suggestif que cette rectification inattendue surgit après un article de M. Friedländer dans le *Berliner Tageblatt* (18 juin 1933)? Ayant envoyé à M. Renders une lettre enthousiaste et décerné, dans son article, des éloges au collectionneur brugeois, le savant berlinois déclare pour finir : « Ist all dies einleuchtend und schwer zu widerlegen, so bleibt die Frage offen, ob Hubert Van Eyck gelebt habe » (2). Les mots soulignés prouvent clairement que, pour M. Friedländer, le collectionneur brugeois n'a pas tranché la question, et qu'il a donc échoué dans sa démonstration, quant à la non existence de Hubert Van Eyck : *die Frage bleibt offen!* A l'instar de M. Renders, je pourrais insinuer malicieusement ici ou affirmer catégoriquement que le correctif apporté par lui à sa thèse est né après l'article de M. Friedländer et à cause de celui-ci. *Post hoc, ergo propter hoc* : tel est en effet le paralogisme utilisé par M. Renders dans sa réponse.

---

(1) Cf., en attendant son étude sur le polyptyque, parue au moment où on lira ces lignes, l'article de Martin KONRAD, *Jan van Eyck, der alleinige Schöpfer des Genter Altars*, dans la *Neue Illustrierte Zeitung* du 4 janvier 1934. — D'après Renders, M. Friedländer a déjà démontré « que l'insaisissable Hubert, frère de Jean, est un peintre sans œuvres. Il ne veut pas contester a priori son existence, parce que celle-ci est affirmée par un quatrain... » (p. 19). C'est ce que M. Renders va faire, en prouvant que « le quatrain n'est que la matérialisation finale d'une légende » (p. 20). La thèse de M. Renders est donc, quoi qu'il dise, l'inexistence de Hubert, basée en ordre principal sur le caractère apocryphe du quatrain, dont M. Faider a démontré l'authenticité.

(2) L'alinéa tout entier mérite d'être reproduit, vu l'autorité universellement reconnue de M. Friedländer : « Ist all dies einleuchtend und schwer zu widerlegen, so bleibt die Frage offen ob Hubert Van Eyck gelebt habe. Die späte Inschrift, die nicht mehr als eine primäre Quelle gelten darf, die als Niederschlag einer im 16. Jahrhundert entstandenen Legende zu werten ist, kann immerhin einen realen Kern umschliessen (Je souligne, ici et plus loin, et je rappelle que cet article fut écrit avant celui de M. Faider, mentionné ci-après). Der Name des Stifters, wohl auch das merkwürdig genaue Datum sind richtig, stammen vermuthlich aus der Tradition der Vijd-Nachkommen. Wir sind verpflichtet, die Vorstellung in Bereitschaft zu halten, dass ein Bruder Jans, mit Namen Hubert, in Gent als Maler tätig und irgendwie an dem Altar beteiligt gewesen sei ».

Au moment où je recevais sa dernière lettre, j'avais terminé — tel qu'on me l'avait demandé — et envoyé à la direction de la Revue le compte rendu qu'on m'avait demandé, où je formulais objectivement quelques critiques bien justifiées au sujet d'un livre que je considérais comme « manqué » pour la partie historique, la seule que je voulais analyser. Ces critiques, je les ai faites par souci de la vérité, sans le moindre dépit, comme il est aisé de le démontrer. En effet, dans un article inspiré par le ressentiment, celui-ci se traduit fatalement dans le ton, soit général, ou accidentel. Or je défie le lecteur le plus clairvoyant de découvrir dans mon compte rendu un bref passage ou un seul mot qui rappelle, même de très loin, le ton habituel de M. Renders dans la polémique. On n'y trouvera pas le moindre persiflage, alors que son livre me fournissait mainte occasion de faire rire la galerie, par ses erreurs de méthode et de transcription, aboutissant aux résultats les plus cocasses, ses reconstitutions psychologiques, ses ignorances et ses contradictions, ses réticences ou ses affirmations gratuites; enfin par quelques incartades stylistiques, heureusement rares (1).

Si j'avais agi par ressentiment personnel, j'aurais utilisé tout mon article critique au lieu de le réduire à quelques pages; j'aurais repris les critiques formulées par d'autres, car j'avais devant moi le premier article de M. Duverger, énumérant e. a. les nombreuses

---

(1) Cf. le *principum* (lisez *praecipuum*) opus, la *tabulam ijmposantissimam* (lisez *praestantissimam*), *contiens pictus* (lisez *intus*)... de alio *frataere* (lisez *fratre*) né à Maeseyck, in *ripa Mosae citatum* (lisez *ciutatum*), etc. (p. 37-39).

M. Renders nous présente, comme s'il les avait connus, un rhétoricien-poète, peu scrupuleux comme ils l'étaient tous, et peut-être un peu mystificateur (p. 24); puis des gens d'église, nullement embarrassés de scrupules, mais à l'imagination riche, peu renseignés sur le tableau, mais peu soucieux de dévoiler leur ignorance (p. 21 et 72).

M. Renders abuse de l'argument *a silentio*, dont il ne sait pas se servir; il ne mentionne pas le titre du journal de Münzer, et s'étonne qu'on lui reproche cette négligence; il cite le travail de Fris, mais oublie de dire que Fris a rectifié avant lui l'erreur commise par de Bast, d'après lequel Van Huerne aurait copié le quatrain AVANT le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, selon Renders (p. 12), et VERS le milieu de ce siècle, d'après le même (p. 24 et 25). Il ne parle pas de Wauters, qui insiste sur le témoignage d'A. de Beatis, ni de Karl Voll, qui souligne le caractère littéraire du quatrain, plutôt que documentaire. Il explique longuement l'expression de Dürer: *des Johannes Taffel* comme: retable peint par Jean, mais néglige de commenter celle de Münzer: « De nobilissima tabula picta ad Johannem », ce qui ne peut désigner que l'église Saint-Jean, devenue plus tard Saint-Bavon. *Tous ces oublis de M. Renders sont favorables à sa thèse*. Le quatrain a été peint sur le rétable plusieurs années AVANT sa composition: remarque « de l'ordre le plus mesquin » faite dans mon compte rendu; il a été effacé peu après « par des autorités plus respectueuses de la vérité » (p. 23); cependant « il n'y a pas d'exemple que des autorités instruites et responsables aient supprimé la signature d'un grand maître, surtout si elle constitue, pour l'église et pour une grande et orgueilleuse cité, un titre de gloire aussi précieux » (p. 26). Le rétable lui-même n'est qu'un « assemblage de panneaux dont un certain nombre avaient primitivement une autre destination, un assemblage en partie incohérent » (p. 60-61); ensuite il devient « dans son indivisibilité inattaquable », une œuvre « issue d'un seul cerveau, pétrie d'une seule main, sur une seule palette » (p. 144).

M. Renders affirme que Dürer est « venu à Gand spécialement pour voir le rétable » (p. 71), ce qui est faux; la célébrité de Hubert repose « uniquement » sur les efforts accumulés au cours des siècles par les seuls concitoyens du grand homme » (p. 17): faux et ridicule (Cf. Duverger). Lire, *ridendi causa*, le passage élégant assimilant la tradition gantoise à un préau pour la récréation (p. 68), et comme exercice d'herméneutique, l'affirmation que les objections d'ordre philologique formulées par M. Lyna, « il faut le reconnaître, sont fort vraisemblables aussi du point de vue du simple bon sens » (p. 80)... Quelle surabondante moisson pour un ironiste!

ignorances dont fit preuve M. Renders, faute de documentation (1); j'avais sous le yeux, en bonnes pages, l'étude critique où M. Faider, avec une impitoyable précision philologique, allait faire crouler par la base l'édifice hypothétique laborieusement dressé par M. Renders, en démontrant irréfutablement « que le quatrain est authentique et que Hubert Van Eyck, quel qu'il ait été par ailleurs son rôle, n'est pas un personnage de légende » (2). Enfin, dans un article inspiré par le dépit, on aurait bien trouvé un trait sournois, une flèche de Parthe empoisonnée, un mot brutal de condamnation, résonnant comme un coup de massue (4), bien mérité d'ailleurs, puisque la thèse audacieuse de la non existence de Hubert, à en croire deux juges autorisés, n'est que de l'amateurisme du plus mauvais aloi : « Schlimmster wissenschaftlicher Dilettantismus ». Ainsi s'exprime le professeur Beenken en appréciant, avant l'apparition du livre de Renders, la thèse radicale de la non existence de Hubert, dont M. Renders sera proclamé par lui « the principal champion » ou mieux, dirons-nous, le représentant unique, sans savoir d'ailleurs si le critique brugeois revendique encore ce titre (4). Quelque temps après, l'expression énergiquement désapprobatrice de Beenken a été reprise et ratifiée par un autre connaisseur de l'art eyckien, M. Konrad (5).

S'il n'y a dans ce compte rendu ni gros mots, ni tirades moqueuses, ni plaisanteries ou insinuations malveillantes, rien de l'arsenal ordinaire de la polémique subjective, que s'y trouve-t-il alors? A l'encontre de l'appréciation intéressée de M. Renders, j'ose affirmer que les critiques que j'y formule contre sa thèse et son livre, ne sont pas « de l'ordre le plus mesquin ». Libre à lui de ne pas les comprendre et de les considérer comme telles, mais s'il conserve encore la moindre illusion sur la valeur de sa « thèse audacieuse » après les comptes rendus sévères publiés par L. Scheewe, J. Duverger et d'autres (6),

(1) Dans la Revue *Kunst* IV (1933) p. 161-64. — M. Duverger réfutera *ex professo* le livre de M. Renders dans le second volume, sous presse, de ses *Bouwstoffen tot de Nederlandsche Kunstgeschiedenis*, dont le premier volume (Gand, A. Vyncke, 1933) constitue une contribution précieuse à l'histoire de l'architecture et de la sculpture aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.

(2) P. FAIDER, *Pictor Hubertus... A propos d'un ouvrage récent*, dans la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, XII (1933), p. 1273-91.

(3) Dans son compte rendu, objectif et sévère, L. Scheewe qualifie de « grotesque » la façon dont M. Renders interprète l'annotation marginale de Van Huere: « Groteskerweise sieht R. in diesem angeblichen Irrtum Huernes — den erst R. auf Grund irriger Textinterpretation hineinsieht — die Würzel für die dann ebenfalls irrigge Aussage des Dichters des Vierzeilers!! »

(4) « Die sensationelle Ablehnung der geschichtlichen Existenz Huberts, der uns ausser durch die Inschrift des Genter Altars auch durch Urkunden bekannt ist, ist schlimmster wissenschaftlicher Dilettantismus. Die Inschrift ist um 1432 entstanden; für dieses Alter sprechen das Gepräge der Schriftform sowohl wie der Inhalt,... *Deutsche Allgemeine Zeitung*, 2 avril 1933.

(5) « Wenn Prof. Beenken schreibt: « Die sensationelle Ablehnung der geschichtlichen Existenz Huberts... ist schlimmster wissenschaftlicher Dilettantismus », so wird man ihm zustimmen ». Dr. Martin KONRAD, *Der Urzustand des Genter Altars*, dans *Deutsche Allgemeine Zeitung*, 13 août 1933.

(6) Le compte rendu le moins sévère en apparence est celui du chanoine R. MAERE, dans la *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, XXXIX (1933), p. 1020-24, qui s'impose à l'attention par l'incontestable autorité du reviewer. Malgré son allure purement expositive, la critique n'y manque pas, directe ou indirecte, soit par l'absence du moindre mot élogieux, soit par la remarque finale à l'adresse de ceux qui ne veulent pas toujours « se contenter de solutions incomplètes », soit par des observations comme celles-ci: « M. Renders estime, à tort nous semble-t-il... Il nous paraît en cela fort radical ». Quant à la « thèse audacieuse », de l'inexistence du premier Van Eyck, elle est condamnée formellement: « Tout compté, il ne faut donc pas aller aux extrêmes. Et d'abord l'existence d'Hubert nous paraît incontestable » (p. 1022). Enfin la thèse totale, quelle qu'elle soit, est jugée en ces termes: « Pratiqument,

après la réfutation pertinente présentée par P. Faider, après la restriction énoncée par M. Friedländer « avec son bon sens habituel et avec la prudente réserve que l'expérience dicte aux chercheurs intelligents » (p. 18), après la rectification ou palinodie signée par lui-même, c'est qu'il est incurablement sourd et aveugle. D'ailleurs, le but de ces critiques n'est pas de convaincre M. Renders — *ad impossibile nemo tenetur* — mais d'éclairer le public, dont la bonne foi a été surprise par les apparences pseudo-scientifiques de son livre, surtout dans la première partie, tendant à démontrer que Hubert Van Eyck n'a jamais existé. De plus avisés que moi s'y sont laissé prendre (1).

Sans le moindre dépit, j'ai composé le compte rendu qui m'était demandé, et tel qu'on me l'avait demandé. Négligeant le « conseil désintéressé » de M. Renders, je me suis jeté à l'eau, non pour d'autres, mais dans l'intérêt de la vérité. En louant, comme il le méritait, le beau livre de M. Scheewe, j'ai critiqué, moins qu'il ne le méritait, celui de M. Renders, sachant d'avance à quels désagréments je m'exposais de la part de son vindicatif auteur. En guise de conclusion, je me contenterai de reproduire sans le moindre commentaire, mais en soulignant, la réflexion finale de L. Scheewe, dans son compte rendu aussi vénère qu'objectif : « *Es muss bedenklich stimmen, wenn es R. gelingt, auch nur einige Köpfe für sich zu gewinnen* ». Q. E. D.

Louvain.

JEAN GESSLER.

POST SCRIPTUM. — Entre la correction des premières et des secondes épreuves de ma réponse à M. Renders, s'est produit un événement douloureux : le vol d'un panneau du rétable. Tous les journaux en ont parlé. *Le Soir* du vendredi 13 avril, proclame que « depuis quelque temps, le crédit de Hubert Van Eyck semble avoir fortement baissé, puisqu'un historien d'art, M. Renders, de Bruges, s'est appliqué à prouver, avec des arguments fort impressionnants, que Hubert n'est qu'un mythe, un fantôme, un Van Eyck dépourvu d'état-civil, dont le nom doit être désormais biffé de la liste des peintres. »

Et dans une interview, M. Renders a donné des renseignements historiques dignes d'être notés, avec l'annonce d'un nouvel ouvrage concernant le polyptyque :

« Dans l'étude que j'ai faite, et que je vais publier, je prouve que tout a été inventé, composé et peint par Jean Van Eyck. *D'ailleurs* (je souligne), *comment voulez-vous qu'il en ait été autrement, puisque Hubert est une farce!* ».

Qu'on relise, après cette nouvelle déclaration de M. Renders, sa lettre du 13 juillet, reproduite ci-dessus, et l'on constatera que le mot « mystification » est le seul qui convienne.

J. G.

---

il vaut donc mieux ne tenir aucun compte de cette prétendue supériorité et se résoudre à ignorer *la part de l'ainé dans l'œuvre, sans doute commune*. (Je souligne).

(1) Voyez p. ex. ce qu'a écrit un critique artistique du *XX<sup>e</sup> Siècle*, qui est loin d'être le premier venu : « Après avoir fait voler en éclats le système laborieusement échafaudé de l'école Tournaisienne..., le voici qui s'attaque à Hubert Van Eyck, et entreprend de démontrer, *dans un ouvrage solidement écrit* (je souligne), que ce dernier n'a jamais existé. M. SCHMITZ, dans *Le « Vingtième » artistique et littéraire*, 25 juin 1933.



